LE LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE | LE VENDREDI 19 FÉVRIER 2016 | TROIS-RIVIÈRES, 96e ANNÉE, N° 92 | lenouvelliste.ca

leNouvelliste

PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

KAVEN SIROIS À PINEL JUSQU'EN 2020

«JE M'EN VEUX ÉNORMÉMENT»

PAGE 3

LE SANA MANQUE D'ESPACE

PAGE 2

CHRONIQUE
ISABELLE LÉGARÉ

Les derniers sont les premiers

PAGE 4

«Ils connaissent la recette»

Le nouvel entraîneur des Cataractes, Claude Bouchard, dirigera son premier match ce soir

PAGE 31

LITIGE AVEC LE GROUPE FOLEY ET LAPOINTE

Facture de 250 000 $ pour Yamachiche

PAGE 5

HOULE Syndic

Avocat | Conseiller en redressement | Syndic de faillite

Consultation initiale sans frais

Sortez-vous-en **la tête haute**

- Ajustement de budget
- Consolidation de dettes
- Faillite personnelle et commerciale
- Proposition de consommateur

Trois-Rivières 490, rue Des Forges 819 840-3166 Nicolet 819 293-7477 Shawinigan 819 556-3999

Me Marc-André Houle
LL.B., LL.M., CIRP, Syndic

92¢ + TAXES

Semaine 13536 00001 3
8 Postes Canada - convention #40034151

SANA

Des locaux devenus trop petits

1500 personnes y reçoivent de l'aide chaque année

BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

Le SANA évolue dans des espaces devenus beaucoup trop petits, indique son directeur, Ivan Suaza. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

TROIS-RIVIÈRES — Il y a quelques années, le Service d'aide aux nouveaux arrivants (SANA) de Trois-Rivières comptait trois employés et venait en aide à quelque 250 personnes annuellement. Les besoins ont grandi et le SANA compte maintenant huit ressources et trois stagiaires qui soutiennent rien de moins que 1500 personnes par année. Le directeur du SANA, Ivan Suaza, avoue que le quotidien est devenu difficile à cause de l'espace physique nettement trop petit occupé par son organisme logé au-dessus de la caserne des pompiers, coin Laviolette et Saint-Maurice.

Cette situation tombe bien mal alors que le SANA a déjà accueilli 35 des 70 Syriens qui arriveront à Trois-Rivières d'ici la fin du mois de février. C'est que certains réfugiés qui arrivent au SANA de la Syrie ou d'autres pays ont vécu des chocs post-traumatiques, de la torture et des viols. Ces confidences doivent de toute évidence être reçues dans la discrétion par les intervenants. Mais étant donné que ces derniers sont deux par locaux, l'un d'eux doit sortir le temps que l'autre fasse son travail. «On perd beaucoup de temps», se désole le directeur.

Lorsque les nouveaux arrivants ont une épreuve de français à passer via *Skype*, il n'y a pas de local à leur disposition. Un intervenant du SANA doit donc céder son espace de travail pour permettre à la personne de recevoir l'examen oral.

M. Suaza estime qu'il est urgent que le SANA soit transféré dans un endroit où il pourrait disposer de trois ou quatre salles supplémentaires.

Le sous-sol de l'église de l'Assemblée chrétienne de Cap-de-la-Madeleine est transformé en friperie. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Le problème du manque d'espace n'est pas une situation spontanée occasionnée par l'arrivée des Syriens, assure-t-il. «C'est une tendance lourde.»

«Mais actuellement, on n'est pas en mesure de tenir des rencontres confidentielles. «C'est vraiment compliqué du côté de l'espace», fait valoir M. Suaza.

Fort heureusement, dit-il, les réfugiés attendus cet hiver arrivent à Trois-Rivières de façon progressive. Ça donne le temps aux intervenants du SANA de leur trouver un appartement et de mieux les encadrer.

Jusqu'à présent, indique M. Suaza, aucun propriétaire n'a refusé de loger les réfugiés. Il y a suffisamment de logements, dit-il, mais «il y a des propriétaires qui nous offrent des logements, mais qui ne comprennent pas qu'on en a besoin tout de suite et quand on va signer le bail, ils disent que le logement va être prêt dans deux semaines. Ça s'est passé une ou deux fois, mais ça s'est réglé rapidement. Les gens ont tout de suite compris.»

NOTRE VIDÉO
Les explications d'Ivan Suaza à voir sur nos applications mobiles et sur **lenouvelliste.ca**

«La plupart des propriétaires qui nous offrent des logements sont des gens avec qui on a déjà fait affaire dans le passé. Ils sont habitués aux immigrants et nous appellent quand il y a des logements disponibles», dit-il.

Pour ce qui est de fournir des vêtements d'hiver aux réfugiés, le SANA a pris entente avec l'Assemblée chrétienne de Cap-de-la-Madeleine.

Les généreux dons en vêtements d'hiver offerts par la population ont été entreposés au sous-sol de l'église, nouvellement reconstruite au coût de presque 2 millions $. Cette église, rappelons-le, avait été complètement rasée par les flammes, sur la rue Lupien, en décembre 2012.

Le SANA avait d'abord contacté le responsable du Centre d'aide aux personnes en difficulté, Stéphane Demers, pour habiller les réfugiés. «On a une friperie pour les gens dans le besoin», explique M. Demers qui est aussi le responsable de l'Assemblée chrétienne de Cap-de-la-Madeleine.

Mais les dons étaient si nombreux qu'il «a fallu trouver un endroit plus spacieux. Le CAPED ne pouvait pas accueillir ce volume-là», dit-il. «Une entente a donc été prise entre le SANA et l'Assemblée chrétienne du Cap. Initialement, seule une portion du sous-sol était requise, mais là, c'est le sous-sol en entier qui a été mobilisé», indique M. Demers.

Chaque mercredi, des bénévoles du SANA se sont rendus sur place pour trier et placer tous ces vêtements donnés par les citoyens de Trois-Rivières. «Ne sachant pas combien la région allait accueillir de Syriens, on a accepté peut-être plus de dons que ce dont on avait besoin. Mais M. Suaza nous a mentionné qu'on attendait aussi d'autres immigrants et d'autres réfugiés presque chaque semaine. Ces gens-là ont des besoins aussi», signale M. Demers.

Ce dernier indique que l'Assemblée chrétienne réfléchit à l'idée de conserver ce service au-delà du mois de mars ou avril. «On veut donner cet accès-là à la communauté», dit-il. «On veut que le bâtiment soit accessible, utile pour le quartier. Qui sait? Ça pourrait devenir une annexe permanente du SANA. On ne sait pas. On fait de petits pas», dit-il.

D'ailleurs, l'Assemblée chrétienne prévoit, d'ici 3 à 5 ans, construire une salle multifonctionnelle de près de 500 pieds carrés contenant aussi des locaux et annexée à sa nouvelle église. M. Demers indique que l'Assemblée est intéressée à se jumeler avec une cause sociale à Trois-Rivières.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE
offert par leNouvelliste

BRANDON, *nom masculin*
Définition – Débris enflammé qui s'élève d'un feu. *Une pluie de brandons incandescents.*
Étymologie – Du germanique *brand*, 'tison'.
Locution – *brandon de discorde* : sujet de dispute.

DÉFI!
Utilisez ce mot aujourd'hui et enrichissez votre vocabulaire!

Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

TRIPLE MEURTRE DE LA RUE SICARD

«Ce qui s'est passé en cour m'a fait réaliser le côté inhumain de mes gestes»

Kaven Sirois restera à Pinel jusqu'en 2020

NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

Kaven Sirois a été condamné à une peine de prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle avant 10 ans pour avoir tué de sang froid trois jeunes le 11 février 2014 et comploté pour tuer d'autres personnes.— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

TROIS-RIVIÈRES — Kaven Sirois, l'un des deux auteurs du triple meurtre de la rue Sicard à Trois-Rivières, restera à l'Institut Philippe-Pinel jusqu'en 2020 et sera ensuite transféré dans un pénitencier jusqu'à la fin de sa sentence.

Comme prévu jeudi, le procureur de la Couronne, Me Hippolite Brin, et les avocats de la défense, Me David Guévin et Me Matthieu Poliquin, ont suggéré de façon commune le lieu de garde à privilégier pour le jeune homme, maintenant âgé de 18 ans. On sait que ce dernier a été condamné à une peine de prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle avant 10 ans pour avoir tué de sang froid trois jeunes le 11 février 2014 et comploté pour tuer d'autres personnes.

Déjà informé de cette recommandation, le juge Bruno Langelier l'a entérinée sur le banc, précisant du même coup qu'il envisageait déjà cette possibilité très sérieusement.

Selon lui, il est essentiel de garder à l'esprit l'importance de la réhabilitation pour cet adolescent devenu un jeune adulte. Certes, il admet que rien ne pourra réparer les torts qu'il a causés. Il souhaite d'ailleurs que les familles des trois victimes puissent un jour retrouver une certaine sérénité.

Or, il croit que l'Institut Philippe-Pinel a fait ses preuves et offre un traitement qui pourra protéger la société à long terme. Déjà, il a noté une certaine ouverture de la part de Kaven Sirois et le fait qu'il a bien réagi à l'assujettissement. Celui-ci s'impliquerait dans le processus thérapeutique prodigué par Pinel et son comportement y serait adéquat. «Ça laisse au tribunal un brin d'espoir», a-t-il mentionné.

D'ailleurs, le jeune homme a tenu à s'adresser au tribunal. D'emblée, il s'est excusé pour son ton de voix monocorde, jetant le blâme sur le stress. Il s'est aussi excusé auprès des familles des victimes, de leurs proches et de sa propre famille. Du même coup, il a remercié Pinel pour lui avoir permis de réaliser et de comprendre son trouble de personnalité. Enfin, il a reconnu qu'il avait encore beaucoup de chemin à parcourir. «Ce qui s'est passé en cour m'a fait réaliser le côté inhumain de mes gestes. Je m'en veux énormément», a-t-il déclaré.

> Dans le cas d'un adolescent maintenant adulte, qui a été déclaré coupable de meurtre et assujetti à une peine pour adultes, il devra nécessairement quitter la seule unité de garde dès l'âge de 22 ans et prendre le chemin du pénitencier. Le transfert se fera donc le 1er octobre 2020.

Notons qu'avant même qu'il ne commence à parler, le père des deux jeunes sœurs assassinées a préféré sortir de la salle d'audience.

De son côté, le père de Kaven Sirois a lu une lettre dans laquelle il a insisté sur l'importance de maintenir son fils à l'Institut Philipe-Pinel et non de l'envoyer dans un pénitencier. Il soutient également que depuis qu'il y est détenu à la suite de son arrestation il y a deux ans, il a évolué. «Il a reconnu sa problématique et les torts qu'il a causés», a-t-il indiqué. L'important pour lui est donc de favoriser la réadaptation de son fils afin d'éviter qu'un pareil drame ne se reproduise.

Dans le cas d'un adolescent assujetti à une peine pour adultes, trois possibilités de lieu de garde s'offraient à lui soit Pinel, une prison provinciale ou un pénitencier.

Or, en dépit des souhaits de sa famille, Kaven Sirois ne peut pas demeurer incarcéré à Pinel au-delà de 22 ans en vertu des règles de l'établissement. Ce n'est pas une prison mais bien une institution psychiatrique. Elle peut accueillir des personnes déclarées non criminellement responsables mais dans le cas d'un adolescent maintenant adulte, qui a été déclaré coupable de meurtre et assujetti à une peine pour adultes, il devra nécessairement quitter la seule unité de garde dès l'âge de 22 ans et prendre le chemin du pénitencier. Le transfert se fera donc le 1er octobre 2020.

Par ailleurs, les procédures pour permission d'en appeler de la peine pour adultes imposée à Kaven Sirois vont se poursuivre. C'est que la défense voudrait faire renverser la décision du juge Langelier afin qu'il soit plutôt condamné à une peine spécifique, soit six ans de garde fermée et quatre ans de suivi externe.

«Kaven appartiendra au Service correctionnel du Canada pour toute sa vie. Il s'agit d'un poids lourd à porter. Et c'est pourquoi nous allons en appel», a précisé son avocat Me Guévin. Des audiences sont prévues devant la Cour d'appel le 6 mai.

Quant à son complice, il sera de retour en cour le 14 mars pour le début des audiences visant également à l'assujettir à une peine pour adultes. Il a lui aussi plaidé coupable aux six accusations portées contre lui pour les meurtres prémédités et des complots pour meurtres.

SOMMAIRE

affaires	15 à 17
arts et spectacles	18-19
divertissement	20-21
loterie	10
météo	25
nécrologie	24
opinions	12-13
petites annonces	22-23
sports	26 à 31

INSOLITE

Des «esprits» perturbent un collège sur l'île de la Réunion

SAINT-LOUIS (AFP) — Le corps agité de tremblements, les yeux révulsés, incapables de se tenir debout, 25 adolescentes, élèves d'un collège de l'île française de La Réunion, dans l'Océan indien, se disent depuis quelques jours victimes «d'esprits».

Des parents ont demandé à faire exorciser le collège, mais le principal de l'établissement souligne que les pompiers n'ont rien trouvé de «tangible» chez les élèves. Une cellule de soutien psychologique a cependant été mise en place.

A La Réunion, carrefour d'ethnies, de religions et de cultures, les esprits, revenants et autres fantômes sont très présents dans l'imaginaire collectif.

Dans ce collège mixte, les «crises», qui n'ont concerné que des jeunes filles, quasiment toutes originaires de Mayotte, île voisine de La Réunion, ont toujours eu lieu en public. Fait particulier, les «esprits» semblent peu enclins à quitter l'enceinte du collège. Les «crises» cessent dès que les adolescentes ont franchi les grilles de l'établissement.

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle?

redaction@lenouvelliste.qc.ca

Vous avez une opinion?

opinions@lenouvelliste.qc.ca

RÉDACTION
819 693-5464

ABONNEMENTS
819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ
819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES
819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE
819 378-8363
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

Les derniers sont les premiers

ISABELLE LÉGARÉ
CHRONIQUE
isabelle.legare@lenouvelliste.qc.ca

LA VIE

Au ballon-chasseur, les élèves de France Carignan étaient sans doute les derniers choisis pour former une équipe, éliminés dans la tête des autres joueurs bien avant le début de la partie.

Appartenir à une équipe sportive? Une vraie? Ces mêmes ados n'ont pas vraiment osé y rêver. Quand l'enjeu est de gagner une médaille, on recrute d'abord les meilleurs. Et à ce chapitre, les amis de Mme Carignan ont déjà deux prises contre eux.

L'enseignante en adaptation scolaire à l'école secondaire des Pionniers est entourée de jeunes qui n'ont pas le profil de l'athlète dont on vante couramment les exploits. Elle a plutôt affaire à des gars et à des filles qui s'estiment perdus d'avance.

Ce sont des élèves vivant avec une déficience intellectuelle, un trouble envahissant du développement, des difficultés de langage ou quoi d'autre encore. Pour dire la vérité, leur parcours a souvent été ralenti par les insuccès, le mot victoire ne faisant pas partie de leur vocabulaire.

France Carignan, qui évolue auprès de cette clientèle depuis 27 ans, a décidé de remédier à la situation.

Forte de son expérience en éducation, la Trifluvienne est aussi une maman qui a passé ses week-ends dans les estrades pour encourager sa fille sportive et épanouie. Un et un font deux. L'enseignante a eu la bonne idée d'ajouter l'esprit d'équipe à la gamme de besoins spécifiques de ses protégés.

ET C'EST LE BUT!

En 2015, à raison de deux fois par semaine, France Carignan et ses élèves se sont initiés au hockey cosom dans le but de participer au Défi sportif Altergo, un événement qui se déroule annuellement à Montréal et qui réunit des athlètes de partout dans le monde et de toutes les déficiences.

L'équipe est revenue gonflée à bloc de ces quasi olympiques. Pour France Carignan, ça ne pouvait pas s'arrêter ainsi.

Enseignante en adaptation scolaire à l'école secondaire des Pionniers, France Carignan rêvait depuis longtemps d'une ligue de hockey cosom pour ses élèves. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

La Trifluvienne a eu l'idée de mettre en place une ligue scolaire de hockey cosom adapté, une association dûment structurée avec des équipes, des tournois, des bannières et du plaisir pour tout le monde, peu importe le nombre de buts comptés ou ratés.

«Tout le monde doit jouer durant une partie. C'est notre règle d'or. La ligue a été créée pour les joueurs et non pour nous, encore moins l'ego des entraîneurs», avise France Carignan.

Le Réseau du sport étudiant de la Mauricie a chaudement applaudi son initiative. Le mot s'est passé rapidement dans le milieu. Six établissements de la région font maintenant partie d'une ligue en train de faire école.

Rencontrée entre deux matches lors du plus récent tournoi, à Val-Mauricie, France Carignan ne portait plus à terre. Les participants avaient fière allure avec leur chandail aux couleurs de leur école respective.

Ça sentait la sueur dans le gymnase et le plaisir de jouer ensemble, toutes équipes confondues. Lors d'une joute de hockey cosom adapté, il ne faut pas s'étonner de voir un joueur lancer au but... et féliciter le gardien qui a intercepté la balle.

France Carignan rit en racontant la scène, tout comme elle est touchée de voir un participant aider un adversaire tombé au sol à se relever.

L'enseignante collectionne ce genre d'anecdotes depuis l'automne dernier. Des paroles la touchent plus que d'autres, comme celles de ce garçon qui persévère dans ses apprentissages depuis qu'il porte le chandail des Gothics. Malgré ses difficultés, il est devenu un ambassadeur de l'école secondaire des Pionniers.

«C'est la première fois que je peux faire partie d'une équipe», lui a-t-il dit avec reconnaissance.

Émue, France Carignan souligne que les entraîneurs sont avant tout des éducateurs spécialisés, des gens de cœur qui sont capables de patience, parce qu'il en faut lorsqu'on travaille avec des jeunes dont les faits et gestes sont souvent dictés par les émotions. Le hockey cosom devient un outil de plus pour enseigner ce qui ne s'apprend pas en classe.

L'enseignante se souvient d'un match où son équipe allait vraisemblablement l'emporter haut la main sur ses adversaires. Plutôt que de s'en réjouir, France Carignan a surpris sa gang en demandant à ses défenseurs de prendre la place des attaquants et aux attaquants, de se charger de la défense.

Résultat ? Ils ont gagné pareil, mais le massacre a été évité.

«Vous êtes mes héros! Vous avez compris qu'on est ici pour s'amuser. Vous aimez ça faire un but? Eux aussi!» a-t-elle dit à ses joueurs au terme d'une rencontre où chacun est sorti gagnant.

Sachant qu'il est pratiquement impossible pour les élèves du secteur adapté de participer à des activités interscolaires les soirs et les week-ends, les écoles secondaires et le RSEQ Mauricie organisent des tournois durant les heures de classe comme ce fut le cas, récemment, à l'école secondaire Val-Mauricie. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

LITIGE ENTRE YAMACHICHE ET LE GROUPE FOLEY ET LAPOINTE

Une facture de 250 000 $

La Muncipalité évite la voie du procès avec cette entente

MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

YAMACHICHE — La poursuite de 478 368,05 $ intentée par le groupe Foley et Lapointe contre la Municipalité de Yamachiche évite la voie du procès. Les deux parties ont convenu d'un règlement à l'amiable qui coûte 150 000 $ à la Municipalité. C'est sans compter les quelque 100 000 $ dépensés par Yamachiche en frais divers pour étoffer sa cause.

Le raccord au réseau d'égout de Yamachiche était au cœur du litige avec le Carrefour Mauricie. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Le groupe immobilier et la Municipalité devaient s'affronter lors d'un procès à compter du 7 mars. Neuf jours avaient été réservés pour cette cause qui devait accueillir 12 témoins afin de débattre de la question. Les promoteurs du Carrefour Mauricie poursuivaient Yamachiche après que la Municipalité eut refusé de brancher leur bande commerciale à son réseau d'égout public.

Les deux parties se seront retrouvées au palais de justice de Trois-Rivières le 24 novembre afin de participer à une conférence de règlement à l'amiable. La journée a été ponctuée de discussions et d'échanges de proposition de règlement, si bien que Yamachiche a consenti à verser à Foley et Lapointe le tiers du montant réclamé.

Selon le maire Michel Isabelle, la Municipalité a pris part à cette conférence de règlement afin d'éviter un procès dont la finalité était inconnue.

«Il n'y a eu aucune admission de notre part, mais on avait plusieurs jours de procès. Il y aurait eu beaucoup de préparation à faire. Tout ça demande du temps et de l'énergie à notre personnel et à nos avocats. On s'embarquait dans une galère où on ne connaissait pas les frais inhérents à cette cause. Je continuerai à dire pour le reste de ma vie que c'est un dossier difficile, mais que la Municipalité a agi de bonne foi et a agi comme elle le devait. C'est notre prétention. Mais quelle aurait été la décision du juge? Entre deux maux, on a choisi le moindre, car donner 150 000 $, c'est un mal. Ce n'est pas la période la plus glorieuse de l'histoire de Yamachiche.»

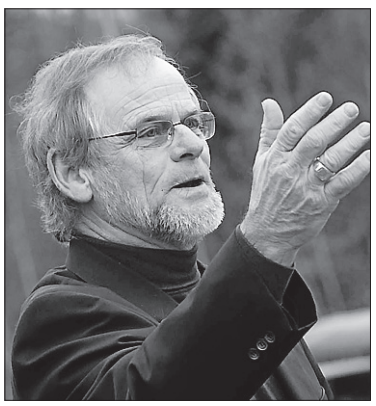

Michel Isabelle, maire de Yamachiche. — PHOTO: ÉMILIE O'CONNOR

Christian Lapointe, du groupe Foley et Lapointe. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Christian Lapointe, du groupe Foley et Lapointe, considère que le règlement intervenu entre les deux parties est raisonnable pour tout le monde.

«Les discussions ont été assez longues. Lors d'une conférence, les deux parties se sont entendues. On est satisfait du résultat. On est content que ce soit terminé», commente M. Lapointe, un des deux promoteurs du Carrefour Mauricie, cette bande commerciale érigée à Louiseville en 2013 à la sortie 174 de l'autoroute 40.

L'entente de règlement a été entérinée à l'unanimité par les membres du conseil de Yamachiche lors d'une séance extraordinaire tenue le 30 novembre. Maintenant, le conseil de Yamachiche souhaite que cette dépense soit couverte par son assurance-responsabilité, un avis qui n'est pas partagé par sa compagnie d'assurances. La Municipalité veut régler cette question avec son assureur par le biais de discussions. Si la méthode échoue, elle soumettra le tout à un arbitre.

Les quelque 100 000 $ découlant des frais d'avocats, de sténographie et de consultation auprès d'ingénieurs feront partie de la réclamation de Yamachiche auprès de sa compagnie d'assurances.

UN DOSSIER DE 2012

La mésentente entre Foley et Lapointe et la Municipalité de Yamachiche prend sa source en mai 2012 après plusieurs rencontres entre les deux parties concernant le raccord de la bande commerciale au réseau d'égout moyennant une participation financière des promoteurs immobiliers. Lors d'une rencontre tenue le 25 mai, Yamachiche annonce à ce moment qu'elle se retire du dossier, plaidant qu'elle n'y trouve plus son compte.

La réaction des promoteurs ne se fait pas attendre: dès le 31 mai, le groupe Foley et Lapointe envoie une mise en demeure à la Municipalité. Les promoteurs soutiennent détenir des documents signés avec la Municipalité pour la réalisation de ce projet de branchement. Accusant Yamachiche de mauvaise foi et d'avoir cédé aux pressions exercées par un concurrent, ils la somment de respecter ses engagements.

Le 12 juin 2012, Yamachiche répond à cette mise en demeure en justifiant la décision de ne pas donner suite au dossier. Les élus entérinent cette position via une résolution adoptée au conseil municipal quelques jours plus tard.

Les promoteurs répliquent le 2 octobre 2012 en déposant une poursuite civile de 1,15 million de dollars. Ce montant a été révisé à la baisse en raison de la modification de certains points de réclamation.

DISCUSSIONS AVEC DEUX GROUPES

D'autre part, le groupe Foley et Lapointe confirme que des discussions ont lieu avec deux groupes pour l'implantation d'un nouveau commerce au Carrefour Mauricie. Un projet de restaurant familial a longtemps été évoqué afin de bonifier l'offre commerciale, mais Christian Lapointe assure qu'il y a aussi d'autres possibilités, sans donner plus de détails.

«Nous avons 90 000 pieds carrés de terrain, avec tous les services. On peut mettre une bâtisse de 10 000 à 15 000 pieds carrés. On est prêt à ériger quelque chose en 2016 et on espère que ce sera réglé en 2016, mais ça dépend des compagnies. Ce sont elles qui décident si elles ont des capitaux à investir pour cette année.»

Mal de pied? Urgences et assurances acceptées
Dr Yvan Jacob, podiatre, peut vous aider !
Polyclinique du Cap
700, boul. Thibeau Trois-Rivières
819 370-6468
www.podiatreyvanjacob.com

Voyages Symone Brouty
RÉSERVEZ AU 1 800 650-0424
ou sur www.voyagesbrouty.com
SUPER PROMO
PRÉSENTATIONS - CONFÉRENCES
par des spécialistes en tourisme culturel
SUPER PROMO
DIMANCHE 28 FÉVRIER, Trois-Rivières
HÔTEL URBANIA, 3600, BOUL. GENE-H.-KRUGER
Permis du Québec

SALLE LAVÉRENDRYE			SALLE RÉCOLLETS		
10 h 00	Les Splendeurs de l'Italie	20 jrs	10 h 00	Les Perles des Balkans	22 jrs
11 h 15	L'Europe de l'Est et Centrale	20 jrs	11 h 00	Grand tour d'Espagne et Portugal	25 jrs
12 h 30	Angleterre, Écosse, Irlande	23 jrs	12 h 30	La France et ses richesses	26 jrs
13 h 45	Rendez-vous des Dieux	20 jrs	13 h 45	Grand tour d'Allemagne	22 jrs
14 h 45	L'Inde des Grands Empires	29 jrs	14 h 45	Magistrale Russie	21 jrs

DES CIRCUITS QUI FONT TOUTE LA DIFFÉRENCE. NOUS PRENONS LE TEMPS DE VISITER.
Départs mai 2016. Petits groupes. Il reste quelques places.
LES SPLENDEURS DE L'ITALIE 20 jrs ~~6 195 $~~ 5 895 $
Le circuit le plus complet et le plus compétitif au niveau de la qualité des prestations offertes.
Inclus : vols, toutes les entrées et visites, 41 repas, On couche à l'intérieur des villes, Soirées-Spectacles, Guides locaux, Accomp.-Guide-Conférencier spécialiste de l'Italie et plusieurs extras... Voir détail sur notre site Internet.
BEAUTÉS GERMANIQUES : ALLEMAGNE 23 JRS ~~6 495 $~~ 6 295 $
Un panorama complet de l'Allemagne, grâce à ce circuit le mieux conçu sur le marché.
Inclus : vols, 52 repas, toutes les entrées et visites, hôtels 3* sup. et 4* tous dans les centres-villes, Guide locaux, Accompagnateur local et de VSB, dégustations de vins, d'eau de vie, et de spécialités locales, repas champêtres au cœur de vignobles et soirées-spectacles folkloriques, et plusieurs extras... Voir détail sur notre site Internet.
www.voyagesbrouty.com ou 1.800.650.0424

SAINT-JUSTIN

Encore des remous au conseil

MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

SAINT-JUSTIN — Se disant «écœuré» du comportement présumé du maire Jean-Claude Gauthier à son endroit, Michel C. Cousineau affirme avoir déposé une plainte à la SQ pour une tentative de bousculade survenue en décembre au bureau municipal de Saint-Justin.

Un conflit semble perdurer entre les deux hommes qui ont croisé le fer à l'élection à la mairie en 2013. Il y a un an et demi, Michel C. Cousineau se disait victime d'une campagne de salissage de la part de Jean-Claude Gauthier. Ce dernier n'aurait pas cessé d'atteindre à sa réputation, si bien que M. Cousineau s'en remet à la SQ pour mettre fin à ce nouveau rebondissement.

«Je suis le président du Noël du Pauvre depuis cinq ans à Saint-Justin. Cette année, on a refusé la demande d'une personne, car elle ne répond pas aux critères. Le maire s'est emparé de l'affaire: il a déposé une plainte au niveau régional. Les accusations sont fortes: je fais de la discrimination, j'humilie le monde. Mais je n'ai rien fait d'incorrect. Le président du Noël du Pauvre a répondu en disant qu'on a suivi les critères.»

Christian Bélisle, président du Noël du Pauvre, assure que l'équipe de bénévoles dirigée par Michel C. Cousineau n'a rien à se reprocher.

«On juge que le processus de distribution était conforme et que les gens de l'organisation du Noël du Pauvre ont agi selon les valeurs du Noël du Pauvre. Il y a à Saint-Justin un super bon comité qui fonctionne depuis des années. On est surpris de cette plainte-là. On trouve regrettable la polémique qui est faite autour d'un bénévole.»

La plainte déposée par Jean-Claude Gauthier a été signée en tant que maire, sur une feuille portant l'entête de la Municipalité de Saint-Justin. La lettre n'a pas fait l'objet d'une résolution du conseil.

Mis au courant de la situation, quatre conseillers de Saint-Justin ont voulu mettre les choses au clair, le 18 décembre, en réunion privée. M. Cousineau a été invité à prendre part à cette discussion en compagnie du maire et des quatre conseillers. C'est à ce moment que le maire se serait précipité vers M. Cousineau.

«J'étais assis, il a foncé sur moi, il m'a accotté et m'a poussé un peu. J'ai poussé ma chaise vers l'arrière pour absorber le coup. Un conseiller m'a dit de faire attention, que le maire essayait de me provoquer. M. Gauthier n'a rien dit,

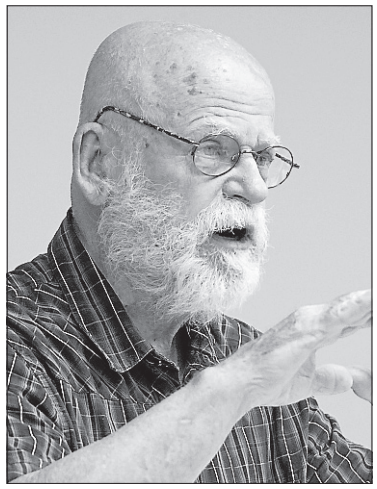

Jean-Claude Gauthier
— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

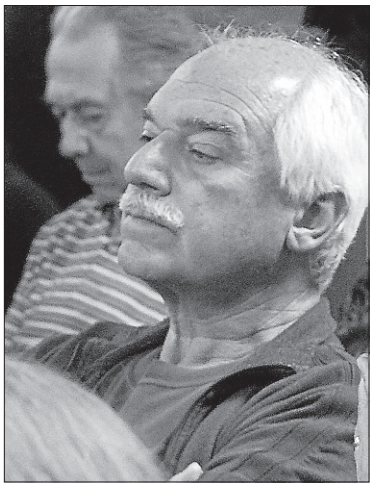

Michel C. Cousineau
— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

il a foutu le camp de la mairie. J'ai décidé de porter plainte à la police pour harcèlement, intimidation et agression. Je n'ai pas à me faire intimider», raconte M. Cousineau.

Robert Francoeur était des conseillers présents à cette réunion à huis clos. Il confirme les dires de Michel C. Cousineau.

«On a tenu une réunion le 18 décembre pour le budget. Après, on a demandé à M. Cousineau de rester pour qu'on puisse s'expliquer en privé sur la plainte. Quand le maire a vu ça, il est parti, mais il a foncé physiquement sur M. Cousineau. Il ne l'a pas frappé, mais quand t'avances vers une personne d'un pas assuré, la main en avant, c'est une tentative de la part du maire.»

«J'ai été témoin. M. Gauthier a foncé sur M. Cousineau dans la salle», seconde le conseiller Denis Frappier, qui estime qu'une fois de plus, le comportement de Jean-Claude Gauthier nuit à la réputation de la Municipalité.

Michel Cousineau veut laisser la chance à la SQ de faire son enquête. Il n'exclut pas d'intenter des recours au civil contre Jean-Claude Gauthier. Désirant retrouver une certaine quiétude, il songe à mettre sa maison en vente en mai.

«J'aime Saint-Justin, mais je ne suis pas capable d'avoir la paix. J'ai perdu l'élection, c'est correct. Je ne me mêle pas de la vie municipale. Mais il vient me chercher chez moi avec le Noël du Pauvre. Il me traite de tous les noms possibles et impossibles. Je pense qu'il a un sérieux problème. Cet acharnement à me détruire, il faut que ça ait une fin.»

MANQUE DE RESPECT

Jean-Claude Gauthier a été contacté par *Le Nouvelliste* pour livrer sa version des faits. Le maire de Saint-Justin reconnaît que sa relation avec son ancien rival politique est difficile et que c'est justement à cause de ce fait que la situation est ainsi.

«C'est un adversaire politique en 2013. C'est dans les choses normales. On ne peut pas bien s'entendre avec tout le monde. Mais il lui arrive à l'occasion de manquer de respect, envers la directrice générale entre autres, et je ne l'accepte pas. C'est arrivé à la réunion du 18 décembre, entre autres. Voilà, c'est tout», raconte M. Gauthier.

Sur la possible tentative de bousculade, M. Gauthier s'est montré très ferme: il refuse d'embarquer dans une telle histoire.

«Je vais rester muet comme une carpe. Je ne réponds pas à ça, pas du tout. Sans commentaire, vraiment.»

Le maire de Saint-Justin se fait tout aussi muet concernant la plainte logée à l'égard du comité local du Noël du Pauvre.

Une résolution pour se dissocier du maire

MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

SAINT-JUSTIN — Toute cette histoire de plainte à l'endroit du Noël du Pauvre rédigée par Jean-Claude Gauthier sur du papier officiel de la Municipalité de Saint-Justin ne passe pas comme une lettre à la poste pour les conseillers. Afin de se dissocier des agissements du maire, ceux-ci viennent d'adopter une résolution unanime présentant des excuses officielles aux membres du comité local du Noël du Pauvre.

Cette volonté des conseillers fait suite à la rencontre privée du 18 décembre durant laquelle Michel C. Cousineau a exprimé sa position concernant cette plainte logée par le maire auprès de la responsable de la zone de Maskinongé du Noël du Pauvre. Selon les conseillers, le maire Gauthier a refusé de répondre aux questions.

Ce n'est pas la première fois que les choses brassent à la Municipalité de Saint-Justin depuis l'élection de l'actuel conseil. En septembre 2014 (notre photo), la séance du conseil avait été marquée par l'adoption d'une résolution visant le dépôt d'une plainte à la Sûreté du Québec contre le maire Jean-Claude Gauthier pour libelle diffamatoire. Un mois auparavant, cinq des six conseillers avaient déposé une motion de non-confiance envers le maire.
— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Des conseillers ont profité de la séance ordinaire du 11 janvier 2016 pour proposer cette résolution, mais celle-ci a été bloquée par le veto manifesté par Jean-Claude Gauthier. Ils sont revenus à la charge lors d'une séance extraordinaire tenue le 18 janvier, alors que le maire Gauthier était absent.

«La résolution était pour faire un témoignage de faits au conseil et pour se dissocier du fait que M. Gauthier se soit servi d'un papier avec l'entête de la Municipalité pour sa plainte, à l'insu du conseil. Il aurait dû faire sa plainte de façon personnelle, et non pas comme maire et pas au nom du conseil», explique Denis Frappier, conseiller municipal de Saint-Justin.

Son collègue Robert Francoeur assure que le maire Gauthier a été convoqué à cette séance extraordinaire du conseil municipal.

«C'est anormal, son absence. Ça fait d'ailleurs un mois qu'il n'est presque plus au bureau municipal. Il est très loin de la Municipalité. Il y a eu deux séances du conseil, une le 1er février et une deuxième le 4 février. M. Gauthier était absent. Avec les réunions de travail, les comités, on a eu six rencontres depuis le 11 janvier et il est absent. C'est à cause de ce qui s'est passé avec M. Cousineau», croit M. Francoeur.

Ce dernier assure que la Municipalité réussit à fonctionner. Il indique avoir peu de nouvelles concernant les absences répétées du maire Gauthier.

«On ne sait rien sur sa situation. La directrice générale dit seulement qu'elle est en contact avec le maire. Mais on n'a pas le droit de l'appeler chez lui. Si on a des messages concernant la mairie, il faut l'appeler au bureau municipal. On n'ose pas appeler chez lui. Mais quand tu es maire, c'est 24 heures par jour et sept jours par semaine.»

Joint au bureau municipal lundi matin, Jean-Claude Gauthier a refusé de s'étendre sur ses absences depuis plus d'un mois. Il a simplement indiqué qu'il va s'adresser à ses conseillers avant de faire des déclarations dans les journaux.

«Il n'y a rien de dramatique», confie M. Gauthier.

UQTR

Le déficit anticipé est plutôt de 13 millions $

BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — On savait déjà que l'UQTR anticipait un déficit de 10 millions $ pour son année financière 2015-2016. À son arrivée en poste, la semaine dernière, le nouveau recteur, Daniel McMahon, avait parlé de «plus de 10 million $».

Toutefois, depuis son arrivée en poste, le 8 février, le recteur a demandé à ce que toutes les données budgétaires soient actualisées et qu'un état détaillé de la situation financière réelle de l'Université lui soit présenté. «Le chiffre de 13 millions $ a été évoqué», a confirmé, jeudi, le directeur des communications, Bertrand Barré. «Mais on travaille à avoir une estimation plus précise», dit-il.

L'exercice financier de l'UQTR se terminera le 30 avril. «Pour l'instant, c'est une estimation», indique M. Barré.

Un travail est donc amorcé, comme l'avait signifié M. Mahon la semaine dernière, afin d'élaborer un plan de redressement de la situation budgétaire qui devra être à la satisfaction du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Un déficit n'est souhaitable pour aucune université. En pareil cas, le ministère peut retenir le versement de 10 % de la subvention de fonctionnement ou subvention conditionnelle, d'où l'importance du plan de redressement.

Le déficit anticipé de l'UQTR s'est avéré plus élevé que prévu.
— PHOTO: SYLVAIN MAYER

ACCIDENT DE MOTONEIGE À CASEY

L'homme succombe à ses blessures

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

LA TUQUE — L'homme gravement blessé le 11 février dernier dans un accident de motoneige survenu dans le secteur de Casey à La Tuque est malheureusement décédé des suites de ses blessures.

Régis Lajoie, 58 ans de Repentigny, est décédé le 16 février, quelques jours après son accident.

Rappelons que le motoneigiste a été impliqué dans une collision survenue dans le secteur forestier de Casey, à quelque 140 km au nord de l'agglomération urbaine de La Tuque.

La Sûreté du Québec a ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances de l'accident. De plus, des analyses mécaniques de la motoneige doivent être effectuées.

Deux motoneigistes blessés dans un accident

SAINT-ALEXIS-DES-MONTS (GD) — Des touristes en visite dans la région ont été blessés après que leur motoneige eut entrée en collision avec un arbre, à Saint-Alexis-des-Monts.

L'accident s'est produit jeudi vers 12 h 10 alors que les deux touristes circulaient sur un sentier près du chemin du Lac-à-l'Eau-Claire, près de l'auberge du même nom. Une fausse manœuvre serait à l'origine de la collision avec l'arbre.

Le conducteur de la motoneige et sa passagère ont subi des blessures mineures. Leurs vies ne sont pas en danger.

Les policiers de la Sûreté du Québec ont été appelés sur les lieux afin d'étudier les causes de l'accident.

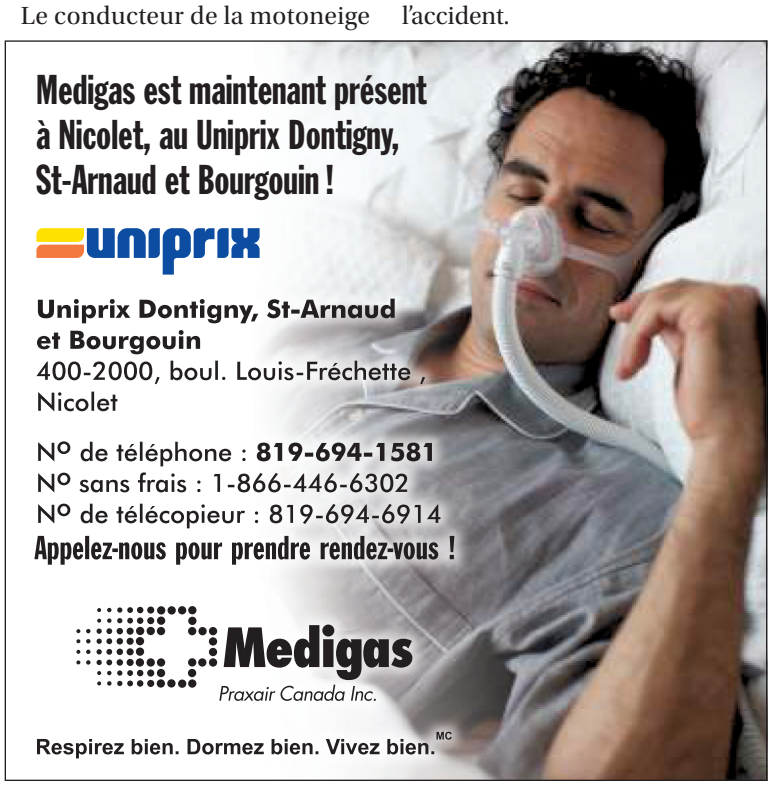

RUE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER À TROIS-RIVIÈRES

Nouveau cas d'appartement saccagé

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le propriétaire d'un immeuble à appartements de Trois-Rivières est en colère après qu'une de ses locataires eut quitté son logement de la rue Saint-François-Xavier en le laissant dans un piteux état. Les pertes financières sont estimées par le propriétaire à plus de 7000 $.

Le ménage n'a visiblement pas été fait lorsque la locataire a abandonné son appartement. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

La locataire, qui vivait dans cet appartement avec ses trois enfants et qui en attendait un quatrième, n'avait pas payé son loyer depuis plusieurs mois. Elle devait, selon le propriétaire des lieux, pas moins de 2100 $.

Avec un jugement d'expulsion immédiate en main de la Régie du logement, ce propriétaire, qui désire conserver l'anonymat, s'est présenté sur place mercredi. C'est alors qu'il a découvert que l'appartement était vide, que des déchets se retrouvaient un peu partout et que plusieurs éléments de l'appartement avaient été brisés.

Le propriétaire de l'appartement avait toutefois noté depuis un certain temps que des déchets s'accumulaient à l'extérieur, mais ce n'était que la pointe de l'iceberg.

«Entre le premier juillet dernier et maintenant, l'appartement s'est vraiment détérioré», explique-t-il. «Il y a des murs et des portes défoncés ainsi que des poignées brisées. Le linoléum (prélart) est à changer complètement. Il n'est pas récupérable. Il y a aussi beaucoup de céramique de cassée. Nous allons devoir démolir et reconstruire.»

Des déchets sont disposés un peu partout dans l'appartement et le lavabo de la salle de bain, qui devra être changé, était utilisé comme cendrier visiblement depuis un bon moment.

Avec les 2100 $ en frais de loyer impayés, les frais juridiques, la main-d'œuvre et les mois où l'appartement ne sera pas loué, les dommages s'élèvent donc, selon le propriétaire, à plus de 7000 $.

«Il faut faire du ménage, plâtrer et peinturer. Il n'y a pas de planchers récupérables. La salle de bain est à refaire au complet. Ça va vite. Une salle de bain on ne s'en sort pas en bas de 3000 ou 4000 $», se désole le propriétaire.

«On va investir un temps fou à nettoyer tellement c'est sale. Et ce qui est cassé est cassé, on ne peut pas le réparer.»

Selon ce propriétaire, la locataire se plaignait que ses enfants étaient souvent malades. Ce dernier comprend maintenant mieux la situation. «Des enfants ne peuvent pas être en santé dans un appartement comme ça.»

Cette mésaventure avec une locataire décourage le propriétaire qui a communiqué avec *Le Nouvelliste* pour dénoncer cette situation.

«C'est des gens pour qui il n'y a plus de loi», estime-t-il en ajoutant «que la loi n'a pas beaucoup de mordant».

«Elle a une dette de 2100 $ sur le logement plus les dommages, mais je n'ai pas beaucoup de recours contre elle. Elle est sur l'aide sociale...»

La loi réglementant la Régie du logement serait donc inadaptée, croit ce propriétaire. «Il y a des failles dans le système. On enferme quelqu'un qui fait un vol de 10 $, mais les gens qui font des dommages [dans des appartements] pour beaucoup d'argent, il ne se passe rien. Je trouve qu'il y a deux réalités.»

Le lavabo de la salle de bain était utilisé comme cendrier. Plusieurs déchets ont été laissés un peu partout dans les pièces de l'appartement.
— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

NOTRE VIDÉO
Voir des images du logement sur nos applications mobiles et sur **lenouvelliste.ca**

Les jeunes envahissent le parc!

Les Défis nordiques du parc national de la Mauricie font bouger près de 1400 élèves

MARIE-JOSÉE MONTMINY
mj.montminy@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Près de 1400 élèves du primaire et du secondaire profitent de l'hiver de façon très dynamique ces jours-ci au parc national de la Mauricie à l'occasion de la septième édition des Défis nordiques. Mercredi et jeudi, près de 1000 élèves de 3e et 4e années du primaire de la Commission scolaire de l'Énergie ont participé aux activités proposées, alors que ce vendredi, 400 adolescentes du secondaire s'activeront à leur tour dans les paysages hivernaux du parc.

On aperçoit sur la photo l'aventurier Frédéric Dion, porte-parole de l'événement, en compagnie des élèves de 3e année et 4e année au départ de la course de 1 km jeudi après-midi. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

Pour l'équipe des Défis du parc de la Mauricie, l'ajout de la clientèle des jeunes dans le rendez-vous annuel revêtait une pertinence bien ancrée dans l'actualité. La directrice générale des Défis Marie-Josée Gervais et son adjointe Sandra McWilliams observaient que les jeunes bougeaient de moins en moins, et ont songé à les intégrer dans l'événement. Comme il était plus difficile de les insérer dans le défi de septembre, on les a invités au défi de l'hiver.

«On remarquait des lacunes chez les enfants. L'hiver, ils étaient moins actifs et il était plus difficile de les motiver à aller jouer dehors. On voulait montrer aux enfants qu'ils peuvent s'amuser bien simplement, dehors, l'hiver», explique Marie-Josée Gervais. Mercredi et jeudi, les élèves du primaire ont complété un parcours à obstacles de 2,5 km et ont participé à une course de 1 km dans la neige. «On leur a fait faire des exercices super simples. Ils ont fait quatre heures d'activité physique dehors dans leur journée!», précise Mme Gervais.

Le porte-parole de l'événement auprès des jeunes, l'aventurier Frédéric Dion, était sur la ligne de départ de la course de 1 km pour encourager les enfants, jeudi. «Mon rôle est de rappeler aux jeunes que c'est important de bouger, que c'est important d'aller jouer dehors. Un pas à la fois! L'important, c'est d'avoir du plaisir. Je suis là pour montrer qu'on peut avoir du plaisir à jouer dehors», a-t-il confié en écho aux idéaux de Marie-Josée Gervais.

Ce vendredi, les filles de 16 écoles secondaires des commissions scolaires du Chemin-du-Roy et de l'Énergie et des écoles privées de ces territoires, se réuniront au parc.

«Elles feront une course à relais de 6 km en équipe de deux, et seront costumées. Quand on est costumé, on ne se prend pas au sérieux! On veut, de cette façon, que tout le monde se sente interpellé, autant les filles qui s'entraînent que les autres. Et en équipe de deux, ça permet de s'encourager!», indique la directrice des Défis.

Les filles pourront aussi pratiquer d'autres activités comme le zumba ou la raquette, par exemple.

Près de 500 personnes se sont inscrites aux activités du Défi samedi.

En avant-midi, les fondeurs parcourront le trajet de 45 km de la Grande traversée Géo Plein air. Ce trajet «extrêmement *challengeant*», selon Marie-Josée Gervais, est aménagé spécialement pour l'événement. En après-midi, les sportifs pourront parcourir 15 km en ski de fond, 5 ou 10 km en FatBike, ou encore participer au triathlon récréatif offert en formule individuelle ou en équipe. Le triathlon combine 3 km de course à pied, 4 km de ski de fond et 3 km de raquette.

NOTRE VIDÉO
Les Défis du parc en images à voir sur nos applications mobiles et sur **lenouvelliste.ca**

AUDIOPROTHÉSISTE
René Leclair
Plus de 10 ans d'expérience
• prothèse auditive • examen et ajustement
Ordre des audioprothésistes du Québec
Tél.: 819 376-6000
info@reneleclair.ca
Trois-Rivières 5495, boul. Jean-XXIII (suite 102)
La Tuque 520, rue Commerciale
Nicolet 160, rue du Faubourg

100mg d'extraits d'isoflavones de soya (génistine, génistéine, etc.)
LA MÉNOPAUSE, UN VIRAGE EN DOUCEUR
La ménopause est inévitable et arrive trop rapidement au goût de certaines. Mais il faut la traverser sereinement, tout en conservant une qualité de vie qui se poursuivra durant les années à venir. Ce tournant n'est pas inquiétant quand il est négocié avec douceur.
fabriqué au Québec
BioActif.quebec
Produit de santé naturel
Ménogène
Aide à réduire les symptômes de la ménopause
NPN : 80003489
32 capsules
Achetez une boîte de Ménogène et recevez la deuxième **GRATUITEMENT** !
En vigueur du 20 au 25 février 2016. Jusqu'à épuisement des stocks.
LIGNES OUVERTES Solutions Santé avec Guylaine Boisvert
sur CKBN-FM Bécancour 90,5 FM samedi de 8 h à 9 h.
Santé en direct avec Johanne Verdon samedi de 8 h à 10 h sur Radio V.M.
Boutique Vitavie au naturel
5455, boul. des Forges
Trois-Rivières 819 378.7777
Commandes postale
1 877 511.3368

MÉGA PROMOTION
Soyez propriétaire d'un condo neuf
Pour seulement 480$/mois* * TOUT INCLUS
•ASCENSEUR •GARAGE INTÉRIEUR
•PISCINE •CLIMATISEUR
819 383-5936
faubourglesrivieres.com

Opticien Denis
819 372.9999

Pied de nez à Péladeau : des péquistes reviennent à la charge sur les paradis fiscaux

DENIS LESSARD
La Presse

QUÉBEC — Petit pied de nez au chef péquiste Pierre Karl Péladeau, des militants du PQ proposeront que leur parti réaffirme son engagement en matière d'élimination des paradis fiscaux, lors du Conseil national de la fin mars, à Trois-Rivières.

Les militants du PQ de Pierre Karl Péladeau réclament une nouvelle profession de foi de leur parti en matière de paradis fiscaux. — PHOTO: LA PRESSE CANADIENNE

L'exécutif de Marguerite-Bourgeoys, une circonscription « orpheline », dans le jargon du parti, et qui n'a donc pas de député péquiste, a inscrit deux résolutions qui seront soumises au débat des quelque 400 délégués péquistes attendus. En l'absence d'un député pour les surveiller, les circonscriptions orphelines ont davantage tendance à avancer des propositions susceptibles de faire grincer des dents à la permanence.

Les dirigeants du PQ ont toutefois bien d'autres chats à fouetter. Le bilan financier du parti qui sera distribué à Trois-Rivières montre que le parti amorce l'année avec un déficit de 2 millions qui ne sera pas totalement résorbé en 2018, la prochaine année électorale – il restera encore 1,4 million inscrit à l'encre rouge –, même si chaque année le nouveau régime de financement des partis assure au PQ des rentrées de 2,4 millions de fonds publics.

Deux semaines après une série de reportages indiquant que lorsqu'il faisait des affaires, Pierre Karl Péladeau avait toléré que Quebecor World utilise des paradis fiscaux afin d'éviter des impôts au Québec et au Canada, les militants réclament une nouvelle profession de foi de leur parti, selon le document obtenu par *La Presse*.

«Il est proposé que le Conseil national réaffirme que l'évitement fiscal, notamment par l'utilisation de paradis fiscaux, constitue une atteinte à la justice sociale qui doit être dénoncée et combattue afin que chaque citoyen et chaque entreprise paie sa juste part d'impôts permettant de financer les programmes et les services de l'État», propose Marguerite-Bourgeoys.

Dans une autre proposition, on demande aux députés péquistes «de faire pression sur le gouvernement afin que celui-ci mette en place une stratégie agressive de lutte contre l'utilisation des paradis fiscaux par les entreprises faisant affaire au Québec».

Les entreprises qui évitent ainsi de payer de l'impôt devraient être privées de contrats gouvernementaux, et les ordres professionnels, les avocats et les comptables devraient prévoir des sanctions pour leurs membres qui contribuent à mettre en œuvre ces stratagèmes.

« Je doute fort que M. Péladeau vote contre ça », estime le président du parti, Raymond Archambault. « Je ne pense pas que ce soit pour faire un pied de nez au chef, il n'est pas contre cette idée de régir les paradis fiscaux, mais c'est une réalité internationale ! », rappelle l'ancien journaliste.

Selon l'enquête de *La Presse*, l'imprimeur Quebecor World a créé 10 entités de 1998 à 2004 en Suisse, au Luxembourg et en Islande, trois pays où l'entreprise n'avait pas d'usine à l'époque où M. Péladeau en était l'un des principaux dirigeants.

AFFAIRE CLAUDE JUTRA

La SQ veut rencontrer la présumée victime

La Presse

La Sûreté du Québec a tendu la main jeudi à l'homme qui dit avoir été agressé sexuellement par le cinéaste Claude Jutra pendant son enfance: le corps policier a fait savoir que des enquêteurs souhaitent le rencontrer pour prendre sa plainte sur les agressions répétées qu'il a évoquées dans *La Presse*.

«Nous avons compris que la personne a exprimé le souhait de rester anonyme pour le moment et nous respectons ce souhait. Mais nous souhaitions lui dire que nous sommes prêts à prendre sa plainte», explique le capitaine Guy Lapointe, responsable des communications du corps policier.

Pour que le message se rende au destinataire, M. Lapointe a communiqué lui-même jeudi avec le journaliste Hugo Pilon-Larose, qui a recueilli le témoignage très détaillé de la présumée victime et contre vérifié plusieurs de ses affirmations. « Je ne peux pas répondre ce soir par oui ou par non. Je vais y réfléchir », a répondu Jean au journaliste.

Sous le pseudonyme de «Jean», l'homme a raconté avoir été agressé à plusieurs reprises par le cinéaste, de l'âge de 6 à 16 ans. Il en a parlé pour la première fois à ses proches seulement après la mort de l'artiste en 1986, notamment parce qu'il se sentait incapable de briser le mythe entourant le nom «Jutra».

ENCOURAGÉES À DÉNONCER

Yves Lever, l'auteur de la biographie de Claude Jutra à l'origine de la saga, a aussi affirmé jeudi à *La Presse* que le cinéaste aurait fait deux autres victimes.

Une de ces présumées victimes avait 12 ans lorsque les faits allégués seraient survenus, a-t-il poursuivi, ajoutant qu'un membre de sa famille lui avait raconté l'histoire. Cette victime, ajoute-t-il, vivait «en périphérie» de la famille.

Encore une fois, la police aimerait à en savoir plus. «Nous invitons aussi toute personne qui aurait pu être victime ou qui aurait de l'information pertinente à transmettre à communiquer avec la centrale d'information criminelle au 1-800-659-4264», a dit le capitaine Lapointe.

Dans l'ensemble, la SQ a souligné jeudi qu'elle encourage toutes les victimes d'agressions sexuelles à porter plainte, même si leur agresseur est décédé et qu'il ne peut plus être traduit en justice.

«Que ce soit des victimes ou des témoins, on les encourage à contacter leur service de police local. Il ne faut pas croire qu'on ne fait rien parce que le suspect est décédé: une enquête criminelle peut être ouverte quand même pour vérifier s'il y a des complices et s'assurer que la victime a reçu le support et le soutien dont elle a besoin », explique la sergente Mélanie Dumaresq.

Un Trifluvien blessé par l'explosion de la batterie de sa vapoteuse

Le Soleil

Un résident de Trois-Rivières a subi des blessures à une main et à une cuisse après qu'une batterie au lithium, servant à alimenter une vapoteuse, eut explosé dans la poche de son pantalon.

L'accident inusité est survenu jeudi au moment où l'homme était à l'entrée du Centre de foires de Québec, où se déroule le Salon Expo habitat. La victime a subi des brûlures au premier et au second degré qui nécessitaient une intervention médicale.

Sur Internet, plusieurs histoires circulent concernant l'explosion d'une batterie pendant l'utilisation d'une vapoteuse. Dans le cas présent, la pile se trouvait libre dans la poche du Trifluvien. Mélissa Bédard, conseillère à la boutique E-VapCharest, a une petite idée de ce qui a pu se produire.

«S'il traînait une batterie de rechange, c'est sans doute elle qui a explosé, présume-t-elle. Une batterie sèche, que ce soit au lithium ou que ce soit une Duracell, ça ne doit pas être en contact avec du métal, comme des clés ou des pièces de monnaie. J'avise toujours mes clients de ce risque-là et leur dit de ranger leur batterie de rechange dans un étui en caoutchouc.»

La spécialiste estime par ailleurs que les incidents liés aux vapoteuses qui ont récemment été rapportés dans les médias proviennent généralement d'une mauvaise utilisation ou d'un défaut du matériel.

«Les gens vont acheter ça sur Internet, mais les explications ne viennent pas avec. C'est pour ça qu'on a des boutiques spécialisées, pour que les gens aient une machine prête à utiliser quand ils repartent et qu'ils sachent comment s'en servir, quoi faire et quoi ne pas faire», dit Mélissa Bédard.

Souvent, les batteries explosent parce qu'on n'a pas utilisé le bon chargeur, note la vendeuse de cigarettes électroniques. «Il ne faut pas utiliser un chargeur trop puissant, de plus de deux ampères. Si c'est trop puissant, c'est comme si j'essayais de faire passer une balle de golf dans une paille. Elle va passer, mais la paille va fendre», illustre Mme Bédard, selon qui «le mieux, c'est d'acheter le chargeur qui va avec la machine».

PRÉPARATION DE *LA PETITE SÉDUCTION* À NICOLET

Rencontre citoyenne le 29 février à l'hôtel de ville

NICOLET (MR) — La Ville de Nicolet invite la population à assister à une rencontre citoyenne, le lundi 29 février à 19 h à la salle Joseph-Ovide-Rousseau de l'hôtel de ville, avec l'équipe de production de l'émission *La Petite Séduction* de Radio-Canada et le comité organisateur.

Cette rencontre vise à présenter le concept et les détails de l'émission qui sera tournée à Nicolet. La population sera invitée à interagir sur le canevas de l'émission de l'équipe de production en plus d'être sollicitée à une participation active et engagée. Rappelons que Nicolet accueillera l'actrice Mélissa Désormeaux-Poulin.

Diverses possibilités d'implication seront offertes à la population, que ce soit pour une participation à l'organisation des segments de l'épisode avec le comité organisateur, le soutien technique lors du déploiement du tournage ou pour faire de la figuration. Les personnes désirant soumettre des idées peuvent acheminer un courriel de suggestions à *g.duval@nicolet.ca*. L'ensemble des suggestions seront soumises à l'équipe de production. «L'implication et la participation citoyenne sont garantes du succès de notre *Petite Séduction*», a souligné la directrice du Service des communications de la Ville, Aline Blais.

Ateliers gratuits en orthophonie à la bibliothèque Gatien-Lapointe

TROIS-RIVIÈRES (MJM) — Des ateliers gratuits pour les enfants de six mois à six ans seront offerts à l'Espace biblio-jeux de la bibliothèque Gatien-Lapointe de Trois-Rivières samedi par des orthophonistes et des étudiants à la maîtrise en orthophonie de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Ces ateliers s'adressent aux enfants qui présentent ou non des difficultés d'acquisition du langage.

Trois-Rivières en action et en santé (TRAS), en collaboration avec les bibliothèques de Trois-Rivières et le département d'orthophonie de l'UQTR, a mis en place l'Espace biblio-jeux pour répondre à un besoin de la population. «Il y a eu une consultation citoyenne et les parents ont demandé d'avoir une ressource gratuite en orthophonie pour les soutenir dans leurs besoins et dans celui des enfants. C'est à partir de ce moment que nous avons fait des démarches pour créer des rencontres», explique Benoit Magny, agent de développement pour TRAS.

Quatre rencontres se sont déjà tenues depuis l'automne, permettant à plus de 35 familles de bénéficier de l'expertise des orthophonistes dans le développement langagier des enfants. Les parents peuvent aussi se rendre à la bibliothèque Gatien-Lapointe pour utiliser des jeux reliés ou non à l'apprentissage du langage. La bibliothèque compte 130 activités pour stimuler le langage.

sports experts®

LIQUIDATION
FIN DE SAISON
Dès le mercredi 17 février

RAQUETTES À NEIGE
ET ÉQUIPEMENT DE SKI
ET PLANCHE À NEIGE**

30% À 50% DE RABAIS
sur notre prix original*

**INCLUANT LES SKIS ALPINS ET DE FOND, PLANCHES, BOTTES ET FIXATIONS

VASTE SÉLECTION DE MANTEAUX ET PANTALONS D'HIVER POUR ADULTE

40% DE RABAIS
sur notre prix original*

THE NORTH FACE · Columbia · Pajar CANADA · LOLË · HH HELLY HANSEN · SPYDER · et plus !

*Excluant les produits Canada Goose, Parajumpers et Nobis

50% DE RABAIS
sur notre prix original*

Choisissez parmi BURTON · ROSSIGNOL · SALOMON · FIREFLY

Columbia · THE NORTH FACE · SOREL · et plus !

BOTTES D'HIVER

20% À 50% DE RABAIS
sur notre prix original*

*Excluant les produits Bogs.

MANTEAUX ET PANTALONS D'HIVER POUR JUNIOR

50% DE RABAIS
sur notre prix original*

*Excluant les produits Canada Goose.

Meilleure forme. Meilleure vie.MD

MAGASINEZ en ligne sur sportsexperts.ca

YouTube

*Certains magasins franchisés Sports Experts® peuvent avoir offert des produits à un prix moindre que notre prix original. La sélection de produits et les prix peuvent varier d'un magasin à l'autre. Cette promotion de 7 jours débute le 17 février 2016. Les rabais de cette annonce sont en vigueur du mercredi 17 février au mardi 23 février 2016. Les rabais sur certains produits peuvent se prolonger après cette promotion. Si nous découvrons des erreurs ou omissions dans la publicité, Sports Experts® fera les corrections nécessaires et en avisera les consommateurs le plus rapidement possible. Les quantités peuvent être limitées. La sélection (styles, couleurs, grandeurs et modèles) peut varier par magasin. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités achetées. ®Marque déposée de FGL Sports ltée. Les autres marques de commerce sont détenues par leur(s) propriétaire(s) respectif(s).

SE-17FE16-11492

éditorial

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE** Rédacteur en chef **STÉPHAN FRAPPIER** Directeur de l'information **STÉPHAN RATELLE**

Le club des petits cadeaux

MARTIN FRANCOEUR
m.francoeur@lenouvelliste.qc.ca

Il faut croire qu'il y a des 375es anniversaires plus importants que d'autres.

La Ville de Québec dévoilait hier le cadeau qu'elle offrira à Montréal pour son 375e anniversaire. Une œuvre d'art urbain assez impressionnante, inspirée de l'histoire sportive de Montréal. Une bagatelle de 225 000 $ qui décorera le nouveau parc Ville-de-Québec, à l'angle de la rue Sherbrooke et du boulevard Pie-IX.

Ce cadeau est un des premiers à être confirmés ou officialisés pour Montréal et ses fêtes du 375e. Il faut s'attendre à ce que d'autres villes posent un geste d'amitié semblable. C'est de mise, dit-on.

Et ces cadeaux s'ajoutent aux millions de dollars que la métropole recevra en subventions fédérales et provinciales, c'est-à-dire de l'argent provenant de vos poches et des miennes. En février 2014, Nicolas Marceau, alors ministre des Finances du gouvernement péquiste en place, annonçait que la contribution du Québec aux fêtes du 375e de Montréal allait être de 125 millions $. Même si les libéraux tentent par tous les moyens de revoir à la baisse ce montant, il reste que l'organisation montréalaise compte sur une subvention de cet ordre de la part du gouvernement québécois.

Le fédéral, de son côté, a déjà annoncé qu'il ramasserait la facture de 30 millions $ pour illuminer le pont Jacques-Cartier, un cadeau pour le 375e. Et la contribution d'Ottawa pourrait être bonifiée par d'autres subventions de toutes sortes. Lors de la dernière campagne électorale, le Bloc québécois réclamait que la participation du fédéral au 375e de Montréal soit au moins équivalente au montant qu'il avait versé à Québec pour son 400e, soit 110 millions $.

En plus, Montréal a le bonheur de voir ses anniversaires importants correspondre à ceux de la Confédération canadienne. En 2017, Montréal aura 375 ans, alors qu'on célébrera le 150e de la Confédération.

Trois-Rivières a beau avoir des anniversaires synchronisés – à un siècle près – avec l'arrivée de Jacques Cartier à Gaspé, mais plus souvent qu'autrement, ça fait passer la ville deuxième.

Pour son 375e, Trois-Rivières n'avait pas eu de cadeaux de villes amies. Et sur le plan des subventions, ce n'était pas les vaches grasses. Le gouvernement du Québec avait versé 2 millions $, alors que le Fédéral, à la dernière minute, avait versé un montant de 610 000 $ pour un obscur programme de promotion des festivités à l'extérieur du pays. Et en 2011, deux ans après les Fêtes, le fédéral rappelait cette subvention parce qu'une irrégularité administrative avait été observée dans les réclamations. Un cadeau de Grec, finalement.

Et on ne peut pas considérer que les subventions fédérale et provinciale pour l'Amphithéâtre Cogeco comme étant des cadeaux, puisqu'elles ont été versées selon un programme normé, soit le volet «Grands projets» du programme Chantiers Canada-Québec.

Alors ça fait des cadeaux bien minces pour un 375e anniversaire.

Imaginons une famille au sein de laquelle on organise toute une fête pour un des enfants qui vient d'avoir dix ans, avec une fête intime et une simple boîte de Lego comme cadeau. Deux ans plus tard, cet enfant est rendu à douze ans et ne comprend pas trop pourquoi son petit frère, qui atteint à son tour l'âge de dix ans, a droit a une fête avec plein d'amis, des jeux gonflables, un spectacle privé d'Arthur l'Aventurier et des tas de cadeaux. Tout ça pour un même dixième anniversaire.

Bien sûr Montréal est plus grosse que Trois-Rivières. Bien sûr on parle d'une métropole. Mais même les prorata ne tiennent pas.

La Ville de Québec avait offert une œuvre d'art discrète à Trois-Rivières pour son 350e, en 1984. Mais rien de comparable à l'aménagement d'un parc urbain.

Faut croire que si on n'est pas une métropole ou une capitale, les anniversaires n'ont pas la même signification.

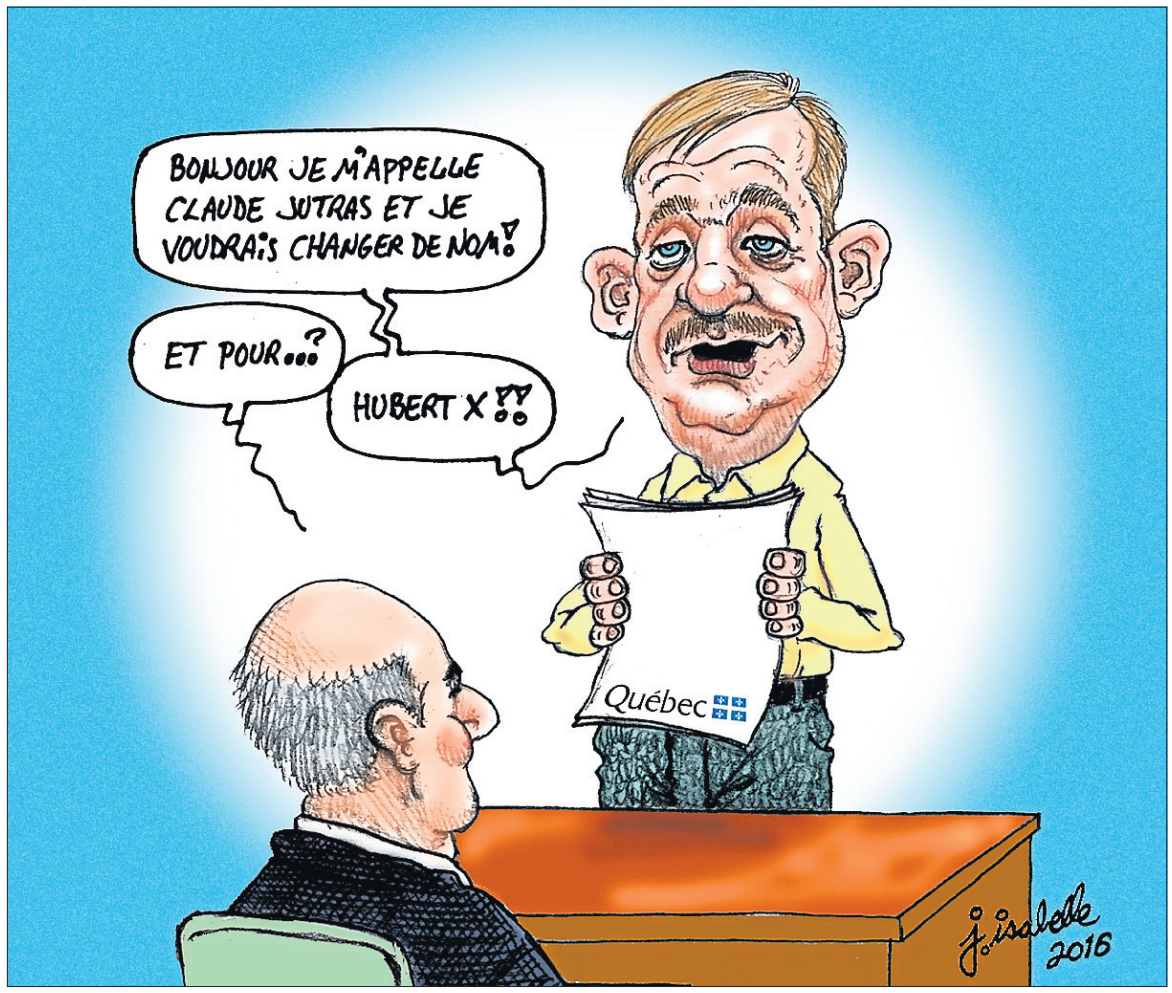

MON CLIN D'ŒIL **STÉPHANE LAPORTE** *Collaboration spéciale*

Au fond, Carey Price pourrait encore gagner le trophée du joueur le plus utile à son équipe.

CARREFOUR DES LECTEURS

Pensez aux petits épargnants

Je veux exprimer aux grands décideurs des Caisses Desjardins mon mécontentement face à cette fermeture prévue le 4 avril prochain. Tout a commencé en fermant le guichet automatique de la Caisse populaire Sainte-Cécile et de l'établissement de la Caisse populaire Notre-Dame, sur le boulevard du Saint-Maurice. Pas de problème, nous dit la Caisse, vous pouvez aller au Coin Saint-Paul. Motif invoqué: l'augmentation fulgurante des transactions par Internet. D'accord.
Je demande à la Caisse de m'envoyer un employé gratuitement pour me montrer à effectuer mes transactions en ligne et de m'indiquer quelle imprimante je dois acheter pour imprimer des billets de banque.
J'ai commencé à travailler à 20 ans et mon père m'a montré comment me faire un budget. C'était bien avant ces distributrices de billets qui nous font croire qu'en sortant du guichet, elles font de nous des personnes riches. Comme bien des personnes de mon entourage, je gère un budget serré, et en mettant à jour mon livret, je sais toujours combien je peux dépenser, je suis certaine que mon livret coûte moins cher qu'un relevé posté à chaque mois.

Je demande à ces savants administrateurs d'avoir une pensée pour leur fondateur Alphonse et sa dévouée Dorimène. Cela peut les aider à penser aux petits épargnants.

Lucie Camirand
Trois-Rivières

Des titres, encore des titres

Nous sommes pourtant en 2016 et on a souvent l'impression que la fonction est plus importante que la personne. On nage dans les titres et qualificatifs au même rythme – ou presque – qu'à l'époque de la révolution tranquille. C'est encore monsieur le président qui demande à madame la rectrice de saluer madame la ministre après la rencontre avec maître chose et monseigneur untel. Jusqu'à Sophie Grégoire, la conjointe de Justin Trudeau, que l'on qualifie de première dame du pays. Prosternation loufoque ou culte maladif? Comment alors, devrait-on appeler le conjoint d'une femme première ministre? De plus, si l'épouse d'un maire est qualifiée de mairesse, quel devrait être le titre approprié pour le conjoint d'une vraie mairesse? Monsieur le mairier, le mairieux? C'est sans compter les «votre seigneurie», «son éminence», «son excellence», «le très honorable» et autres termes propres au culte du faux-respect que j'appelle l'aplatventrisme. On se croirait parfois à Londres, au cœur de la monarchie, avec ses princesses, barons, archiducs et autres génuflextions verbales attribuées à des gens, souvent nés de parents aux épithètes ronflantes. Personnellement, je suis un être humain et j'ai un nom. Ensuite seulement, j'ai une fonction.

Roger Matteau
Shawinigan

CARREFOUR DES LECTEURS

L'OPEP de l'érable

L'auteur, Sylvain Charlebois, est professeur au Food Institute de l'Université de Guelph.

Le Rapport Gagné portant sur l'avenir du secteur acéricole au Québec attire l'attention ces temps-ci, et avec raison. Il recommande de mettre fin au système de quotas de production, le fameux cartel du «pétrole doré», rien de moins. L'abolition d'un tel régime n'est pas simple et il y a fort à parier que certains s'y opposeront vigoureusement. Mais en considérant l'état actuel de cette industrie, le rapport ne fait que souligner l'urgence pour ce secteur de songer à une approche différente.
Selon la façon actuelle de procéder, ayant vu le jour il y a une dizaine d'années, les acériculteurs québécois sont assujettis à un guichet unique et doivent vendre leur sirop à la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. En retour, la Fédération, une division de l'influent monopole syndical de l'Union des producteurs agricoles (UPA), a le devoir de vendre le sirop au prix le plus élevé possible. Pour faire partie du système au Québec, il faut aussi détenir des quotas de production créant ainsi un contingentement imposé de façon artificielle. Tout cela a pour objectif, sans contredit, de maintenir le prix du litre du sirop d'érable élevé et d'augmenter les profits du secteur.
Alors, en principe, l'intention d'une telle stratégie est de stabiliser les revenus des acériculteurs; un avantage peu négligeable, vu les saisons souvent écourtées par les changements climatiques.
Le système s'accompagne d'une réserve stratégique, la même réserve qui a terni la réputation du Québec et du Canada avec le fameux vol de 18 millions $ de sirop d'érable en 2012. Une histoire invraisemblable qui a inspiré blagues et railleries à l'international. Cet inventaire contient toujours des millions de litres de sirop d'érable ce qui compromet la qualité du produit, un autre problème reconnu par le rapport Gagné. Ce dernier statue également sur le manque de rigueur en matière de contrôle et traçabilité, et ce, à juste titre.
L'héritage du procédé actuel est peu reluisant. Le cartel de l'érable subit un peu le même sort que l'OPEP pour le pétrole. En voulant gonfler les prix et servir des producteurs domestiques, on permet à la concurrence d'émerger et d'éroder l'influence du cartel. C'est exactement ce qui se passe au Québec avec le sirop d'érable. Le rapport Gagné mentionne que l'industrie acéricole québécoise a perdu 10 % de son marché au profit des Américains.

Le Québec produit maintenant moins de 70% de la production mondiale, contrairement à plus de 80% il y a dix ans. — PHOTO : LE SOLEIL

Le Québec produit maintenant moins de 70 % de la production mondiale, contrairement à plus de 80 % il y a dix ans. De plus, une étude récente suggère que d'ici deux ans, cette part pourrait fondre à 63 %. Depuis la création du cartel, l'influence du Québec sur les marchés mondiaux ne cesse de s'effriter.
Le ministre Paradis estime qu'il a l'intention d'agir rapidement, il n'a d'ailleurs pas vraiment le choix. Comme le souligne le rapport Gagné, les récentes ententes avec l'Europe et le corridor Asie-Pacifique offrent aux acériculteurs québécois un meilleur accès à plus de 1,3 milliard de consommateurs affluents. Pendant que les producteurs québécois composent avec une tactique très restrictive, les acériculteurs hors Québec comme les Ontariens pourront profiter de cette plus grande ouverture vers de nouveaux marchés. Pire encore, les Américains, en cours de négociation avec les Européens, peuvent sérieusement miner le Québec avec leur sirop d'érable qui attire de plus en plus l'attention par son prix abordable et sa qualité qui étonne.
Avec le très généreux Farm Bill américain, les acériculteurs québécois se doivent de mettre en valeur l'esprit entrepreneurial si présent dans la belle province.
En fin de compte, et sans rentrer dans les détails, le rapport Gagné favorise un système hybride qui permettrait à la Fédération de maintenir son rôle de guichet tout en laissant certains acériculteurs développer leur propre marché de façon indépendante. C'est une solution à mi-chemin qui mérite d'être considérée sérieusement.
À une époque où les producteurs sont plus informés, éduqués et que les marchés sont plus ouverts que jamais, l'approche stratégique de commercialisation qui favorise la gestion de l'offre atteint tranquillement sa fin de vie utile. Des intentions sincères étaient sous-jacentes à la création du cartel, mais il est temps pour certains d'avouer que la vision de l'époque manquait d'envergure.

Des questions au premier ministre

Lettre au premier ministre du Québec, Philippe Couillard.

Monsieur,
Depuis votre entrée en poste, je ne cesse, comme la majorité de mes concitoyens, de me questionner sur les motifs qui vous servent. De moins en moins d'emplois, de plus en plus de coupes. Je suis à même de constater, depuis quelques semaines, votre soif de pouvoir, celle qui semble vous nourrir.
Les décisions de votre gouvernement sont de plus en plus loufoques. Est-ce que vous avez la moindre idée de la difficulté à se trouver un emploi, depuis votre élection?
J'ai honte à mon pays, honte à mon gouvernement. Je dis mon, mais je n'ai pas contribué à vous installer sur votre siège, veuillez le croire.
Est-ce que vous m'avez demandé mon avis avant de disposer de MON argent pour rafistoler ou tenter de rafistoler Bombardier? Car il s'agit bien de MON argent, gagné à la sueur de mon front. Aujourd'hui, elle se démène, seule en pays lointain, afin de tenter de vendre ce que je devrai payer si elle ne réussit pas. À cause de vous.
M'avez-vous également consultée pour savoir ce que je pensais du «don» que les ours polaires du Zoo de Saint-Félicien viennent de recevoir? Êtes-vous passé par La Tuque dernièrement, en allant vous balader dans votre comté? Non? Vous auriez dû. Vous y verriez un appauvrissement, parce que les gens perdent leur emploi au profit d'animaux de zoo. Savez-vous ce que ça peut faire à une ville, éloignée, de voir 150 de ses hommes et femmes perdre leur emploi, sans espoir d'en obtenir un autre? Probablement pas. Parce que vous avez décidé qu'il en serait ainsi.
Qui êtes-vous donc pour décider de nous tourner en ridicule? Car il s'agit bien de ce que vous et vos élus sont en train de faire.
Est-ce que vous m'avez demandé mon avis pour ainsi vous lever et parler en mon nom dans le dossier Anticosti?
Non. Non, non et non.
Vous vous êtes fait le porte-parole du payeur de taxes, du travailleur, de l'aîné, sans même leur demander s'ils avaient envie que vous deveniez celui par qui le mal arrive. Car il est en route.
Qu'est-ce que nous ferons de nos jeunes, de nos aînés que nous ne pourrons plus garder dans leur maison? Avez-vous une réponse sensée à me donner, ou bien vous lèverez-vous et me répondrez-vous que je devrai faire ce que vous me direz de faire?
Je refuse. J'ai été trop longtemps à votre service. Maintenant, c'est à vous d'être au mien.
C'est pourquoi le bon peuple, le pauvre peuple devrais-je dire, vous paie. Pour être à leur service, et non le contraire.
Vous avez remanié «votre» gouvernement sur la base d'une parité. Laissez-moi rire. Vous avez mis de côté l'expérience, tout ça parce que vous avez pensé, à ma place encore une fois, que je préférerais voir plus de femmes en position de pouvoir. C'est là que vous errez, gravement.
Je suis pourtant une femme et je me bats depuis des années pour que l'égalité m'atteigne.
Or, je ne revendiquerais jamais un siège, une position pour lesquels je n'aurais aucune compétence. C'est ce que vous avez fait. Et vous avez erré.
Qu'est-ce que je dois maintenant penser de mon gouvernement? Qu'il se moque de moi?
Aidez-moi à comprendre comment moi j'erre dans ma manière de vous juger. Car je vous juge. Parce que mon salaire vous sert. Et j'en ai marre.
Levez-vous, Monsieur, et demandez pardon à tous ceux et toutes celles qui, comme moi, ont honte et n'en peuvent plus de subir votre dictature. Je le répète, je n'ai pas contribué à vous installer sur votre trône, mais veuillez croire que je ferai tout ce qui est humainement possible pour aider à vous en faire tomber. Tout simplement parce que votre suffisance, votre arrogance, votre droit de gérance me sont devenus intolérables.
Tomber est humain, se relever est divin. C'est la grâce que je nous souhaite.
Claudette Claveau
La Tuque

Écrivez-nous

Écrivez-nous à
opinions@lenouvelliste.qc.ca

Pour être publié dans le journal ou sur notre site Web **opinions.lenouvelliste.ca** votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

leNouvelliste Ça se passe CHEZ NOUS

PUBLICITÉ

CONSTRUCTION PARÉ ET BOISVERT, LE CHOIX PAR EXCELLENCE!!

Nouvelle entreprise dans les grandes régions de Trois-Rivières et Bécancour, Réjean Boisvert et Éric Morin ont plus de 37 ans d'expérience dans le domaine. Ils seront à votre écoute pour réaliser votre rêve de construction neuve ou vos rénovations tant convoitées. Que ce soit pour un projet clé en main ou pour la réalisation de tous vos petits et grands projets de rénovations ou encore des projets commerciaux, Réjean et Éric forment une équipe d'expérience. Communiquez avec eux pour une rencontre ou une soumission. On attend votre appel ! Réjean Boisvert 819-266-2367 ou Éric Morin 819-697-9532

EXCLUSIF EN MAURICIE, NOUVELLE BOUTIQUE STUDIO C DE CENTURA CHEZ DECO SURFACES TROIS-RIVIÈRES.

C'est avec une grande fierté que DECO Surfaces Trois-Rivières accueille depuis le 27 janvier dernier la nouvelle boutique Studio C de Centura. Sélectionné comme endroit privilégié par ce distributeur, l'entreprise DECO Surfaces Trois-Rivières, experts et spécialiste dans le domaine des couvre-planchers et de la décoration en Mauricie, est heureuse de présenter les collections de revêtement de sol du leader Centura. L'une des plus importantes sociétés d'importation de revêtements de sols en Amérique du Nord, Centura propose une variété de porcelaines, céramiques, vinyles, stratifiés, tapis et produits connexes. DECO Surfaces Trois-Rivières a ouvert ses portes depuis maintenant 4 ans au 4910 boul. des Forges, Trois-Rivières. Visitez l'entreprise sur : www.decosurfacestroisrivieres.com , Facebook et Pinterest.

GAGNANT DU CONCOURS DE LA BIJOUTERIE FERNAND RACINE

Dans le cadre du concours «OFFREZ UN BIJOU ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN CRÉDIT-VOYAGES DUNE VALEUR DE 500$», orchestré par la bijouterie Fernand Racine du 1er novembre au 24 décembre dernier, c'est, M. Jean-François Boisvert, de Trois-Rivières qui s'est mérité le prix. Mme Manon Pellerin, propriétaire de l'Agence de voyages Rêvasol, en collaboration avec Transat s'est vue remettre le crédit-voyage de 500$ à M. Boisvert, en présence de M. Fernand Racine, propriétaire de la bijouterie Fernand Racine. Félicitations au gagnant!

Sur la photo : Manon Pellerin, Jean-François Boisvert, Fernand Racine et Julie Michaud, du Nouvelliste.

RÉGIMES DE RETRAITE À SHAWINIGAN

La Ville entreprend les démarches pour suspendre l'indexation

GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Comme il fallait s'y attendre, la Ville de Shawinigan souhaite se prévaloir d'une disposition de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, qui lui permettra de suspendre l'indexation automatique des rentes à compter du 1er janvier 2017.

Deux résolutions en ce sens ont été adoptées lors de la séance du conseil municipal du 9 février. La première vise les employés syndiqués et l'autre, le régime de retraite du personnel cadre et non syndiqué.

Cette suspension de l'indexation doit aider les municipalités à rétablir la pleine capitalisation des caisses. Au 31 décembre 2013, le régime de retraite du personnel syndiqué traînait un déficit actuariel de neuf millions de dollars, mais était tout de même capitalisé à 91 %. Celui du personnel cadre et non syndiqué accusait un déficit de 6,4 millions $. Sa capitalisation se retrouvait tout juste sous la barre des 80 %.

Selon l'article 16 de la loi précitée, la suspension de l'indexation de la rente des retraités au 31 décembre 2013 peut être appliquée «lorsqu'il est démontré que le régime n'est pas pleinement capitalisé dans une évaluation actuarielle établie avec les données arrêtées au 31 décembre 2015». Cet exercice n'a pas encore été réalisé, mais des deux côtés de la table, on reconnaît qu'il serait étonnant que les deux années qui séparent ces évaluations aient permis de résorber ces déficits.

Pour Alain Thiffault, membre du comité de retraite du personnel syndiqué et président des cols bleus, les résolutions adoptées par le conseil municipal ne représentent pas de grandes surprises.

> **«Nous devions donner notre indication à savoir si nous nous prévaudrons de cette option de suspension de l'indexation jusqu'à ce qu'on ait capitalisé totalement les fonds à 100 %, plus une réserve de 10 %, comme la loi nous l'indique»**

«On ne peut rien faire contre ça; c'est une loi», laisse-t-il tomber.

En fait, ces résolutions visent non seulement à prévenir les comités de retraite visés de se prévaloir de cette disposition de la loi, mais également à aviser les bénéficiaires qu'ils seront convoqués à une rencontre d'information pour leur présenter la situation financière de leur régime au 31 décembre 2015. Les dates de ces rencontres ne sont pas encore fixées.

«Nous devions donner notre indication à savoir si nous nous prévaudrons de cette option de suspension de l'indexation jusqu'à ce qu'on ait capitalisé totalement les fonds à 100 %, plus une réserve de 10 %, comme la loi nous l'indique», résume le maire, Michel Angers. «Mais il faut faire une nouvelle étude actuarielle pour savoir où on est rendus.»

TOUJOURS SANS CONTRAT

Pendant que se poursuivent ces rencontres pour sécuriser l'avenir des régimes de retraite des employés municipaux, les négociations pour le renouvellement des conventions collectives des cols bleus et des cols blancs se poursuivent dans la plus grande discrétion à Shawinigan. Les contrats sont échus depuis le 1er janvier 2015.

À chaque fois qu'il est interrogé sur ce sujet, M. Angers assure que les discussions vont bien, sans plus de détails. De son côté, M. Thiffault mentionne qu'un vote unanime sur l'adoption de moyens de pression a été obtenu en assemblée générale en novembre. Par contre, il précise que la population ne doit pas s'attendre à en faire les frais.

«On ne fera pas de coups d'éclat», assure-t-il. «On va continuer à ramasser la neige, on va rentrer la fin de semaine. Notre but, ce n'est pas de nous mettre la population à dos.»

Pour le moment, ces moyens de pression sont axés sur des stratégies de communication. Les syndiqués envoient à chaque semaine des notes à l'administration municipale sur des «faits cocasses» observés. D'autres stratégies un peu plus embarrassantes pour l'employeur sont prévues si les négociations se retrouvaient dans un cul-de-sac.

«On danse le cha-cha-cha : deux pas de reculons, deux pas d'avant», résume le président des cols bleus. «C'est très lent, mais on ne peut pas dire que ça va mal.»

ACTUALITÉS MUNICIPALES - SHAWINIGAN

Entretien des immeubles

Shawinigan (GV) — Les élus de Shawinigan viennent d'adopter un règlement d'emprunt de 1,75 million $ pour procéder à des travaux de rénovation, d'entretien, de réparation et d'amélioration sur différents bâtiments et infrastructures municipaux.

Appui à La Tuque

Shawinigan (GV) — Lors de sa dernière séance régulière, le conseil municipal de Shawinigan a adopté une longue résolution pour appuyer les démarches de l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice afin que la Ville de La Tuque soit reconnue à titre de capitale forestière du Québec.

Installation de compteurs d'eau

Shawinigan (GV) — Le conseil municipal de Shawinigan a récemment accordé le contrat pour l'installation de compteurs d'eau résidentiels à Lecompte Pouliot, au montant de 138 222 $.

Subventions du Pacte rural

Shawinigan (GV) — Le conseil municipal de Shawinigan accorde une aide financière à deux projets conformes à la Politique nationale de la ruralité 2014-2024.

Ainsi, une somme de 11 900 $ provenant du Pacte rural est versée pour le projet de plage au parc des Piles, dans le secteur Saint-Jean-des-Piles. Grâce au même programme, un montant de 14 070 $ est attribué à l'Association pour la protection du lac à la Tortue pour le projet de nettoyage des berges.

FIN DU LITIGE ENTOURANT AVEOS

Le jeu gagnant d'Air Canada

SYLVAIN LAROCQUE
La Presse

Le PDG d'Air Canada, Calin Rovinescu, a une fois de plus montré ses talents de fin stratège en se servant d'une commande d'avions que Bombardier attendait désespérément pour se débarrasser d'un boulet qui hantait la compagnie aérienne depuis 2012: le dossier Aveos.

La volonté d'en finir avec le dossier Aveos a aidé Air Canada à surmonter ses réticences de longue date à l'égard de la C Series de Bombardier.— PHOTO: LA PRESSE CANADIENNE

Au siège social d'Air Canada, près de l'aéroport Montréal-Trudeau, on a très mal réagi quand la Cour d'appel a donné raison au gouvernement du Québec dans cette affaire, l'automne dernier. Confirmant un jugement de la Cour supérieure, le tribunal a conclu qu'Air Canada avait violé sa loi constituante en transférant majoritairement à l'étranger les activités d'entretien lourd de ses avions, ce qui avait mené à la faillite de son ancienne filiale et à la perte de 1700 emplois dans la région de Montréal. Air Canada craignait comme la peste d'être déboutée en Cour suprême.

«Nous sommes très satisfaits d'avoir réglé cette poursuite Aveos et l'incertitude qu'elle aurait pu susciter », a ainsi déclaré M. Rovinescu mercredi, au moment d'annoncer une entente avec le gouvernement. Dans cet accord, Québec promet de laisser tomber sa poursuite en échange d'un engagement écrit d'Air Canada d'effectuer au Québec l'entretien lourd de ses futurs avions C Series pendant au moins 20 ans.

«C'est sûr que ça soulage Air Canada, a convenu jeudi Suzanne Benoît, PDG d'Aéro Montréal. M. Rovinescu est un très bon négociateur et il a su saisir une opportunité.»

La volonté d'en finir avec le dossier Aveos a aidé Air Canada à surmonter ses réticences de longue date à l'égard de la C Series de Bombardier. Mais comme le transporteur a obtenu un très bon prix pour des appareils encensés par les spécialistes, personne ne lui en voudra de ne pas avoir choisi des Embraer ou des Boeing. En prime, Air Canada a gagné quelques points dans l'opinion publique.

1000 EMPLOIS ?

De son côté, le gouvernement Couillard tenait à donner un autre coup de pouce à la C Series, qu'il voit comme l'avenir de l'industrie aéronautique québécoise. La ministre de l'Économie, Dominique Anglade, soutient qu'un «centre d'excellence mondial» de maintenance d'avions C Series pourrait employer au moins 1000 personnes à terme, à condition toutefois que d'autres compagnies aériennes fassent appel à lui en plus d'Air Canada.

Selon Mme Anglade, même si Québec avait gagné en Cour suprême, il est loin d'être certain qu'Air Canada aurait rapatrié ici l'entretien lourd de ses avions, qui est principalement effectué au Minnesota depuis 2012.

«Un litige ne garantit pas un seul emploi, sauf celui des avocats qui travaillent dessus », a-t-elle déclaré hier à La Presse Affaires.

Et que dire des 1700 ex-salariés d'Aveos ? «La grande majorité d'entre eux, si ce n'est pas la totalité, se sont replacés», a insisté la ministre. David Chartrand, de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale, n'en est pas si sûr. Environ 200 ex-employés ont été embauchés par les firmes Lockheed Martin et AJW, qui ont repris une partie des activités d'Aveos. Quelques dizaines d'autres sont allés chez Premier Aviation, Avianor ou Bombardier, alors que certains ont opté pour une retraite anticipée. «Mais ce n'est pas vrai que tout le monde s'est retrouvé du boulot», dit M. Chartrand.

Le premier ministre manitobain, Greg Selinger, a indiqué hier que son gouvernement négociait actuellement avec Air Canada dans le but de récupérer en tout ou en partie les quelque 400 emplois d'Aveos perdus à Winnipeg en 2012.

«Si on réussit à s'entendre sur un nombre raisonnable d'emplois», la province pourrait elle aussi envisager d'abandonner sa poursuite contre Air Canada, a affirmé M. Selinger à La Presse Affaires.

Dans le milieu de l'aéronautique, on voit mal comment le jugement d'un tribunal aurait pu faire renaître l'entretien lourd d'aéronefs au Québec. « Ç'aurait été comme de l'acharnement thérapeutique de tenter de relancer des activités dans lesquelles nous n'étions plus concurrentiels », a estimé Mme Benoît.

Isabelle Dostaler, professeure à l'Université Concordia, a quant à elle souligné que l'engagement d'Air Canada allait permettre au Québec d'acquérir un savoir-faire de pointe dans la maintenance d'avions faits de matériaux composites.

Aucun impact chez Premier Aviation

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Air Canada a beau être libéré d'un litige entourant Aveos en plus de procéder à une commande d'avions CSeries, ce mouvement dans le monde de l'aéronautique n'affectera pas pour autant les activités de Premier Aviation.

Selon ce que *Le Nouvelliste* a appris, des perspectives de retombées sont plutôt lointaines pour le Centre de révision de Trois-Rivières. Compte tenu que les besoins d'entretien d'un appareil n'apparaissent pas avant deux ans d'usage et que les premières livraisons de CSeries pour Air Canada ne sont pas prévues avant 2019, «c'est du très long terme comme impact», a-t-on admis.

En 2012, la décision du transporteur de ne plus confier les activités de révision et d'entretien lourd de ses avions à Aveos avait entraîné la faillite de l'entreprise montréalaise et la perte de plus de 2500 emplois à Montréal, Winnipeg et Vancouver.

Dans les jours suivants, Air Canada avait dirigé trois appareils chez Premier Aviation qui, de son côté, avait vite tenté de recruter parmi le personnel qualifié d'Aveos.

affaires

TORONTO	12 931,36 **+ 64,20**
NEW YORK	16 413,43 **- 40,40**
S&P 500	1917,83 **- 8,99**
PÉTROLE	$US 30,77 $US **+ 0,11**
DOLLAR	¢US 72,73 ¢US **- 0,24**
EURO	$CAN 1,5258 ¢CAN **+ 0,06**

facebook.com/lenouvelliste

MRC DE MÉKINAC

Une nouvelle image

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

SAINT-TITE — La MRC de Mékinac a dévoilé mercredi soir sa nouvelle image. Elle souhaite ainsi mieux rejoindre tous les citoyens de son territoire.

Cette nouvelle image passe essentiellement par un nouveau logo où les mots «MRC» et «Mékinac» sont couronnés d'une roue de calèche rouge et marron.

Ce logo a été développé par Amélie Gauthier de l'entreprise Ôze publicité en collaboration avec l'équipe de la MRC de Mékinac.

Très visible sur le logo, la roue représente «l'avancement perpétuel du temps» et fait référence aux nombreux sentiers de pistes cyclables, pédestres, équestres et de quads que l'on retrouve dans cette MRC.

«Elle rappelle également le côté western, mais fait aussi référence aux roues d'engrenage des industries présentes dans notre MRC et est également un des symboles de la technologie», explique Julie Robillard, coordonnatrice aux projets spéciaux et aux relations avec le milieu de la MRC de Mékinac, par voie de communiqué.

«La roue est également celle qu'on utilise en agriculture et en forêt, mais aussi celle qui a servi à nous porter jusqu'ici, sur les routes ou sur l'eau.»

Par ailleurs, les nouvelles couleurs de ce logo n'ont pas été choisies au hasard. Celles-ci ont une signification qui représente bien la diversité du territoire de la MRC.

«Le gris signifie la justice, la neutralité et l'équité. Le rouge quant à lui représente la force, l'énergie, l'intensité et la passion dont font preuve les gens d'ici. On lui attribue l'émotion, la persévérance et la détermination. Il est entrecoupé d'une texture marron à qui on attribue la solidité, la stabilité et la fiabilité», souligne Julie Robillard.

«Le marron est aussi associé à la terre, la nature, la neutralité, le terroir, le recyclage. Il représente la terre, les arbres et les aliments présents sur notre territoire.»

Rappelons que la MRC de Mékinac regroupe dix municipalités, soit celles de Grandes-Piles, Hérouxville, Lac-aux-Sables, Notre-Dame-de-Montauban, Saint-Adelphe, Saint-Roch-de-Mékinac, Saint-Sévérin, Sainte-Thècle, Saint-Tite ainsi que Trois-Rives.

Les dix rayons de la roue du logo, une pour chaque municipalité de la MRC, rappellent d'ailleurs cette réalité.

Alain Vallée, préfet de la MRC de Mékinac et maire de Sainte-Thècle, et Claude Beaulieu, directeur général de la MRC, ont dévoilé mercredi le nouveau logo de la MRC. — PHOTO: MRC DE MÉKINAC

DELASTEK DÉBOUTÉE DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL

Autre victoire syndicale

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN— Le Tribunal administratif du travail vient de rejeter la demande de Delastek de réviser une décision rendue à son endroit le 31 août 2015. Alors que les deux parties s'accusaient mutuellement de négocier de mauvaise foi, la Commission des relations du travail avait donné raison aux syndiqués en grève en plus de remettre à l'ordre le président de l'entreprise, Claude Lessard.

Or, le 29 septembre 2015, celui-ci a décidé de contester uniquement les conclusions relatives aux menaces de transfert des activités de l'entreprise.

Dans leur décision rendue le 16 février dernier, les juges administratifs Sylvain Allard, Line Lanseigne et Lyne Thériault ont indiqué que la Commission n'entrave aucunement le droit légitime de Delastek de décider de l'évolution de son entreprise. «Elle interdit plutôt les menaces exercées dans le but de déstabiliser et d'affaiblir le Syndicat ou ses représentants et de les discréditer auprès des membres ou du public en général», précise le trio qui rejette ainsi la demande de révision déposée par Delastek et son président, qui n'a pas voulu commenter la nouvelle. «Nous sommes très satisfaits de la décision que les trois juges du tribunal administratif du travail ont rendue», a simplement fait savoir le président de la section locale 1209 d'Unifor, Alexandre Maranger.

› COCKTAIL DES MICROS DE LA CCIS

Une centaine de personnes ont participé à la huitième édition du Cocktail des micros de la Chambre de commerce et d'industrie de Shawinigan au Centre des arts mercredi soir, ce qui constitue la plus faible participation à ce rendez-vous initié en 2009. En 2011, pas moins de 225 visiteurs s'étaient rassemblés au même événement. Une fois de plus, les participants ont pu se régaler de bouchées préparées par des artisans locaux. De gauche à droite, on reconnaît Marc Ducharme (microbrasserie Broadway), Martin St-Pierre (directeur général de la CCIS), Philippe Brunel (Le Trou du diable) et Martin Dumont (président par intérim de la CCIS). M. St-Pierre a profité de l'occasion pour confirmer que le président et chef de la direction de Nemaska Lithium, Guy Bourassa, s'adressera aux membres de la CCIS le 23 mars, une activité qui s'ajoute au calendrier régulier. Enfin, l'organisme vient également d'annoncer la nomination de Claudine Drolet comme responsable des communications et des événements. — PHOTO SYLVAIN MAYER

Un séjour exploratoire agroalimentaire dans Mékinac

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

SAINT-TITE — L'organisme Place aux jeunes tiendra en mars un séjour exploratoire agroalimentaire afin de permettre à de jeunes diplômés ou travailleurs de découvrir tout le potentiel de la MRC de Mékinac.

Les 19 et 20 mars prochain, Place aux jeunes Mékinac permettra à un groupe de jeunes intéressés de découvrir les possibilités d'affaires et d'établissements dans cette région. L'organisme est d'ailleurs en période de recrutement et recherche des personnes voulant participer à ce séjour exploratoire. Ce week-end de découvertes se veut en quelque sorte une petite séduction pour de jeunes diplômés ou travailleurs. Ceux-ci n'ont d'ailleurs aucuns frais à débourser pour y participer.

Les participants seront donc invités à découvrir le territoire de la MRC de Mékinac, pourront visiter des entreprises locales, assisteront à la présentation des perspectives et des opportunités en agriculture, rencontreront des intervenants socioéconomiques et découvriront des produits du terroir. Des jeunes entrepreneurs du milieu viendront également rencontrer les participants afin de discuter avec eux.

Les personnes intéressées par ce séjour exploratoire doivent communiquer avec Mélanie Thiffeault du Carrefour emploi Mékinac au 418 365-7070 ou par courriel à migration@cjemekinac.org. Le séjour est entièrement gratuit et les places sont limitées.

CANADIAN TIRE

Bénéfice amélioré au 4e trimestre

TORONTO — La Société Canadian Tire a dévoilé jeudi un bénéfice net de 241,5 millions $ ou 3,01 $ par action au quatrième trimestre, comparativement à 206,6 millions $ ou 2,44 $ par action l'an dernier. Cela représente une amélioration d'environ 17 pour cent.

Ses produits trimestriels ont glissé de 7,4 pour cent à 3,38 milliards $, notamment en raison d'une météo plus clémente, d'un ralentissement de l'économie albertaine et du recul du prix de l'essence. Le quatrième trimestre de 2015 comprend aussi une semaine d'activités de moins par rapport à l'exercice précédent.

Exception faite des ventes d'essence, les revenus de Canadian Tire reculent de 5,8 pour cent à 3 milliards $.

Pour l'exercice 2015, Canadian Tire annonce un bénéfice net de 735,9 millions $.

ACIER MARQUIS VIENT DE CÉLÉBRER SES 30 ANS D'EXISTENCE

Une heureuse diversification

L'usine de Saint-Célestin compte une cinquantaine d'employés

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

SAINT-CÉLESTIN—Quand il a démarré son entreprise en 1986 à Saint-Célestin avec une poignée d'employés, Gaston Bergeron était loin de se douter que celle-ci ferait travailler une cinquantaine de personnes 30 ans plus tard. Or, si Acier Marquis peut célébrer un tel anniversaire, c'est grâce à une relève familiale qui a su poser les bons gestes stratégiques au fil des ans.

«Dans mon temps, on faisait un peu de tout», se rappelle le fondateur par rapport aux tâches internes. Or, il y a quelques années, une réorganisation aura permis l'arrivée d'un directeur général et d'un directeur de projets, la prise en charge du département opérationnel et la création d'un poste de ressources humaines-marketing.

Et au cours des années, histoire de rester actuelle et efficiente, l'entreprise familiale a réalisé plusieurs investissements: agrandissement de l'usine et des bureaux, acquisition de nouveaux équipements à la fine pointe de la technologie et remplacement du système de ventilation de l'atelier de peinture.

«Nos investissements auront permis de diversifier nos marchés et de réaliser nos premières exportations aux États-Unis», explique le directeur général, Simon Drouin, qui parle d'un marché hors Québec de l'ordre de 60 à 70 pour cent. Et il ne cache pas que la faiblesse du dollar canadien, «c'est positif pour l'industrie de l'acier».

Selon ses dirigeants, Acier Marquis a su justement saisir les opportunités de changements et de bouleversements de l'industrie métallurgique afin d'évoluer et de demeurer «un partenaire présent pour ses clients», précise Marjolene Beaudoin, aux ressources humaines-marketing.

Dans l'ordre habituel, on retrouve Vianney Bergeron, propriétaire et directeur de l'administration et développement des affaires, ses parents France Béliveau et Gaston Bergeron, fondateur, Simon Drouin, directeur général, et Dominic Bergeron, propriétaire et chargée de projets. — PHOTO MARC ROCHETTE

Celle-ci souligne d'ailleurs que le parcours de l'entreprise centricoise, «qui a le vent dans les voiles», a été marqué par l'effort et la créativité, «ce qui lui ont permis de s'imposer comme leader dans son milieu».

«Dans son processus de croissance, Acier Marquis mise sur une approche d'amélioration continue basée sur la force de ses équipes de travail», poursuit-elle.

Il y a quatre ans, un quart de soir a même été créé. «Cela a engendré au moins 15 nouveaux emplois comprenant des soudeurs-assembleurs et des journaliers», rapporte l'un des propriétaires qui occupe le poste de directeur de l'administration et développement des affaires, Vianney Bergeron.

D'autres investissements sont à venir chez Acier Marquis, mais l'équipe de direction se dit en mode exploration. «Mais le nerf de la guerre, ce sont les soudeurs», admet Mme Beaudoin.

Acier Marquis propose de multiples produits, comme des structures d'acier et des métaux ouvrés en acier. L'entreprise se distingue également par ses services tels que la conception, la fabrication, la finition, la manutention ainsi que le transport de structures et de pièces d'acier. Les produits qui y sont conçus s'appliquent, entre autres, aux domaines de l'énergie (biomasse, hydroélectrique, chauffage industriel), de la fonderie et de l'environnement minier.

MAURICE RICHARD COPRÉSIDE L'ÉDITION 2016 DU VOLET CENTRICOIS

Place au Défi OSEntreprendre

DRUMMONDVILLE (MR) — Le président-directeur général de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, Maurice Richard, coprésidera le volet centricois de la 18e édition du Défi OSEntreprendre, connu jusqu'à tout récemment sous l'appellation Concours québécois en entrepreneuriat. Il partagera la tâche avec le président de l'Association régionale de développement économique du Centre-du-Québec (ARDECQ), Martin Dupont.

«Le Défi OSEntreprendre est une occasion unique de démontrer la vitalité économique de la région et de faire la promotion de l'entrepreneuriat sur notre territoire. À mon avis, il ne fait pas de doute que le développement économique du Québec passe par l'entrepreneuriat. Chapeau à toutes ces personnes qui osent entreprendre», a commenté l'ancien maire de Bécancour.

L'an dernier, la région Centre-du-Québec a accueilli 58 projets dans le volet Entrepreneuriat étudiant et 53 plans d'affaires dans le volet Création d'entreprise.

Les entreprises ayant déposé leur candidature entre 1998 et 2010 sont invitées à la soumettre de nouveau. Ce faisant, elles courent la chance de mériter un prix régional de 10 000 $ et de représenter le Centre-du-Québec au niveau national où une bourse de 25 000 $ est en jeu.

Le président-directeur général de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, Maurice Richard, en compagnie du président de l'Association régionale de développement économique du Centre-du-Québec, Martin Dupont.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 14 mars 2016 à 16 heures. Tous les critères d'admissibilité, ainsi que la liste des catégories et des prix spéciaux, sont accessibles en ligne au *www.OSEntreprendre.quebec*. Les personnes intéressées à s'inscrire peuvent aussi entrer en contact avec le département de développement économique de leur MRC ou leur établissement scolaire.

Le gala régional aura lieu le 4 mai prochain dans la MRC de Bécancour à la Salle multifonctionnelle de Saite-Françoise. Les lauréats se partageront près de 22 000 $ en bourses et représenteront le Centre-du-Québec lors de la finale nationale qui se déroulera le 16 juin 2016 à Québec où près de 200 000 $ seront remis en bourses aux lauréats nationaux.

Lise Watier repasse sous contrôle québécois

La Presse

Groupe Marcelle acquiert Lise Watier Cosmétiques. L'entreprise met la main sur un «joyau avec une gamme de produits magnifiques», au dire de son président qui promet de maintenir les quatre marques-phares des deux entités, soit Marcelle, Anabelle, Lise Watier et CW Beggs and Sons. Il s'engage aussi à établir et à maintenir une étroite relation avec la Fondation Lise Watier. «On souhaitait une telle acquisition depuis longtemps, car nous n'avions pas de marque de prestige, admet David Cape. Ça nous rend ainsi plus forts.»

Lise Watier Cosmétiques redevient ainsi québécoise. L'entreprise fondée en 1972 avait une première fois été vendue en 2007 à la société d'investissements Imperial Capital Corporation, de l'Ontario, qui en était alors devenue l'actionnaire majoritaire. On estimait alors la transaction à plusieurs dizaines de millions de dollars.

En 2013, Lise Watier cédait la direction de l'entreprise au Français Pierre Plassard, pour se consacrer à temps plein à sa fondation. Avant de quitter la présidence, celui-ci assurera une transition pendant quelques mois. « Nous prévoyons des ajustements au niveau de la direction, mais nous voulons combiner nos forces pour le développement de produits et la fabrication », affirme David Cape.

Si la marque Lise Watier survit, l'entreprise est désormais fusionnée au sein de Groupe Marcelle.

IGA NICOLET
RECHERCHE
ASSISTANT-GÉRANT FRUITS ET LÉGUMES
TEMPS PLEIN
ASSISTANT-GÉRANT ÉPICERIE
TEMPS PLEIN
PÂTISSIER
25 À 35 HEURES/SEMAINE
Apportez votre curriculum vitae au 2000, boul. Louis-Fréchette Nicolet, 819 293-6937 ou faites-le parvenir par courriel à : emploiiganicolet@cgocable.ca
a/s Nathalie Camirand ou François Arseneault

La nouvelle réalité de la commandite

La journée fric en a exploré les nouveaux paramètres pour les mondes de la culture et du tourisme

FRANÇOIS HOUDE
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca

Trois représentantes d'entreprises ayant un important volet de commandite ont été invitées à parler des exigences à ce niveau. Ce sont, de gauche à droite: Lucie Lamoureux, directrice de l'engagement sociétal chez Loto-Québec, Caroline Beaudry, directrice Relations avec les communautés chez Cogeco et Mélanie Hamel, conseillère en communications chez Desjardins, Caisse des Trois-Rivières. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

TROIS-RIVIÈRES — D'emblée, le seul titre de l'événement qui se tenait jeudi à l'initiative de Culture Mauricie, La journée fric, en donnait le ton: l'argent est le nerf de la guerre aussi bien dans le monde culturel que du tourisme. Les deux domaines étaient réunis avec des représentants du monde des affaires pour aborder la question du financement repensé en initiatives de commandites.

On le sait, le financement public pour les entreprises et événements n'est plus ce qu'il était. Il faut donc se tourner vers d'autres sources et dans ce contexte, la commandite apparaît comme une avenue particulièrement intéressante. Seulement, la commandite aussi a changé et c'est ce dont les participants ont discuté au cours de la journée. Ils ont pu découvrir qu'il ne suffit plus d'afficher le logo d'un commanditaire sur le site de son événement pour justifier une commandite. Les entreprises sont à la recherche d'un partenariat où les deux intervenants trouvent leur profit. Il faut innover, faire preuve de créativité pour convaincre les commanditaires d'injecter de l'argent. Il faut leur démontrer la valeur du véhicule qu'on leur propose et comment ils y gagneront.

À l'heure du midi, Culture Mauricie avait invité trois représentantes de commanditaires québécois majeurs, Cogeco, Loto-Québec et Desjardins, à élaborer sur les paramètres de leurs choix de commandites.

Les trois interlocutrices ont été unanimes à insister sur la nécessité pour les demandeurs de faire leurs devoirs, de faire des recherches exhaustives pour bien cibler à qui ils font leur demande pour s'assurer qu'ils cadrent bien dans les paramètres du commanditaire tout en indiquant qu'il est aujourd'hui primordial de faire preuve de créativité.

Les directeurs généraux du FestiVoix et du Festival western de Saint-Tite, Thomas Grégoire et Pascal Lafrenière, ont aussi été invités à témoigner de leur perspective. Ils en sont arrivés aux conclusions que la commandite est plus que jamais un milieu difficile à conquérir, que beaucoup d'efforts sont désormais nécessaires pour obtenir des revenus et, surtout, que la commandite est un domaine nettement plus complexe qu'il l'a jadis été.

Éric Lord, le directeur général de Culture Mauricie, organisme mandaté pour mettre sur pied l'événement, faisait, en fin de journée, un constat positif de La journée fric.

«Nous avons atteint le maximum de participants qu'on pouvait accueillir, mais surtout, je suis très heureux de la pertinence de nos intervenants. La présence de représentants de trois gros commanditaires est un coup dont nous sommes très fiers. Tout ce qui a trait au financement préoccupe énormément nos membres à Culture Mauricie et les participants à cette journée ont manifesté beaucoup d'intérêt pour les propos présentés.»

«Il y a dix ans, le monde de affaires, le tourisme et la culture étaient nettement séparés mais il est de plus en plus évident qu'ils sont étroitement liés et partagent des intérêts communs. La commandite concerne ces trois secteurs et il est clair qu'on parle désormais de partenariat entre les entreprises et les commandités. Les entreprises utilisent des événements culturels comme véhicule pour mieux vendre leurs produits.»

«À mes yeux, un point central présenté au cours de la journée, c'est que la commandite n'est plus ce qu'elle était. Les entreprises ont de nouvelles exigences et il importe que les intervenants en soient conscients. Les notions de partenariats gagnant-gagnant et d'activation de la commandite étaient inconnues dans le passé et elles sont en train de prendre une place prépondérante. Je pense que les intervenants ont clairement présenté les nouveaux enjeux. On sort de cette journée avec des évidences claires pour les intervenants du monde culturel ou touristique: il faut adapter notre façon de travailler dans le monde de la commandite. À chacun désormais de réfléchir sur la façon par laquelle il peut répondre à ces exigences en fonction de sa réalité propre. Ça va exiger une réflexion et aussi plus de travail de la part des demandeurs mais c'est devenu essentiel pour eux.»

– PHOTO: SYLVAIN MAYER

› BORÉALIS ET LE TEMPS D'UNE PINTE S'ASSOCIENT

Le musée Boréalis et la microbrasserie Le Temps d'une Pinte ont annoncé jeudi un partenariat. L'institution et la coopérative de travailleurs s'associent pour offrir une plus-value à l'expérience du parcours urbain Premier Shift déjà offert par le musée Boréalis. La microbrasserie lance même une bière nommée Premier Shift afin d'officialiser ce partenariat. La bière Premier Shift s'inspire de la glorieuse époque de la CIP à Trois-Rivières. Il s'agit d'une pale ale canadienne des années 30, à une époque où les travailleurs consommaient une bière après leur «shift» à l'usine. Gustavo Nevares, maître brasseur de la microbrasserie, a percé le baril de la bière Premier Shift sous le regard de Valérie Bourgeois, directrice générale de Boréalis et présidente de Tourisme Mauricie, de Stella Montreuil, présidente de la Corporation de développement culturelle de Trois-Rivières, ainsi que d'Alex Dorval, directeur du marketing de la microbrasserie et coopérative de travailleurs Le Temps d'une Pinte.

JONATHAN PAINCHAUD SE FAIT UNE FÊTE DE JOUER À L'EXTÉRIEUR LORS DES NUITS POLAIRES

Le froid s'incline devant l'énergie

FRANÇOIS HOUDE
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — El Niño étant le commanditaire principal des Nuits polaires 2016, on prévoit des températures relativement douces pour les deux soirées de festivités autour de la scène installée rue des Forges.

La température ambiante serait glaciale que la scène n'en sera pas moins torride avec les invités qu'on a choisis. Vendredi soir, ça débutera avec Sylvain De Carufel à 19 h, suivi de l'irrésistible Éric Masson à 20 h puis de DJ Danick Bastien à 21 h 30. Samedi, avec une température prévue au-dessus du 0°, on présentera le spectacle de Dave Roussy à 19 h 15 puis de Jonathan Painchaud dès 20 h, suivi de DJ Danick Bastien en clôture de soirée.

On n'oublie pas, bien sûr, que le traditionnel feu d'artifice, rehaussé par plusieurs pétards de 10e anniversaire des Nuits polaires, sera présenté au parc portuaire à 19 h.

Tout sympathique et festif que peut être un spectacle extérieur en plein hiver, il n'en reste pas moins que la formule vient avec ses contraintes. Jonathan Painchaud en convient. «La dernière fois que j'ai présenté un spectacle en hiver, ça fait quelques années, on avait joué à - 25° et ma guitare s'était brisée sous l'effet du froid. J'avais pas mal convenu de ne plus en faire mais quand la proposition des Nuits polaires est venue, j'ai décidé de donner une nouvelle chance au concept. Je sais à quel point le public trifluvien aime la fête et franchement, je suis très excité.» Sa page Facebook en témoigne d'ailleurs alors qu'il y fait une petite promo sympathique pour l'événement.

Le musicien a pris soin de consulter la météo et est rassuré par les prévisions. «On annonce 2° ou 3° alors, ça va être infiniment plus confortable que ce qu'on a déjà connu. Il va se faire beaucoup de travail pour accorder les instruments pendant le spectacle, mais je sais aussi que les installations seront faites pour qu'on ait un peu de chaleur sur scène. C'est sûr que ce n'est pas l'idéal pour les musiciens mais on compense largement par le plaisir qu'on va avoir.»

L'auteur, compositeur et interprète Jonathan Painchaud, en spectacle samedi soir, sera la tête d'affiche de la portion culturelle des Nuits polaires qui se dérouleront à partir de vendredi soir.

Il n'est pas sans apprécier le petit extra que l'organisation lui réserve, à lui comme au public, avec l'hommage au film *La guerre des tuques 3D* qui se traduira par une bataille de balles de neige artificielle. Il en profitera pour interpréter son tube *Héros*, numéro 1 au palmarès, issu de la trame sonore du film.

Bien sûr, les circonstances exigent un contenu musical festif et orienté rock, mais ce n'est pas vu comme une contrainte pour le chanteur.

«De toute façon, je dois dire que notre spectacle est pas mal plus orienté vers le rock. On a des chansons plus douces pour assurer une respiration au spectacle mais admettons que je ne suis pas reconnu pour mes ballades. C'est un show conçu pour faire bouger le monde, les faire danser et chanter.»

Il est déjà clair pour lui comme pour ses quatre musiciens qu'il s'agit d'une occasion spéciale «... qui nous sort de nos bottines, selon ses propres termes. On prend ça avec un clin d'œil en sachant qu'on n'est pas là pour offrir la performance la plus *clean* possible. Quand le vent d'hiver te souffle sur les doigts, c'est facile de s'enfarger! Mais on sait comment ça se passe pour l'avoir déjà fait et on va avoir du gros plaisir avec mes bons amis de la Trifluvie.»

Lors de l'entrevue accordée au *Nouvelliste* mercredi dernier, le musicien était en studio à travailler sur les chansons d'un nouvel album dont la sortie vient d'être fixée au 15 avril. «Je suis super content. Tous mes autres albums sont arrivés dans des contextes où je vivais des moments difficiles dans ma vie. C'est le premier que je conçois alors que tout va vraiment bien pour moi. Ça promet pour samedi soir!»

Cosby demande un remboursement à la plaignante qui l'accuse d'agression sexuelle

The Associated Press

PHILADELPHIE — Bill Cosby demande à la plaignante qui l'accuse d'agression sexuelle de rembourser le montant qu'il lui a versé dans le cadre d'une entente à l'amiable conclue quelques années plus tôt.

Dans une poursuite pour bris de contrat déposée jeudi, M. Cosby accuse Andrea Constand d'avoir collaboré «volontairement» avec la police qui avait rouvert une enquête sur l'affaire, ce qui a mené à l'arrestation de l'ancienne vedette de la télévision américaine, l'année dernière.

La poursuite allègue que Mme Constand n'avait pas l'obligation de collaborer avec les autorités de la Pennsylvanie puisqu'elle habite le Canada. L'entrevue que sa mère et elle ont donnée à la police était «volontaire» et a violé les termes de l'entente, est-il écrit dans le document.

Les avocats de M. Cosby plaident que Andrea Constand a fait fi de son engagement de ne rien révéler sur les événements en vertu de l'entente, puisqu'elle n'était pas obligée de parler aux autorités.

M. Cosby est accusé d'avoir agressé sexuellement Mme Constand dans sa résidence en banlieue de Philadelphie, en 2004. S'il est reconnu coupable, il pourrait écoper d'une peine de prison de dix ans.

Il n'a pas encore livré son plaidoyer, mais ses avocats ont fait savoir qu'ils avaient l'intention de rétablir sa réputation.

La poursuite de M. Cosby mentionne également la mère et les avocats de la plaignante parce qu'ils auraient collaboré avec les autorités du comté de Montgomery, l'année dernière. Ils auraient aussi invité les médias et parlé publiquement de l'affaire.

Les avocats d'Andrea Constand ont assuré qu'il y avait une clause dans l'entente leur permettant de parler aux autorités. Cette poursuite est la dernière contre-attaque de Bill Cosby, 78 ans, face aux plaintes de douzaines de femmes qui l'accusent de les avoir droguées et violées. Il a déjà déposé des poursuites en diffamation contre des plaignantes de Springfield, au Massachusetts, et Los Angeles.

MOTS CROISÉS

www.hannequart.com

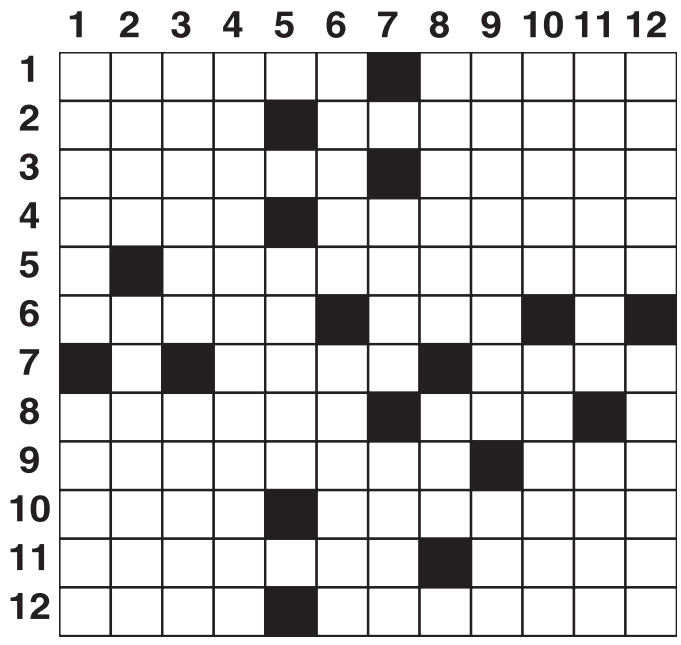

No 4541

Horizontalement

1 Acceptée –Canard plongeur.
2 Zone externe du globe –Brusque.
3 On peut en trouver dans les huîtres –Équidé hybride.
4 Département français –Cheval.
5 Grivoise.
6 Mise à sec –Monnaies roumaines.
7 Friandise québécoise –Loupe.
8 Femme de Tahiti –Guère.
9 Populations sémitiques –Pronom personnel.
10 Cinquante-trois –Se dit d'un ver.
11 Bedonnante –État d'Asie.
12 Fils d'Aphrodite –Faire un rot.

Verticalement

1 Allure –Soupape à clapet.
2 Créateur –Tout petit parasite.
3 Rire (Se) –Hostilité.
4 Caractère de ce qui est injustifié.
5 Fourmi reproductrice.
6 Ouvrage en prose –Reportée au pouvoir.
7 Titre féminin abrégé –Disposer les couleurs d'une certaine façon.
8 Sans prétention –Lettre grecque.
9 Pierre de lune –Indique que l'on cite.
10 Protester –Marque l'égalité.
11 Écart d'une commune, en France –Forme sinueuse.
12 Est compris dans –S'abstenir de.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	K	A	L	E	I	D	O	S	C	O	P	E
2	R	U	A	N	D	A	■	O	U	R	A	L
3	E	X	I	T	■	D	E	C	R	I	R	E
4	M	■	N	E	P	A	L	■	L	O	T	I
5	L	O	I	R	S	■	A	M	I	N	E	S
6	I	R	E	■	I	P	P	O	N	■	R	■
7	N	E	R	E	■	L	I	N	G	E	R	E
8	■	I	■	C	R	A	D	O	■	B	E	R
9	C	L	A	R	I	N	E	T	T	E	■	R
10	A	L	T	I	S	E	■	O	I	N	T	E
11	S	O	R	E	■	T	O	N	N	E	A	U
12	E	N	E	R	V	E	■	E	S	S	O	R

CITATION SECRÈTE

par Isabelle Vadeboncoeur

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Thème : Citation de Jules Renard

I E I	E M L	U U E	T N R F	A T S	R U S	D E A P	R O G	A A E U	R I	T P	L E	S T U	R E S
		■									■		
■							■		■				
					■					■			
	■			■					■				

SOLUTION
du dernier numéro

Citation de Amélie Nothomb:
Que devrait être le corps ?
Un objet de pur plaisir et de pure liesse.

MOT MYSTERE

MATHEMATIQUES - Un mot de 8 lettres

X	I	S	R	E	R	D	N	E	G	N	E	E	C	A
E	D	R	O	C	Q	R	M	A	O	T	N	R	R	R
N	U	E	B	U	E	S	U	M	N	G	A	O	O	T
E	A	I	A	I	I	S	E	A	I	B	L	B	G	I
I	L	T	M	R	S	Q	N	L	E	Y	P	N	L	N
R	R	E	P	T	U	O	T	L	A	X	I	O	M	E
E	R	M	E	E	N	O	I	T	A	V	E	L	E	O
P	P	V	R	E	S	T	E	E	B	M	O	H	R	S
E	I	R	E	N	R	R	R	D	O	U	Z	E	T	E
N	E	B	A	I	D	E	A	L	O	E	Z	N	E	M
O	D	E	E	U	Q	I	G	O	L	I	I	O	M	E
T	J	D	N	U	M	Z	X	L	E	O	L	Z	O	R
W	R	I	I	A	L	E	E	S	P	I	L	L	E	T
E	O	V	G	O	D	E	L	S	I	O	L	A	G	X
N	I	E	L	K	E	R	R	E	S	O	U	D	R	E

Solution du dernier problème : MARTINSON MM4622

ABEL
AMPERE
ARC
ARTIN
AXIOME
BOOLE
CORDE
DIX
DOUZE
DUAL
ELEVATION
ELLIPSE
ENGENDRER
ENTIER
EQUERRE
EULER
EXTREMES
GALOIS
GAUSS
GEOMETRE
GODEL
IDEAL
IMAGE
JEANS
KLEIN
LIGNE
LOGIQUE
NEPERIEN
NEWTON
NOME
NONANTE
PIED
PLAN
POINT
PREMIER
PRISME
QUATRE
RESOUDRE
RESTE
RHOMBE
SEIZE
SERRE
SIX
STEVIN
TABLE
TAYLOR
TIERS
TREIZE
TRIEDRE
UNION
VIDE
VINGT
ZERO
ZONE

Défiez notre
Supergrille du samedi
dans l'édition Week-end

Sudoku

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

			5	7		9		
			4		8			
1	8	7			2			
		1		5			9	
9								8
6	5		9		3		7	2
	6	5						
			3		7	1		
						8	3	

Niveau de difficulté : DIFFICILE 3266

Solution du dernier sudoku

8	1	9	3	7	5	4	6	2
3	6	2	4	9	8	7	1	5
4	7	5	2	1	6	8	9	3
9	2	4	7	8	3	1	5	6
7	5	6	1	4	2	3	8	9
1	8	3	6	5	9	2	4	7
6	4	7	9	3	1	5	2	8
2	3	8	5	6	4	9	7	1
5	9	1	8	2	7	6	3	4

Par Fabien Savary 3265

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à **info@les-mordus.com**

MANDRAKE

BÉBÉ BLUES

JÉRÉMIE

BEN

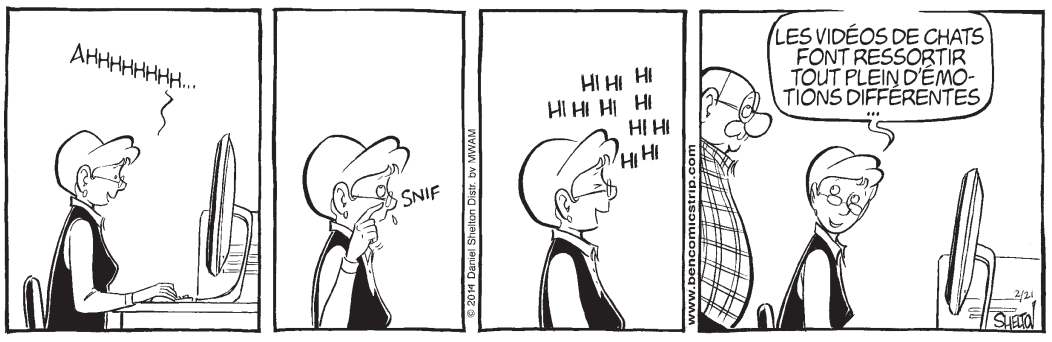

Êtes-vous observateurs?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.

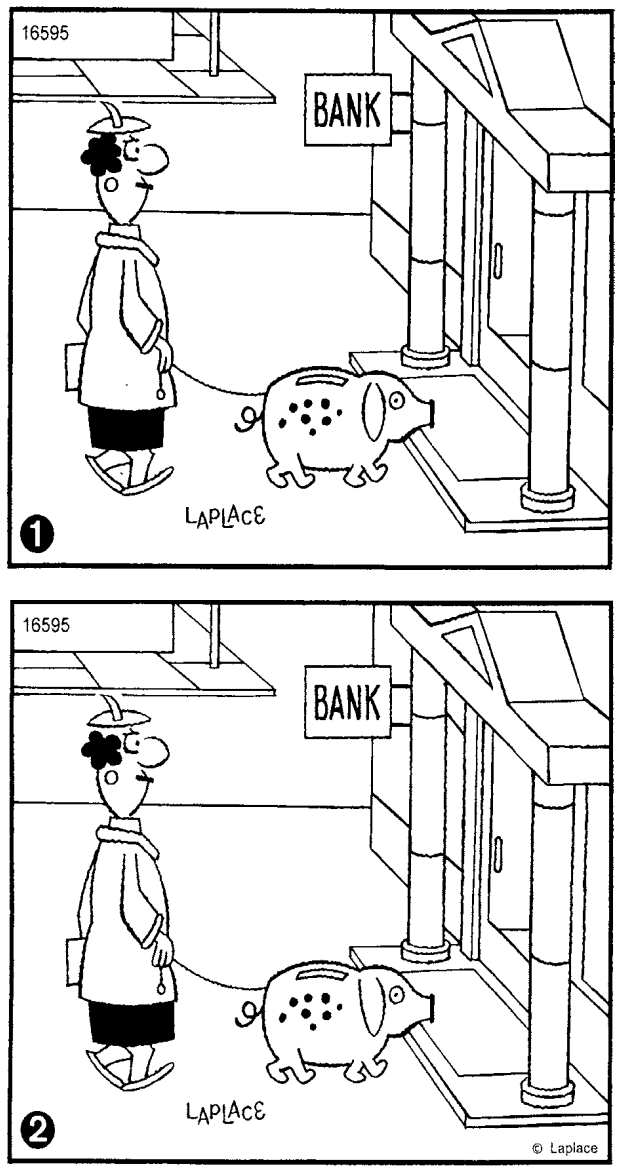

SOLUTION

1 Chevelure de la femme. **2** Sa main est plus grosse. **3** Bas de la manche gauche du manteau. **4** Sa jupe plus large à l'avant. **5** L'oreille du cochon est plus grosse. **6** Bas de la vitrine droite de la banque. **7** Haut du mur complété derrière la colonne de gauche. **8** Dallage du trottoir incomplet derrière le poteau.

Horoscope

Bélier (21 mars au 19 avril)

Ne misez pas excessivement sur l'infaillibilité des personnes avec lesquelles vous collaborez. Il sera préférable de vérifier l'exactitude des informations que vous recevrez, surtout si vous avez à les retransmettre. Plus personnellement, les autres veulent vous faire plaisir, mais pour ce faire, ils doivent d'abord savoir ce que vous aimez. Donnez-leur de petits indices...

Taureau (20 avril au 20 mai)

Pour obtenir les meilleurs résultats, il est primordial d'avoir confiance en soi. Les conditions gagnantes seront réunies pour recevoir la reconnaissance qui vous est due. Le cycle Lunaire en Cancer exercera une influence favorable sur vos réalisations. Profitez-en pour exposer vos idées et faire valoir vos mérites. Possibilité même de recevoir des appuis de provenance étonnante.

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

Il suffira de regarder autour de vous pour constater que vos désirs les plus chers ne sont pas irréalisables. Toutefois, ce qui s'obtient trop facilement ne rapporte généralement qu'une satisfaction éphémère et superficielle. Le véritable plein épanouissement s'atteint par voie d'autodiscipline. Concentrez vos efforts sur un objectif à long terme plutôt que sur des résultats immédiats.

Cancer (22 juin au 22 juillet)

La porte la mieux fermée est celle que l'on peut laisser ouverte. Si vous ne voulez pas éveiller de soupçons, mieux vaudra ne pas entourer une affaire de mystère. L'attitude la plus naturellement désinvolte passera inaperçue. N'oubliez pas que l'influence du cycle de la Lune encore de passage en Cancer pourrait faire basculer une situation en votre faveur...

Lion (23 juillet au 22 août)

Quelques problèmes d'ordre pratique peuvent vous donner du fil à retordre alors que la Lune en Cancer arrivera ce soir en Lion! Prenez le temps d'analyser la situation au lieu de vous précipiter aveuglément sur la première solution qui s'offrira à vous. Votre astuce et votre présence d'esprit vous aideront à trouver une solution appropriée et à vous tirer indemne d'une situation délicate.

Vierge (23 août au 22 septembre)

On dit qu'il faut provoquer son destin et non le subir. D'ailleurs l'arrivée du Soleil en Poissons, en face de la Vierge, vous munira des outils nécessaires pour faire une percée significative. Avec des opportunités multiples, vous aurez la possibilité de recevoir des nouvelles encourageantes concernant un projet d'affaires. Rien n'est trop beau pour être vrai...

Balance (23 septembre au 23 octobre)

Vous pouvez sympathiser avec des personnes qui ne partagent pas forcément vos vues. Les désaccords et les débats idéologiques ne minent pas forcément les relations et les associations. À la positive, ils peuvent contribuer à ouvrir les esprits. Évidemment, l'entêtement et l'énervement sont à proscrire, et mieux vaudra vous distancer de quelqu'un ayant un comportement négatif.

Scorpion (23 octobre au 21 novembre)

La conjonction Soleil-Neptune en Poissons pourrait avoir pour effet de faire évoluer une situation selon vos attentes. Une personne ayant toujours été reconnue pour son inflexibilité pourrait enfin consentir à percevoir les choses différemment. Si vous êtes honnête, rien ne pourra mal tourner. De plus, la Lune encore en Cancer promet de vous faire chaud au cœur...

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre)

Compte tenu de Saturne qui se trouve en Sagittaire, le plus grand défi ne sera pas de trouver des solutions, mais de les appliquer. À certains égards, cette fin de semaine pourrait se présenter comme un casse-tête. Pour surmonter les obstacles, il ne serait pas superflu d'écouter votre flair intuitif. Quant à l'indécision, elle se fait l'alliée du statu quo. Le Soleil «entre» en Poissons...

Capricorne (22 décembre au 19 janvier)

Le cycle Lunaire encore en Cancer crée un climat compatible avec vos états d'âme. Une sortie pourrait vous mettre en contact avec une ou plusieurs personnes dont vous aimerez approfondir la connaissance. Il ne servira à rien de vous censurer quant à la libre expression de vos opinions. Vous ne regretterez pas d'avoir affiché vos couleurs dès le début...

Verseau (20 janvier au 18 février)

L'arrivée ce soir de la Lune en Lion, face au Verseau, pourrait faire resurgir votre impulsivité, ou celle des personnes que vous côtoyez. Il suffira de songer quelques instants aux répercussions de vos gestes afin d'éviter de commettre une faute regrettable. Avec le duo Vénus-Mercure en Verseau, les réunions devraient toutefois vous amuser et contribuer à vous valoriser.

Poissons (19 février au 20 mars)

Le Soleil «entre» aujourd'hui en Poissons et soulignera durant un mois votre époque anniversaire! Faites votre part, et si les autres négligent de faire la leur, la charge de travail supplémentaire ne devrait pas vous incomber. Vous ne devrez pas vous mettre à courir après les autres, surtout si c'est pour leur rendre service. N'oubliez pas que Neptune est dans votre Signe!

petites annonces

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 8 H 30 ET 17 H AU 1920, RUE BELLEFEUILLE À TROIS-RIVIÈRES

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363
TÉLÉCOPIEUR 819 691-4356
COURRIEL VENDU@LENOUVELLISTE.QC.CA

100 IMMOBILIER
200 MARCHANDISE
300 SERVICES
400 EMPLOIS
500 AFFAIRES
600 VÉHICULES
700 LOISIRS +
800 AVIS
900 DÉCÉS +

AVIS | DÈS LA PREMIÈRE JOURNÉE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT VOTRE ANNONCE. EN CAS D'ERREUR, IL FAUT NOUS AVISER AUSSITÔT CAR NOTRE RESPONSABILITÉ SE LIMITE À LA PREMIÈRE PARUTION. NOUS NE SOMMES RESPONSABLES QUE DU MONTANT FACTURÉ POUR LA PÉRIODE CRÉDITÉE. LE NOUVELLISTE SE RÉSERVE LE DROIT D'ACCEPTER, REFUSER, ANNULER OU CLASSER CORRECTEMENT TOUTE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE APPROPRIÉE. CERTAINES ANNONCES SONT PAYABLES À L'AVANCE. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS PRÉPOSÉES.

100 IMMOBILLIER

102 Condominiums, copropriétés à vendre

NOUVELLE ANNONCE

À QUI LA CHANCE!
Aubaine 7 000$ sous l'évaluation. Magnifique condo 4½, 1er étage, terrasse 12 x 16, situé au 6950 Marie-Boucher. Libre avril 2016, prix demandé 132 000$.
819 693-6252

104 Propriétés à vendre

1ère, 2e, 3e chance, location achat, 1 seul paiement, capital + intérêt + taxes municipales + scolaire et assurance. Mont-Carmel libre novembre 819 370-7468

MAISON plain-pied 26x42, 4 chambres, près écoles primaire/secondaire et district 55, secteur Démontigny, 819-377-3683,819-448-5513

106 Propriétés à louer ou demandées

1ère, 2e, 3e chance, location achat, 1 seul paiement, capital + intérêt + taxes municipales + scolaire et assurance. Mont-Carmel libre novembre 819 370-7468

A louer ou à vendre, Ste-Angèle-de-Laval, belle propriété, vue sur le fleuve, sans voisin arrière, tranquille, 2 chambres, garage, poêle à bois, 875$/mois, 819 996-9942.

GRANDE maison à louer, Mont-Carmel, secteur tranquille, libre 1er novembre,1000$/mois. 819 691-3219 (laisser message)

Maison à louer ou à vendre , avec option ou sans option d'achat, sur le bord du fleuve à Ste-Marthe 819 696-3751

114 Locaux, bureaux à louer

100 PI² À 5000 PI²
Locaux commerciaux industriels ou bureaux stationnement. 376-9909
www.bel-rive.com

117 Terrains à vendre

100 NOUVEAUX TERRAINS
Notre-Dame-du-Mont-Carmel, promotion/printemps, installation septique gratuite, aussi vous prévoyez vous construire dans quelques années? Financement 3%
819 379-7480

TERRASSE DES CAPITALES
pour autoconstruction unifamiliale, prêts à construire, fond de sable, 819 609-7884
www.vagasinc.ca

118 Terrains à louer ou demandés

TERRE agricole à louer, 50 acres pour animaux en pacage, eau dispo. et autres services, 418-365-5574.

123 Logements à louer

4½, 5½, béton, 1 mois gratuit, style condo, Côte Rosemont, libre et juillet, (450) 568-2004, (819) 690-1779

1½ À 5½ - PROMO
secteurs Cap et Trois-Rivières, **www.alouertr.com**
819 694-7147, 807-7147

123 Logements à louer

2½ semi meublé, ch./écl., secteur Pointe du lac, libre, 355$, cession de bail, 819 377-1540

2½, 3½, refaits à neuf chauffés, éclairés, stationnement, buanderie, libres. Avis aux plus de 50 ans, prix imbattables, 819 372-4835.

2½ À LOUER
repeint à neuf, ch. écl. semi-meublé et propre.
819 996-6452, 819 374-2184

2 MOIS GRATUITS
4½, 3½, TROIS-RIVIERES, construction récente, insonorisées , très grand, frais peints, entré lav./séc., lave-vaiss., excellent service, intercum, stat., libre imm.,
819-609-0425

2 MOIS GRATUITS
5½, **775$,** comme neufs, spacieux, grand balcon, près des services,
819 668-1376

2½, RÉNOVÉS, CENTRE-VILLE
chauffés,éclairés, semi-meublés, à partir de 340$/mois. 819 448-5288 ou 448-3804

30 arpents, Pte-du-lac, 5½, neuf style condo, garage, 825$, 418-365-8858.

3½ 4½ 5½,
arrière Galeries, refait à neuf, conciergerie, flottant, (819) 692-3117 / 691-7020

3½- 4½ - 5½
insonorisés, chauffés, éclairés, paisibles, excellents services, concierge, sécuritaire, stationnements, près des services et Uqtr.
819 696-7454

3½, 4½, 5½,
PRÈS LES RIVIÈRES
libre immédiatement
819 996-2652

3½ - 4½ - 5½
semi-meublés ou non, rénovés, planchers de bois franc. **819 378-9325**

3½, 4½, rue Patry, insonorisé, 4½, Sainte-Marthe, vue sur le fleuve. 1 mois gratuit. 819 696-3751.

3½, centre-ville, grand, style loft, arrière Jean Coutu, chauffé, éclairé, terrasse, déneigé, 819 698-2283

3½ ET 4½, LUXUEUX
Superbes logements rénovés, rue Radisson. 819 692-3105 ou 514 603-9773

3½ - PRIX RÉDUIT, GRAND
chauffé, eau chaude, éclairé, près Carrefour, libre 425$, 819 371-8544.

4 1/2, 2 MOIS GRATUITS
libre, rue Gervais, très grand et très propre, entré lav/séch. et lave-vaiss., rangement, stat., poss. de garage int. références demandées. **819-609-0425**

4½, 1ER JUILLET
CAP/T-R/NICOLET
IMMEUBLE, tranquille, très bien entretenu, près des services, parc privé, studio, 5½, 3½ aussi disponible
819-696-3454

4½ 450$, 5½ 475$RÉNOVÉS
secteur Cap; libres immédiatement, 1 mois gratuit, 819 228-1681, 819 609-0441

4½ 5½ LIBRE, TRÈS GRAND
1 mois gratuit, Place P.-E. Trudeau, secteur Cap, rangement int., 819 372-0731 ou 819 379-5126

4½, 5½, TROIS-RIVIÈRES
centre-ville, libres, 819 372-4835, 399$ et plus
www.renaissancecia.com

123 Logements à louer

4½, arrière Galeries du Cap, non chauffé, non éclairé, stationnement déneigé, 482$/mois, **819 375-3371**

4½, Domaine Laflèche, Grand-Mère, libre, 415. St-Severin, 4½, dans duplex avec s/sol + 4½ au 2e, 475$ à 360$, libre. 418-365-8858.

4½, grand, secteur Cap (près de Fusey), plancher flottant, céramique, nc/ ne, 420$/mois. 819 693-9514.

4½, LUXUEUX, STYLE CONDO,
secteur Cap, climatiseur, aspirateur central, garage, près des services, libre, 819 377-1008www.maskbec.com

4½, LUXUEUX, STYLE CONDO
secteur Trois-Rivières-Ouest (rue Mariette-Duval et Jean-Garceau), climatiseur, garage, balayeuse centrale, près de tous les services.
www.maskbec.com
819 377-1008

4½, NEUFS, STYLE CONDO,
secteur Pointe-du-Lac, vue sur le lac Saint-Pierre, 50 ans et + libre **819 692-4944**

4½, rue des Dominicains, secteur TRO, constr. 2012, idéal 55 ans et +, libre, 699$/mois, 819 377-4661

4½, rue Patry, 1 mois gratuit rénovés, n/ch, n/écl, bois flottant, intercom, pas d'animaux. 819 371-8565

NOUVELLE ANNONCE

4½ TROIS-RIVIERES
presqu'entièrement rénové, libre, 819 693-3306, 819 380-8529.

NOUVELLE ANNONCE

5½, 3½ (semi-meublé), libre juillet, 1625 12e rue, près centre Les Rivières, conciergerie, 2 stat., 819 376-6595 ou cell: 819-266-3297.

5½, NEUFS, CLIMATISÉS
face à la polyvalente Chavigny (secteur Trois-Rivières-Ouest), remise, libres immédiatement. **819 697-2020**

Sidaction mauricie
819-374-5740
www.sidactionmauricie.ca

NOUVELLE ANNONCE

6½, secteur Cap, paroisse Sainte-Bernadette, 600$, non chauffé / non éclairé. 819 538-4036

BORD FLEUVE, NEUFS
3½, 4½, 5½, à compter de 625$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

DOMAINE DES RÉCOLLETS
4½, près: uqtr, polyclinique de tous les services. 2 stationnements, conciergerie.
819 373-3049
constructionschaine.com

NOUVELLE ANNONCE

GRAND 4½ STYLE CONDO AVEC GARAGE
À Champlain, quartier paisible, disponibilité à l'étage et au rez-de-chausée, 675$
819 996-3374 ou **295-3374**

TRES beau 3½, 4½, avec stationnement, centre-ville, libres immédiatement ou juillet, 819 448-4954

124 Logements à louer Centre-Mauricie

À SHAWINIGAN
3½, 4½, 5½, services tout compris, intercom, piscine, sécuritaire, **819 539-3897.**

131 Résidences, centres accueil

1½ à partir de 750$, après crédit d'impôt maintien à domicile, 819 996-6452 ou 819 374-2184.

RÉSIDENCE GENTILLY
Une chambre et une suite, libres maintenant. Tous services inclus, Surveillance 24/24.. 819 298-3081
819 696-5072

200 MARCHANDISES

235 Mobilier, articles de maison

NOUVELLE ANNONCE

LIT Electrique 54 po, avec matelas, ensemble de chambre, de cuisine et de salon, tout comme neuf, non-fumeur, 819-380-8065

237 Appareils électroménagers

BEAUDET MEUBLES
Appareils, neufs et usagés. pièces, 164 Sainte-Madeleine, Cap. 819 374-5031

241 Animaux

Foin pour chevaux; remorque double pour chevaux. 819 538-3211

POULETS DE GRAIN VÉGÉTAL de 7 à 10 lb, gelés, emballés, sous vide, livrés, grade A. Pour info : Poulets de grain Brodeur 450-375-4696 ou 450-777-2096, 450-776-3892.

282 Matériaux de construction

200 beam d'acier en C (channel), 3"X12"X22' long, excellent état, 819 692-0189

285 Bois de chauffage

819 841-0069
ou 819 378-3640 (cellulaire)
Bois de chauffage à vendre

298 Marchandises diverses

FILMS 8MM ET SUPER 8
Faites transférer vos souvenirs sur DVD. Cassettes VHS, BETA
GILLES: 819 693-6290

300 SERVICES PERSONNELS

307 Agences de rencontres

COEURS ENCHANTES RENCONTRE SÉRIEUSE PERSONNALISÉE SYLVIE, 819 373-0181

309 Messages personnels

COUP DE COEUR
Divertissement sexy Accompagnement, couples, duo, reçoivent, se déplacent. **819 269-3200**

10H AM, SEXY, FRISSON
Se déplace, reçoit
819 701-6046

NOUVELLE ANNONCE

❤ 266-2128 ❤
38DD ARIANE
dentelle et talons hauts, frisson et discrétion. 7 jrs/7

MASSAGE de détente, de 9 h à 17 h.
Lynn : 819 380-8596

NOUVELLE ANNONCE

SHELLEENA 24/7
Massage xxx, tout inclus
Appelez 819 266-5329

309 Messages personnels

JOLIES CHINOISES MASSAGE
819 375-1688
3035, boul. des Forges, Trois-Rivières - 7/7
www.massage-asie.com

311 Services professionnels

Photo, vidéo, professionnel (certifié apple),transfert vhs, super 8, 16 mm, 8 mm, sur dvd, 819 696-1403
www.productionsam.com

315 Massothérapeutes

373-3305 819
Johanne. Accorde-toi du bon temps. Bon massage.

374-4794 ANOUK : SPÉCIAL
Vous êtes unique vos besoins le sont aussi.

328 Peinture, décoration

NOUVELLE ANNONCE

PEINTRE, TIREUR DE JOINTS
25 ans d'exp., travail soigné, Daniel, 819 699-0389

350 Voyages

VOYAGE VASCO LA CARAVELLE
Casino Akwasaene : 27 février 50$, 40$ du casino pour jouer. Dîner inclus.
Pierre Robichaud
cell. : 819 247-1390
Permis du Québec
TPS, TVQ et la contribution à l'Office de la protection du consommateur incluses

400 OFFRES D'EMPLOIS

Les postes annoncés dans le secteur offres d'emplois, sont assujettis à la loi #50. Ces postes s'adressent donc également aux hommes et aux femmes.

405 Personnel de métiers

TROIS-RIVERES, chauffeur classe 1, temps partiel (20 à 30h/sem), exp. sur citerne un atout. 819-692-9897.

412 Personnel demandé

NOUVELLE ANNONCE

CHAUFFEUR de tracteur demandé, avec ou sans expérience, pour déneigement résidentiel. 819 377-0725

HYGIENISTE DENTAIRE. Le Centre dentaire Sylvie Beauclair est présentement à la recherche d'une hygiéniste dentaire d'expérience à temps plein pour joindre son équipe dynamique et passionnée. Travailler dans une ambiance chaleureuse où le travail d'équipe et le service à la clientèle sont une priorité. Envoyer votre C.V. en toute confidentialité marcogadbois@gmail.com.

NOUVELLE ANNONCE

URGENT - CHAUFFEUR DE TRACTEUR DÉNEIGEMENT
Très bon salaire selon l'expérience. 819 375-5436 ou 819 383-7408.

412 Personnel demandé

Commis de boulangerie

Exigences
- Temps partiel/environ 25 h à 40 h/semaine
- Disponible jour, soir et fin de semaine
- Avec ou sans expérience
- Salaire selon expérience

Se présenter en magasin avec votre curriculum vitae et demander madame Mélanie Allaire

IGA Jean-XXIII
6060, boul. Jean-XXIII
Trois-Rivières

CARPE DIEM
Centre de ressources Alzheimer
1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7
Tél.: 819 376-7063

CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL
- Intervention téléphonique (de jour)
- Rencontre individuelle
- Groupe d'entraide
- Accompagnement dans les démarches médicales, juridiques...
- Soéances d'information et de sensibilisation

818 373-1232

500 PROPOSITIONS D'AFFAIRES

503 Impôts, comptabilité

RECEVEZ VOTRE REMBOURSEMENT D'IMPÔT FÉDÉRAL IMMÉDIATEMENT.
30 ans d'expérience, impôts fédéral et provincial, à partir de 44$ (aide sociale seulement 28$). 819 378-8951

515 Prêts, hypothèques

PRÊT B SUR HYPOTHÈQUE
Service personnalisé pour solution de financement hypothécaire à court et long terme. Redressement de crédit (Équifax, Trans Union) pour travailleur autonome, investissseur et entrepreneur, rapidité de réponse et déboursement. Pour emprunteur ne répondant pas aux exigences traditionnelles, avec peu ou mauvais crédit.Prêt résidentiel , multi-logements, semi-commercial et commercial 1er et 2e rang. Équité sur propriété = besoin rapide de fonds, revenus limités, consolidation de dettes, hypothèque légale, dette d'impôt, achat de propriété (mise de fonds), fonds de commerce, etc...
Analyse gratuite pour déterminer vos besoins.
819 383-8974

520 Services financiers

PRÊT DE 500$
Aucune enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

412 Personnel demandé

520 Services financiers

Étouffé par les dettes?
Sortez-vous en la tête haute!
- Un seul versement par mois, adapté à votre budget.
- Consultation initiale sans frais.
- 10 ans d'expérience comme avocat, conseiller en redressement et syndic de faillite.

Laissez-nous vous aider et recommencez à respirer!

Houle syndic
819 840-3166
1 844 40-Dette
www.houlesyndic.ca

600 TRANSPORTS VÉHICULES AUTOMOBILES ET MACHINERIES LOURDES

625 Autos à vendre

LEXUS RX 350, 2010
Ultra Premium + dvd, 82,500 milles, $21,000.
819-386-7975

Toyota Matrix 2013, 52,000 km, balance de bail 12 mois, reste 44,000 km, 326$/mois, modèle Touring toit ouvrant, pneus d'hiver sur roues, 819 377-1540.

artisans DE LA PAIX

-**Tablée populaire** de 11 h 30 à 13 h

-**Comptoir de vente meubles et articles divers** du lundi au jeudi de 9 h 30 à 17 h , vendredi de 9 h 30 à 16 h samedi de 9 h 30 à 16 h 30

-**Friperie Artisans de la Paix** du lundi au jeudi de 9 h 30 à 17 h , vendredi de 9 h 30 à 16 h samedi de 9 h 30 à 1 6h 30

-**Friperie sportive Accès Sport** au 676 rue Champflour du lundi au jeudi de 9 h 30 à 17 h , vendredi de 9 h 30 à 16 h samedi de 9 h 30 à 16 h 30

-**Friperie Nouveau Départ** au 676 rue Champflour du lundi au jeudi de 9 h 30 à 17 h , vendredi de 9 h 30 à 16 h samedi de 9 h 30 à 16 h 30

-**Distribution alimentaire** les jeudis , appelez pour inscription au 819-371-3366.

Les Artisans bénévoles de la Paix en Mauricie
700 rue Sainte-Cécile,
Trois-Rivières, Qc, G9A 1L2
819-371-3366
www.artisansdelapaix.org

895 Avis, soumissions, appels d'offres

895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès d'**Edna LEMAY**, en son vivant, domiciliée à Trois-Rivières, Québec, survenu à Trois-Rivières, le 5 septembre 2015, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur, le 17 février 2016, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Lesieur & Veillette notaires inc., sise au 20, rue Mgr-Comtois, Trois-Rivières, Québec, G8T 9B5.

Donné ce 17 février 2015
LESIEUR & VEILLETTE NOTAIRES INC.
Par : Me Catherine Veillette, notaire

UberX : c'est du «travail au noir», dit Daoust

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

Au premier jour de la commission parlementaire sur «le transport rémunéré de personnes par automobile», le ministre des Transports, Jacques Daoust, a fixé ses objectifs : assurer la sécurité des passagers, permettre une amélioration des services offerts aux différentes clientèles et créer un «environnement d'affaires équitable pour tous».

UberX ne sortira pas des routes du Québec. Le gouvernement de Philippe Couillard a confirmé qu'il entend encadrer ses activités. Il a planté ses premiers jalons à cet effet, bien qu'en termes encore plutôt vagues, de l'avis général.

Jacques Daoust assure vouloir faire en sorte «que ceux qui ne respectent pas nos lois aient moins le goût de le faire». UberX, c'est du «travail au noir», a-t-il déclaré.

Et les chauffeurs de taxi, qui ont payé pour leurs permis et qui paient des taxes et des impôts, doivent pouvoir «se battre à armes égales». Ils ne doivent pas être victimes de gens s'adonnant à du «transport illégal».

Quelques heures avant le lancement de la commission, la péquiste Martine Ouellet a déposé à l'Assemblée nationale un projet de loi visant «à contrer le taxi illégal». Il propose d'accroître «les différentes sanctions à l'égard des individus qui font illégalement du transport rémunéré de personnes».

En clair, il modifie le Règlement sur les points d'inaptitude «afin que toute personne qui offre ou effectue un transport rémunéré de personnes sans être titulaire d'un permis de taxi» soit pénalisée par quatre points d'inaptitude. Sa proposition, si elle était adoptée, permettrait aussi à un agent de la paix de suspendre pendant 30 jours le permis de conduire d'un contrevenant récidiviste.

«Uber doit être encadré»

OEIL SYMPATHIQUE

Le chef de la Coalition avenir Québec, FrançoisLegault, voit le système Uber d'un œil plutôt sympathique. Il affirme avoir «un préjugé favorable pour ajouter une offre aux consommateurs». Cependant, «Uber doit être encadré», a-t-il ajouté.

Il reproche au gouvernement de s'être «traîné les pieds», d'avoir choisi de «pelleter les solutions par en avant». Il le presse de présenter un projet de loi «dès maintenant».

Le ministre des Transports Jacques Daoust veut que «ceux qui ne respectent pas les lois aient moins le goût de le faire». — PHOTO: LA PRESSE CANADIENNE

Il sait que ce ne sera pas le cas, qu'une telle pièce législative ne verra pas le jour avant plusieurs semaines. Son député Claude Surprenant a plaidé, lui, en faveur de l'établissement par décret de «règles temporaires» pour mettre fin au «Far West».

Jacques Daoust a nié que les autorités soient demeurées inactives. Il a rappelé qu'au moins 1000 saisies de véhicules roulant pour UberX ont été effectuées jusqu'ici. Bien qu'il se dise ouvert à cette éventualité, M. Daoust voit mal comment l'État pourrait récupérer les taxes et les impôts qui auraient dû être payés par ceux qui s'adonnent au «travail au noir» sur route.

DISSONANCE

Tous les députés péquistes ne seraient pas sur la même longueur d'onde à propos d'UberX et de l'industrie du taxi. Leur chef Pierre Karl Péladeau l'a reconnu à mots couverts. Des discussions internes «amènent des perspectives différentes. Ce n'est pas noir ou blanc complètement», a-t-il admis.

Le Parti québécois espère que le ministre Jacques Daoust s'inspirera du projet de loi de Martine Ouellet. La pratique des gouvernements veut toutefois qu'ils ne soumettent pas aux débats parlementaires des projets de loi émanant de partis d'opposition. Ceux-ci sont généralement tablettés.

L'industrie du taxi soutient le projet législatif de Mme Ouellet. Elle irait toutefois plus loin dans les sanctions.

La commission parlementaire roulera au moins jusqu'au 10 mars, bien qu'elle ne se tiendra pas tous les jours. Le ministre Daoust présentera un projet de loi ad hoc à l'issue des travaux.

Le processus d'adoption s'étirera ensuite sur plusieurs autres semaines.

Une autre commission parlementaire sera convoquée pour procéder à l'étude détaillée de ce futur projet de loi.

En matinée, le député de Québec solidaire Amir Khadir a déposé à la Sûreté du Québec une plainte pour fraude contre Uber.

Le pape remet en question la foi chrétienne de Donald Trump

The Associated Press

Quiconque souhaite ériger un mur le long de la frontière entre le Mexique et les États-Unis n'est pas chrétien, a déclaré jeudi le pape François en réponse à une question concernant les positions de Donald Trump en matière d'immigration.

Le controversé milliardaire américain a immédiatement répliqué qu'il est «honteux» pour un leader religieux de remettre en question la foi d'autrui. M. Trump, qui mène les candidats républicains dans la course à l'investiture du parti, a promis de construire un mur tout le long de la frontière, de la Californie jusqu'au Texas, et d'expulser les 11 millions de personnes qui se trouvent illégalement aux États-Unis s'il est élu président.

Le pape a fait ces commentaires alors qu'il rentrait au Vatican après une visite de cinq jours au Mexique, pendant laquelle il a notamment prié le long de la frontière entre les États-Unis et le Mexique en souvenir de ceux qui ont perdu la vie en tentant de rejoindre le sol américain.

Le pape a dit que ceux qui pensent uniquement à construire des murs plutôt que des ponts ne peuvent être chrétiens, puisque ce n'est pas ce qu'enseigne l'Évangile.

N'ayant pas entendu personnellement la position de M. Trump en matière d'immigration, le pape s'est dit prêt à lui accorder le bénéfice du doute, mais que «cet homme (Trump) n'est pas un chrétien si c'est vraiment ce qu'il a dit».

M. Trump, un presbytérien, avait critiqué la semaine dernière l'intention du pape de prier le long de la frontière. Il avait aussi accusé le Mexique de chercher à manipuler le pape pour empêcher tout renforcement de la frontière.

Une OSBL faisant la promotion de la pédophilie a été radiée

La Presse Canadienne

MONTRÉAL — Une organisation sans but lucratif faisant la promotion de la pédophilie – et liée à l'un des accusés arrêtés lors de l'opération policière «Malaise» – a été radiée jeudi, par ordre de la Cour.

C'est le Registraire des entreprises québécoises qui avait demandé la radiation du groupe «Les amis de toutes les minorités sexuelles» (LATMS).

Selon l'avocat du Registraire, il va à l'encontre de l'intérêt public de conférer un statut juridique à une association qui mène de telles activités.

L'avocate de l'OSBL a plaidé devant le juge David R. Collier, de la Cour supérieure, que selon les extraits de son site déposés par le Registraire, l'organisation ne fait pas la promotion de la pédophilie mais offre plutôt un lieu d'entraide aux personnes ayant des déviances sexuelles.

Le juge Collier est loin d'avoir été convaincu.

Il estime qu'il est clair que le but de LATMS n'est pas d'offrir des conseils ou des soins aux pédophiles afin qu'ils changent leurs habitudes, mais qu'il s'agit plutôt de les soutenir «en tant que pédophiles» et «de les encourager en les qualifiant de minorité sexuelle».

Le juge relève que sur son site Internet, l'organisme explique lui-même ses origines: «La LATMS est née avec et pour nos amis pédophiles et pédérastes et nous sommes prêts à offrir la même écoute attentive et respectueuse à toutes les minorités sexuelles.»

Le juge souligne que l'OSBL a aussi une maison d'édition «qui semble vouloir donner une voix collective aux pédophiles». D'ailleurs, note le juge, celle-ci annonce sur son site Web la parution d'un livre intitulé *Le Prédateur, contes et poèmes pour hommes et garçons*.

Finalement, le juge constate aussi que l'OSBL offre divers services, dont un système de communication en ligne crypté afin de protéger l'identité des personnes et cacher le contenu de leurs discussions.

Il conclut que LATMS banalise et encourage la pédophilie.

895 Avis, soumissions, appels d'offres **895** Avis, soumissions, appels d'offres **895** Avis, soumissions, appels d'offres

Municipalité de Charette

MUNICIPALITÉ DE CHARETTE
APPEL D'OFFRES

RÉFECTION DE VOIRIE ET PAVAGE

La municipalité de Charette demande des soumissions pour des travaux de réfection de voirie et de pavage. Les travaux sont situés sur le chemin de la Montagne-Ronde, sur la Montée Belle-de-Mai ainsi que sur les rangs Grand-Bellechasse, Petit-Bellechasse Nord et 1er rang.

Le soumissionnaire qui se verra octroyer le contrat devra réaliser les travaux selon les plans et devis produits par le service d'ingénierie de la MRC de Maskinongé. Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du SÉAO. Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SÉAO.

Les soumissions devront être placées dans une enveloppe cachetée et clairement identifiée. Elles devront être déposées au bureau de la directrice générale, Madame Patricia Adam, 390 Rue St-Édouard, Charette, Qc, G0X 1E0, le ou avant **le jeudi 3 mars 2016 à 11h00**. Une garantie de soumission sous forme de chèque visé ou de cautionnement de soumission au montant de 10 % du prix soumis doit accompagner la soumission.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Patricia Adam
Directrice générale

nécrologie

AVIS DE DÉCÈS

MONGRAIN, Mme Diane
50 ans, Shawinigan

RICHARD LANDRY, Mme Huguette
92 ans, Trois-Rivières

VALLÉE, Mme Colette
62 ans, Shawinigan-Sud

MONGRAIN
MME DIANE

À l'Hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS MCQ, le 15 février 2016, est décédée à l'âge de 50 ans, Mme Diane Mongrain, épouse de feu Ghyslain Lafrenière, fille de Éliane Racette et de feu Yvon Mongrain, demeurant à Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église, samedi à partir de 10 h 30.

Les funérailles auront lieu
le samedi 20 février 2016 à 11 h
en l'église Saint-Marc
de la paroisse
Sainte-Marguerite-d'Youville
de Shawinigan

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Maxime Lafrenière, Marilou Lafrenière, Tommy Lafrenière et sa belle-fille Stéphanie Lafrenière; sa mère Éliane Racette (feu Yvon Mongrain); ses frères : Dyno Mongrain et René Mongrain; sa soeur Manon Mongrain; son beau-frère Alain Lafrenière; ses belles-soeurs : Sylvie Aylwin et Johanne Cyr; ses neveux : Patrick Dubeau, Guillaume Dubeau, Alexandre Mongrain, Raphaël Lafrenière et William Lafrenière; sa nièce Audrey Lafrenière; les membres des familles Mongrain et Lafrenière; ses amies : Joyce Robert et Johanne Lambert.
Direction des funérailles :

Salon funéraire
Oscar St-Ours ltée
2203, Avenue Champlain
Shawinigan
G9N 2L5

Renseignements : (819) 536-3717.
Si désiré, condoléances par télécopieur: (819) 536-4259.
Courriel :
salonoscarst-ours@bellnet.ca
Site internet : www.oscarstours.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Fondation RSTR
Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières
DON IN MEMORIAM
En hommage à l'être cher
Pour faire la différence au nom de la santé!
819 697-3333 poste 53582
www.fondationrstr.com
731, rue Sainte-Julie
Trois-Rivières (Québec) G9A 1Y1

RICHARD
MME HUGUETTE
LANDRY
1923 - 2016

Entourée de beaucoup d'amour, au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 17 février 2016, est décédée à l'âge de 92 ans, Mme Huguette Landry, épouse de feu Nestor Richard, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières
G8Z 1V6

Heures d'accueil : dimanche de 14 h à 16 h 30 et de 19 h à 21 h, lundi, jour de la cérémonie à partir de 9 h.

Les funérailles auront lieu
le lundi 22 février 2016 à 11 h
en la Cathédrale de Trois-Rivières.
L'inhumation aura lieu
au cimetière Saint-Louis.

L'ont précédée, son époux Nestor; son fils Jean-Paul; sa fille Liliane.
La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Céline Richard, Jean-Pierre Richard (Hélène Harbec Mailly), Suzanne Richard, Marie-Thérèse Richard (Denis Michaud), Danielle Richard, Louis Richard (Manon Rodrigue), Jeannot Richard, Robert Richard (Sylvie Banville), Denis Richard (Josée Migneault), Marcel Richard, Jacques Richard, Lucie Richard (Louis Christopherson) et Marie-Andrée Richard (Charles Gagnon); son gendre Robert Morrissette (feu Liliane Richard); ses petits-enfants : Jean-François, Pascal et Isabelle Bédard, Jacinthe et Francis Mailly, Caroline et Philippe Lacombe, David, Marie-Pierre et Katerine Michaud, Guillaume, Bruno, Rachel et Julien Morrissette, Frédéric, Marc-André et Geneviève Girard, Benoit et Simon Richard, Nathalia, Claudia et Marie-Laurence Richard, Steven Thiffault, Karel, Élizabeth, Fannie-Ève et Jari Christopherson, Vincent, Jean-Samuel, Nicolas et Michaël Gagnon et leur conjoint(e); ses 30 arrière-petits-enfants; sa soeur Thérèse Landry (feu Fernand Pelletier); son frère Fernand Landry (feu Rachel Chapdelaine, Danielle Paris); sa belle-soeur Mariette Carignan (feu Charles-Arthur Landry); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel des Résidences du Manoir (Boul. Rigaud), à son médecin de famille le Dr Janel Labbé, au Dr Sébastien Thibault et à l'équipe de l'unité de soins palliatifs du CIUSSS MCQ - CHAUR, pour les excellents soins prodigués.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières (RSTR) « unité de soins palliatifs » (731, rue Sainte-Julie, Trois-Rivières, QC G9A 1Y1).
Renseignements : (819) 374-6225.
Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.
www.centrerousseau.com/avis-de-deces

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

CARPE DIEM
Centre de ressources Alzheimer
1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7
Tél.: 819 376-7063

VALLÉE
MME COLETTE
1953 - 2016

Au CIUSSS MCQ - Hôpital du Centre de-la-Mauricie, le 18 février 2016, est décédée à l'âge de 62 ans, Mme Colette Vallée, fille de feu M. Albert Vallée et de feu Mme Isabelle Desroches, demeurant à Shawinigan-Sud et native de Lafontaine, Ontario.

Selon ses volontés
il n`y aura aucune cérémonie

Elle a été confiée à la :

Coopérative funéraire
de la Mauricie
2280, 5e Avenue
Shawinigan-Sud
G9P 1P1

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Nathalie Gervais, Steve Gervais et Pierre Jr Dessureault; ses petits-enfants : Elyane, Jacob et Flavie; ses frères et soeurs : Roger, Suzanne, Jeannette, Paul et leur conjoint(e); son neveu Marcel; ainsi que de nombreux ami(e)s.
En sa mémoire, un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC serait grandement apprécié.
Renseignements : (819) 537-8828
Télécopieur : (819) 537-8829.
Courriel :
mauricie@coopfun.ca
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au :
www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

ASSOCIATION DES CARDIAQUES DE LA MAURICIE INC.
Vient en aide aux personnes atteintes de maladies cardiovasculaires ou aux personnes ayant des facteurs de risques.
Tél.: 819 373-3722
info@assocdescardiaques.com

Denis Fournier nommé directeur adjoint au Cégep de Trois-Rivières

TROIS-RIVIÈRES (BT) — Le Cégep de Trois-Rivières comptera un nouveau directeur adjoint aux ressources à l'enseignement, Denis Fournier, qui entrera en fonction le 29 février.

Depuis 12 ans, M. Fournier occupait le poste de directeur adjoint des études au service de l'organisation et du cheminement scolaires du Collège Montmorency où il était notamment responsable de la répartition des ressources à l'enseignement, de la gestion administrative de l'ensemble des départements ainsi que de la conception de l'horaire maître et du cheminement scolaire. Il est détenteur d'un diplôme de troisième cycle en gestion de l'éducation et d'une maîtrise en gestion de l'éducation et de la formation de l'Université de Sherbrooke.

TROIS-RIVIÈRES

Un plan pour connaître les besoins en transport

TROIS-RIVIÈRES (GD) — Les élus trifluviens ont accordé lundi dernier un contrat de 160 850 $ à une entreprise pour la réalisation d'un plan de transport et de mobilité. L'objectif est d'obtenir un portrait détaillé de la situation du transport sur le territoire de la ville de Trois-Rivières afin de mieux planifier le développement urbain. «Nous voulons connaître les besoins actuels mais aussi futurs en matière de transport afin de développer la ville de façon intelligente», note Yvan Toutant, porte-parole à la Ville de Trois-Rivières.

BABILLARD

ACTIVITÉS

Âge d'or Sainte-Thérèse
Soirée de danses avec André et Micheline le 19 février, 19 h, au sous-sol de l'église Sainte-Thérèse. Entrée 5 $ (avec collation). Souper et soirée dansante de la Saint-Valentin le 25 février, 18 h, à la Bâtisse industrielle. Coût: 15 $. Réservation: Jacqueline Giroux au 819 378-6447. Membres seulement.

CONFÉRENCES - ATELIERS

Centre de femmes de Shawinigan
Quelques places sont encore disponibles pour la série de sept ateliers de gymnastique holistique animée par Marie-Pierre Comtois, éducatrice somatique. Les ateliers débutent le 19 février et sont les vendredis de 10 h à 11 h 30. Coût: 20 $. Le Centre est situé au 465 5e Rue, bureau 203, Shawinigan. Info: 819 537-4277.

Chevaliers de Colomb – Conseil 1209
Assemblée générale le 20 février, 9 h, au 541 5e Rue, Grand-Mère, pour les membres. Présentation obligatoire de votre carte 2016. Info: 819 538-3502.

915 Messes anniversaires

MESSE
1er ANNIVERSAIRE

Un an est passé depuis que tu nous as quittés. Ton départ fut difficile à accepter. Le temps s'enfuit mais il n'effacera jamais de nos cœurs ce que tu as été pour nous.

Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 21 février 2016 à 10 h, à la Basilique Notre-Dame-du-Cap, à la mémoire de

M. PIERRE COUTELLIER
(décédé le 15 février 2015)

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous en pensée ou par leur présence à cette célébration.

Son épouse Yolande,
ses enfants Marc et Annie.

915 Messes anniversaires

MESSE
2e ANNIVERSAIRE

Ton départ a laissé un vide immense dans la vie de ceux qui t'ont aimée.

Se souvenir de toi est facile, mais s'habituer à ton absence est très difficile.

Tu nous manques beaucoup et tu resteras toujours dans nos pensées et dans nos coeurs.

Continue de veiller sur nous comme tu l'as toujours fait.

Une messe anniversaire sera célébrée le samedi 20 février 2016 à 16 h en l'église Sainte-Catherine-de-Sienne, à la mémoire de

MME THÉRÈSE BOLDUC LEVASSEUR
(décédée le 22 février 2014)

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous pour la cérémonie et à ceux qui auront une pensée spéciale pour Thérèse.
Sa famille

915 Messes anniversaires

5e ANNIVERSAIRE
M. MARCEL GIROUX
19 février 2011

Le temps a passé si vite, mais ça ne nous permet pas d'oublier la personne que tu étais. Les souvenirs restent comme dans une vidéo qui nous aident tous à continuer d'avancer. Ton courage a fait que tu as bien mérité de reposer en paix, continue de veiller sur nous tous ici-bas.

Nous ne t'oublierons jamais. On t'aiment.

Merci à vous tous, chers parents et ami(e)s d'avoir une pensée pour lui aujourd'hui.

Ton épouse Denise Duval et tous tes proches

CAB DE LA RÉGION DE SHAWINIGAN

Nouvelle image et nouveaux projets

MARIE-JOSÉE MONTMINY
mj-montminy@lenouvelliste.qc.ca

La nouvelle image du Centre d'action bénévole (CAB) de la région de Shawinigan a été dévoilée en présence de Carl Pedneault, directeur adjoint des études au Collège Shawinigan, Yannick Jean, enseignant en microédition et hypermédia au collège, Cynthia Leblanc, directrice générale du CAB, Mylène Trépanier et Marie-Laurence Rancourt, deux étudiantes du collège qui ont collaboré à l'élaboration de la nouvelle image. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

SHAWINIGAN — Le Centre d'action bénévole (CAB) de la région de Shawinigan a profité du dévoilement de son image renouvelée, mardi, pour faire connaître deux nouveaux projets qu'il chapeautera à compter d'avril.

Le premier prendra la forme d'un projet-pilote ayant comme but de briser l'isolement chez les personnes aînées. Nommée Espace Aînés, cette initiative permettra à des gens de 65 ans et plus de se réunir au sein d'un groupe d'échange, une fois par semaine, dans les locaux du CAB.

Des bénévoles animeront ces rencontres de discussion qui aborderont divers thèmes pertinents dans le contexte de vie de cette tranche de la population.

Des sujets comme les relations familiales, le deuil ou même les animaux de compagnie seront à l'ordre du jour de ces rendez-vous qui s'échelonneront sur huit semaines.

L'autre projet, à vocation intergénérationnelle, s'intitule «Lire et faire lire». Il s'agit d'un programme déjà déployé dans plusieurs régions du Québec, dont en Mauricie aux CAB des Riverains à Sainte-Anne-de-la-Pérade et Laviolette à Trois-Rivières.

À Shawinigan, dès le printemps, des aînés bénévoles se rendront dans des écoles primaires et des centres de la petite enfance pour lire des histoires à des petits groupes d'enfants, et stimuler la discussion.

Pour ses 45 ans, le CAB de la région de Shawinigan a choisi de renouveler son image. Le matériel promotionnel conçu dans le ton de cette nouvelle image a été présenté mardi.

Un nouveau dépliant, des aimants, des pochettes et une bannière ont été réalisés en collaboration avec des étudiants du programme de Techniques de bureautique: Microédition et hypermédia du Collège Shawinigan. Plusieurs étudiants ont soumis des projets, et c'est celui de Mylène Trépanier qui a séduit les responsables du CAB.

Le site Internet du centre sera aussi refait. Les étudiants du Collège Shawinigan ont été sollicités pour ce projet en particulier, et trois finalistes ont mérité des bourses, soit Julie-Claire Rochefeuille, Kristel Henley-Rocheleau et Marie-Laurence Rancourt, couronnée grande gagnante. Le site revampé sera en ligne dans quelques mois.

› MISSION ACCOMPLIE POUR LA MAISON DES FAMILLES CHEMIN DU ROI

La Maison des familles Chemin du Roi a atteint son objectif. Le travail d'une quarantaine de bénévoles a permis d'amasser 5019,50 $ lors d'une collecte qui s'est tenue jeudi à plusieurs intersections de Trois-Rivières. L'objectif de cette journée était de recueillir 5000 $ pour soutenir les activités et services de cet organisme qui vient en aide à près de 600 personnes chaque année. Les services de la Maison des familles Chemin du Roi incluent entre autres une halte-garderie, des groupes de soutien aux parents, des ateliers éducatifs pour les parents et leurs enfants, des cafés-causeries, de l'aide psychosociale, une friperie et des repas communautaires. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Élection partielle à Grandes-Piles

GRANDES-PILES (GD) — Les électeurs de la municipalité de Grandes-Piles sont appelés aux urnes le 28 février prochain afin d'élire un nouveau conseiller municipal. Cette élection partielle est nécessaire à la suite du départ du conseiller Stéphane Charbonneau. Quatre personnes sont en lice pour le remplacer. Il s'agit de Michel Germain, Michel Paquin, Martine Muller et Laurie Darchen. Les électeurs peuvent également voter par anticipation le 21 février prochain.

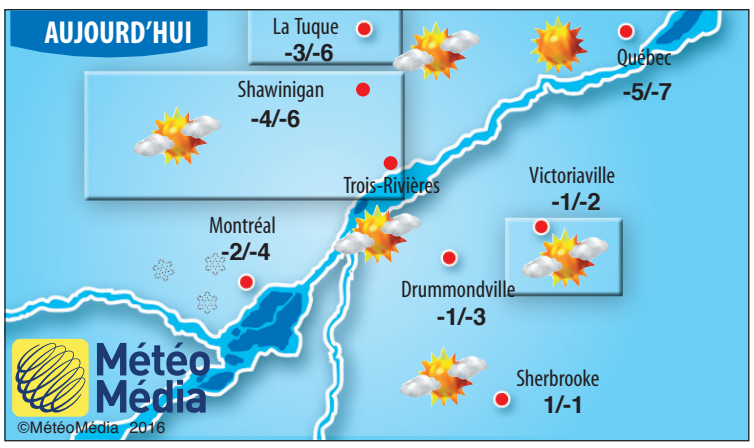

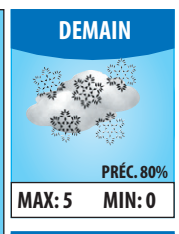

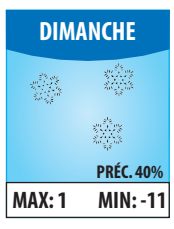

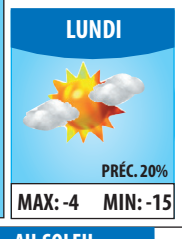

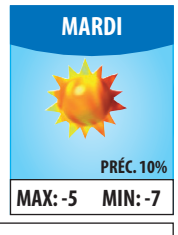

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Var	-5/-6
Barrage Gouin	Sol	-4/-6
Chibougamau	Sol	-4/-6
Gaspé	Var	-1/-14
Gatineau	Nei	-3/-5
Iles de la Mad.	Sol	-6/-7
Joliette	Sol	-4/-5
La Grande	Var	-6/-7
La Malbaie	Sol	-3/-8
La Tuque	Sol	-3/-6
Maniwaki	Nei	-2/-3
Québec	Sol	-5/-7
Rimouski	Sol	-3/-8
Rivière-du-loup	Sol	-5/-6
Saguenay	Sol	-4/-8
St Georges	Sol	-5/-7
St-Hubert	Nei	-2/-4
St-Hyacinthe	Nei	-2/-4
St-Jean	Sol	-1/-3
St-Jérôme	Nei	-4/-6
Sept-Iles	Var	-6/-12
Sorel	Sol	-4/-6
Val d'Or	Nei	-3/-5
Valleyfield	Nei	-2/-4
Victoriaville	Sol	-1/-2

LE MONDE

Amsterdam	Sol	7/4
Athènes	Sol	18/10
Bruxelles	Nei	6/3
Buenos Aires	Ora	28/17
Hong Kong	Plu	17/16
Lisbonne	Sol	13/7
Londres	Ave	9/7
Los Angeles	Sol	20/10
Madrid	Sol	11/-1
Mexico City	Sol	25/8
Moscou	Nua	-3/-5
New York	Nua	4/2
Paris	Mel	8/3
Rio	Ora	30/25
Rome	Var	14/8
Tokyo	Sol	15/5

AU CANADA

Calgary	Sol	8/-1
Charlottetown	Sol	-4/-9
Edmonton	Sol	-3/-8
Fredericton	Sol	0/-7
Halifax	Sol	-2/-6
Ottawa	Nei	-2/-3
Québec	Sol	-5/-7
Régina	Mel	2/-5
Saint-Jean	Var	-4/-7
Toronto	Mel	5/4
Victoria	Plu	9/6
Yellowknife	Var	-22/-31

LE SOLEIL

6h47 — 17h20

Durée totale du jour: 10h33

LA LUNE

22 fev. — 1 mars. — 8 mars. — 15 mars.

AU SOLEIL

Acapulco	Sol	32/23	Martinique	Sol	27/24
Bermudes	Ave	16/15	Myrtle Beach	Sol	13/6
Barbades	Sol	28/25	Montego Bay	Sol	28/24
Cancun	Sol	27/20	Orlando	Var	21/12
Fort Lauder.	Nua	22/18	Puerto Plata	Ave	24/22
Freeport	Var	20/19	Puerto Vallarta	Var	32/16
Key West	Sol	23/19	Tampa	Var	24/12
La Havane	Sol	26/17	West Palm B.	Sol	22/17

LE VENT

E 10 km/h

FACTEUR VENT

-8

INDICE UV

2 (Bas)

LES MARÉES

La Perade Hre	La Perade Ht/m	Trois-Rivières Hre	Trois-Rivières Ht/m
4h18	0.7	4h18	0.7
7h54	1.3	7h54	1.3
16h06	0.7	16h06	0.7
19h48	1.6	19h48	1.6

ALMANACH

Max Normal		-4°
Min Normal		-15°
Max Record	1948	6°
Min Record	1967	-35°

LNH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Floride	58	33	18	5	2	27	161	136	73	18-9-3-1	15-9-2-1	5-3-1-1	P-1
Boston	58	31	21	5	1	27	174	160	68	12-14-3-0	19-7-2-1	5-4-1-0	P-1
Detroit	58	29	20	5	4	28	149	153	67	15-10-3-3	14-10-2-1	5-4-0-1	P-2

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	56	42	10	3	1	39	187	128	88	21-4-2-0	21-6-1-1	7-2-1-0	G-2
N.Y. Rangers	58	33	19	4	2	30	170	150	72	21-6-3-0	12-13-1-2	7-2-1-0	G-1
N.Y. Islanders	56	30	19	4	3	26	163	144	67	19-8-3-1	11-11-1-2	5-4-1-0	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Pittsburgh	56	29	19	4	4	27	148	144	66	17-8-1-3	12-11-3-1	7-2-0-1	G-1
Tampa Bay	57	31	22	1	3	28	155	144	66	19-10-0-2	12-12-1-1	5-5-0-0	G-1
New Jersey	58	29	22	1	6	27	130	136	65	14-11-1-3	15-11-0-3	5-3-0-2	P-1
Caroline	58	26	22	7	3	26	141	154	62	14-9-4-2	12-13-3-1	5-3-0-2	P-1
Philadelphie	56	25	21	5	5	23	137	151	60	13-8-3-4	12-13-2-1	5-3-1-1	G-1
Ottawa	**59**	**27**	**26**	**2**	**4**	**22**	**169**	**184**	**60**	**16-10-1-3**	**11-16-1-1**	**4-6-0-0**	**G-2**
Montréal	**58**	**27**	**27**	**3**	**1**	**23**	**159**	**161**	**58**	**15-11-2-0**	**12-16-1-1**	**3-7-0-0**	**P-3**
Buffalo	58	23	28	2	5	22	137	162	53	11-16-1-2	12-12-1-3	4-3-1-2	P-1
Columbus	58	23	28	4	3	19	149	180	53	11-11-4-2	12-17-0-1	6-1-1-2	P-1
Toronto	56	20	27	4	5	15	136	167	49	8-9-4-3	12-18-0-2	3-7-0-0	P-2

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Chicago	61	38	18	5	0	37	175	142	81	22-7-2-0	16-11-3-0	6-3-1-0	G-2
Dallas	58	37	15	4	2	35	188	156	80	20-7-0-0	17-8-4-2	7-2-1-0	P-1
St. Louis	60	34	17	5	4	31	147	140	77	19-9-3-1	15-8-2-3	6-2-0-2	G-4

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Los Angeles	57	33	20	2	2	31	155	136	70	15-10-0-1	18-10-2-1	4-5-1-0	P-3
San Jose	56	31	20	3	2	28	166	149	67	11-12-1-2	20-8-2-0	6-2-1-1	G-3
Anaheim	56	29	19	5	3	27	136	137	66	16-8-3-1	13-11-2-2	8-1-0-1	G-3

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Nashville	58	27	21	9	1	25	153	152	64	15-10-3-1	12-11-6-0	5-3-2-0	G-1
Colorado	60	30	26	4	0	28	161	166	64	13-13-4-0	17-13-0-0	4-5-1-0	G-1
Minnesota	57	25	22	8	2	25	145	145	60	14-10-3-1	11-12-5-1	2-6-1-1	G-2
Arizona	56	26	24	5	1	25	151	171	58	15-11-4-0	11-13-1-1	4-5-1-0	G-1
Vancouver	56	22	22	9	3	18	133	157	56	9-12-4-1	13-10-5-2	3-5-1-1	P-2
Winnipeg	57	25	28	1	3	23	148	168	54	13-13-1-0	12-15-0-3	4-5-0-1	P-2
Calgary	56	25	28	1	2	23	153	173	53	16-13-0-0	9-15-1-2	4-6-0-0	P-3
Edmonton	58	22	30	4	2	18	146	176	50	15-11-1-1	7-19-3-1	3-6-0-1	P-2

CALENDRIER

Mercredi 17 février
Chicago 5 N.Y. Rangers 3
Montréal 2 Colorado 3
Minnesota 5 Calgary 3
Jeudi 18 février
Detroit 3 Pittsburgh 6
Washington 3 N.Y. Islanders 2 (P)
San Jose 2 Floride 1 (F)
Winnipeg 5 Tampa Bay 6 (F)
N.Y. Rangers 4 Toronto 2
Caroline 2 **Ottawa** 4
Boston 0 Nashville 2
Los Angeles à St. Louis, 20h.
Minnesota à Edmonton, 21h.
Dallas en Arizona, 21h.
Anaheim à Vancouver, 22h.
Vendredi 19 février
San Jose en Caroline, 19h.
Buffalo à Columbus, 19h.
N.Y. Islanders au New Jersey, 19h.
Philadelphie **à Montréal**, 19h30.
Vancouver à Calgary, 21h.
Samedi 20 février
Tampa Bay à Pittsburgh, 12h30.
Winnipeg en Floride, 19h.
Philadelphie à Toronto, 19h.
Detroit **à Ottawa**, 19h.
New Jersey à Washington, 19h.
Boston à Dallas, 20h.
Los Angeles à Nashville, 20h.
St. Louis en Arizona, 21h.
Colorado à Edmonton, 22h.
Dimanche 21 février
Pittsburgh à Buffalo, 12h30.
Chicago au Minnesota, 15h30.
Detroit à N.Y. Rangers, 19h.
Tampa Bay en Caroline, 19h.
Calgary à Anaheim, 19h.
Colorado à Vancouver, 22h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 18 février.

	B	A	Pts
Kane, Chi	34	49	83
Benn, Dal	29	35	64
Seguin, Dal	30	33	63
Karlsson, Ott	11	52	63
Panarin, Chi	22	35	57
Kuznetsov, Was	16	41	57
Gaudreau, Cal	22	33	55
Pavelski, SJ	26	27	53
Crosby, Pit	24	29	53
Backstrom, Was	17	36	53
Wheeler, Win	16	37	53
Hall, Edm	19	32	51
Kopitar, LA	17	34	51
Thornton, SJ	12	38	50
Ovechkin, Was	35	14	49
Tarasenko, STL	27	22	49
Malkin, Pit	23	26	49
O'Reilly, Buf	17	32	49
Giroux, Phi	16	33	49
Kucherov, TB	23	25	48
Bergeron, Bos	22	26	48
Burns, SJ	18	30	48
Klingberg, Dal	10	38	48
Duchene, Col	25	21	46
D. Sedin, Van	22	24	46
Tavares, NYI	21	25	46
Ryan, Ott	20	26	46
Eriksson, Bos	20	25	45
Steen, STL	16	29	45
Krejci, Bos	13	32	45
Voracek, Phi	9	36	45

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 18 février.

	MJ	B	A	PTS
Subban	58	5	39	44
Plekanec	58	12	31	43
Pacioretty	58	20	20	40
Galchenyuk	58	14	20	34
Gallagher	41	15	17	32
Markov	58	4	25	29
Desharnais	57	9	17	26
Weise	54	13	10	23
Fleischmann	55	9	10	19
Eller	58	10	8	18
Beaulieu	54	2	15	17
Petry	51	5	11	16
Mitchell	47	6	7	13
Byron	38	8	3	11
Smith-Pelly	42	5	6	11
Flynn	55	4	6	10
Andrighetto	24	6	2	8
Carr	19	5	3	8
Emelin	48	0	6	6
Barberio	18	1	3	4
Semin	15	1	3	4
Gilbert	44	1	1	2
Thomas	5	0	2	2
Hudon	2	0	2	2
Scott	11	0	1	1
De La Rose	5	0	1	1
Condon	37	0	0	0
Pateryn	14	0	0	0
Price	12	0	0	0
Scrivens	9	0	0	0
Tokarski	6	0	0	0
Friberg	5	0	0	0
Lessio	2	0	0	0
McCarron	2	0	0	0
Bartley	1	0	0	0
Holloway	1	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Condon	13	17	4	89	0	2,60	,900
Price	10	2	0	24	2	2,06	,934
Scrivens	3	5	0	25	0	3,00	,901

COLL. MASCULIN

	MJ	V	D	DPF	BP	BC	Pts
St.-Laurent	32	22	8	2	124	91	46
Ch.-St-Lawrence	31	21	7	3	111	61	45
Lionel.-Groulx	31	21	9	1	122	101	43
Sorel-Tracy	32	20	9	3	126	87	43
Ste.-Foy	33	20	12	1	106	82	41
Lennoxville	31	18	10	3	95	92	39
A.-Laurendeau	32	17	13	2	120	104	36
Laflèche	30	17	13	0	118	101	34
Alma	33	10	20	3	100	152	23
Thetford	32	5	25	2	81	153	12
Dawson	31	3	26	2	66	145	8

Vendredi 19 février
Lennoxville Sorel-Tracy, 19h30.
Samedi 20 février
Lionel.-Groulx Laflèche, 14h15.
Dawson Ste.-Foy, 18h30.
Dimanche 21 février
Dawson Alma, 13h.
Laurendeau à St-Lawrence, 14h.
Laflèche St.-Laurent, 15h30.
Lionel.-Groulx Lennoxville, 16h.
Thetford Sorel-Tracy, 16h.

RENDEMENT - ESTACADES

NOTE: en date du 18 février.

	MJ	B	A	PTS
Jérémy Côté	41	21	21	42
Cédric Desruisseaux	43	16	25	41
Matthew Newbury	42	26	10	36
Jacob Brousseau	44	1	31	32
Marc-Antoine Benoit	41	6	23	29
Joakim Paradis	43	3	26	29
Shawn Element	31	11	10	21
Nathan Todd	44	8	12	20
Alex Plamondon	42	9	9	18
Anthony Brunelle	39	8	9	17
Vincent Lampron	44	5	12	17
Raphaël Champoux	42	6	5	11
Nathan Cyr-Trottier	42	4	6	10
Alexis Laforest	44	3	5	8
Cédric Beaudet	39	2	5	7
C.-Etienne Michaud	43	0	6	6
Benjamin Thibeault	43	0	5	5
Alexandre Béchard	40	0	3	3
Alexandre Cossette	10	0	1	1
Alex Gervais	1	0	0	0
Sheldon Dubé-Ayotte	1	0	0	0
Raphael Lecomte	1	0	0	0
Raphael Gagnon	2	0	0	0
Jacob Fréchette	2	0	0	0
Thomas Bergeron	2	0	0	0
Alexy Robert	3	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Lemay	15	7	3	59	4	2,37	,907
Dubuc	8	8	3	56	2	3,00	,891
Lajoie	0	0	0	1	0	1,33	,917

UNIV. MASCULIN

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

DEUX DE TROIS

SECTION EST

Mercredi 17 février
Carleton 3 Nipissing 0
(Carleton mène la série 1-0)
Concordia 2 McGill 9
(McGill mène la série 1-0)
Queen's 4 UOIT 3 (P)
(Queen's mène la série 1-0)
UQTR 4 Laurentienne 1
(UQTR mène la série 1-0)
Vendredi 19 février
UOIT à Queen's, 19h30.
Samedi 20 février
Laurentienne à **UQTR**, 16h.
Nipissing à Carleton, 19h.
McGill à Concordia, 19h30.

SECTION OUEST

Mercredi 17 février
Laurier 3 Western 8
(Western mène la série 1-0)
Ryerson 4 Waterloo 2
(Ryerson mène la série 1-0)
Toronto 0 York 5
(York mène la série 1-0)
Jeudi 18 février
Windsor 2 Guelph 6
(Guelph mène la série 1-0)
Vendredi 19 février
Western à Laurier, 19h.
Waterloo à Ryerson, 19h30.
Samedi 20 février
Guelph à Windsor, 19h30.
York à Toronto, 19h30.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Shawinigan	**55**	**35**	**16**	**4**	**0**	**221**	**181**	**74**
Rimouski	54	30	18	4	2	169	159	66
Victoriaville	55	28	20	3	4	211	201	63
Chicoutimi	55	25	21	4	5	183	175	59
Québec	55	26	24	5	0	182	210	57
B.-Comeau	53	8	42	1	2	105	240	19

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Val-d'Or	55	42	10	2	1	247	152	87
R.-Noranda	54	40	9	3	2	225	145	85
Gatineau	56	38	15	2	1	205	149	79
Drum.	56	24	30	2	0	164	214	50
Sherbrooke	55	20	26	7	2	175	189	49
B.-Boisbriand	56	20	28	6	2	132	167	48

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Jean	54	36	14	4	0	213	174	76
Moncton	56	31	16	8	1	222	210	71
Cap-Breton	58	30	22	5	1	239	215	66
Charl.	57	26	24	5	2	191	206	59
A.-Bathurst	53	21	27	3	2	182	205	47
Halifax	57	17	33	6	1	162	236	41

Mardi 16 février
Shawinigan 1 Québec 2
Mercredi 17 février
B.-Boisbriand 2 Moncton 4
Saint-Jean 3 Shawinigan 2
Gatineau 5 Drummondville 2
Val-d'Or 5 R.-Noranda 4
Victoriaville 5 B.-Comeau 3
Jeudi 18 février
B.-Boisbriand 2 Charlottetown 3 (F)
Halifax 2 Cap-Breton 9
Rimouski 1 Chicoutimi 2 (F)
Vendredi 19 février
Sherbrooke à A.-Bathurst, 18h.
Drummondville à Victoriaville, 19h.
Saint-Jean à R.-Noranda, 19h30.
Shawinigan à B.-Comeau, 19h30.
Gatineau à Val-d'Or, 19h30.
Samedi 20 février
Sherbrooke à Moncton, 15h.
Chicoutimi à B.-Comeau, 16h.
Québec à Rimouski, 16h.
B.-Boisbriand au Cap-Breton, 18h.
Charlottetown à Halifax, 18h.
Saint-Jean à Val-d'Or, 19h.
Gatineau à R.-Noranda, 19h.
Dimanche 21 février
Québec à A.-Bathurst, 14h.
Sherbrooke à Halifax, 14h.
Charlottetown à Moncton, 14h.
Shawinigan à Drummondville, 15h.
Victoriaville à Rimouski, 15h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 18 février.

	MJ	B	A	Pts
Garland, Moncton	50	31	78	109
Perron, R.-N.	49	37	49	86
Abramov, Gatineau	55	33	49	82
Richard, Val-d'Or	53	35	46	81
d'Aoust, Shaw.	55	35	45	80
Dubois, C.-B.	54	33	46	79
Beauregard, Val-d'Or	55	23	56	79
Carcone, Drum.	54	42	33	75
Timashov, Shaw.	45	19	56	75
Barré-Boulet, Drum.	53	28	46	74
Gauthier, Sherbrooke	54	35	38	73
Aubé-Kubel, Val-d'Or	48	34	38	72
Joly, C.-B.	50	38	33	71
Roy, Chicoutimi	50	35	36	71
Blais, Charl.	52	29	42	71
Bourcier, Chicoutimi	55	28	38	66
Fortier, Halifax	57	27	39	66
Lazarev, C.-B.	44	26	39	65

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Jonquière	45	32	8	1	4	148	121	69
T.-Rivières	**45**	**24**	**15**	**2**	**4**	**135**	**130**	**54**
C. N.-Dame	47	20	19	4	4	134	153	48
Lévis	47	19	24	1	3	137	153	42
St-François	44	19	22	2	1	147	154	41

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
C.A.-Gir.	44	28	9	1	6	172	125	63
Chât.	46	28	11	2	5	162	127	63
Magog	45	26	13	1	5	150	132	58
Lac-St-Louis	44	21	20	0	3	138	152	45
C.C.-LeMoy.	45	19	19	4	3	155	163	45

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
C.E.-Blondin	45	29	11	1	4	193	146	63
St-Eustache	44	26	14	2	2	169	149	56
Gatineau	45	25	18	1	1	158	149	52
L.-Montréal	46	13	30	1	2	106	167	29
Amos	44	9	30	2	3	106	189	23

Mercredi 17 février
Gatineau 3 L.-Montréal 2 (F)
T.-Rivières 2 Lévis 5
C.A.-Gir. 4 Chât. 0
Magog 3 C.C.-LeMoy. 2
Vendredi 19 février
Magog au C.A.-Gir., 19h.
C.E.-Blondin à Gatineau, 19h30.
Jonquière à T.-Rivières, 19h30.
L.-St-Louis au C.C.-LeMoy., 19h30.
Saint-Eustache à Amos, 20h.
Samedi 20 février
Sém. Saint-François à T.-Rivières, 14h30.
Saint-Eustache à Amos, 16h.
C.A.-Gir. à L.-St-Louis, 19h.

LAH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Scranton	50	32	14	3	1	160	117	68
Hershey	52	28	14	3	7	176	158	66
Portland	49	29	19	1	0	143	130	59
Bridgeport	51	27	19	3	2	142	138	59
Providence	50	24	16	8	2	152	140	58
Hartford	51	26	23	2	0	127	140	54
Lehigh Valley	51	23	25	2	1	149	150	49
Springfield	49	19	23	3	4	127	160	45

SECTION NORD

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Toronto	51	38	9	4	0	201	127	80
Albany	49	29	13	7	0	135	108	65
Utica	49	25	17	4	3	149	139	57
St. John's	52	23	19	7	3	148	164	56
Rochester	50	23	24	2	1	123	156	49
Syracuse	51	19	21	9	2	131	158	49
Binghamton	49	18	28	3	0	134	171	39

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rockford	49	28	12	5	4	142	131	65
Milwaukee	49	31	15	3	0	143	126	65
Lake Erie	51	26	17	5	3	131	127	60
G. Rapids	49	28	19	1	1	151	130	58
Charlotte	50	25	20	3	2	146	153	55
Chicago	49	23	22	2	2	136	148	50
Manitoba	50	14	27	4	5	113	174	37
Iowa	51	15	30	3	3	114	153	36

SECTION PACIFIQUE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Texas	55	31	18	3	3	208	177	68
Ontario	46	29	13	3	1	120	89	62
San Antonio	52	22	23	7	0	148	163	51
Bakersfield	45	23	18	2	2	142	138	50
San Jose	46	21	17	5	3	125	129	50
San Diego	45	23	20	1	1	120	135	48
Stockton	43	20	20	1	2	126	133	43

Mercredi 17 février
Manitoba 5 Rockford 2
Portland 2 Utica 5
Providence 2 Hartford 3
St. John's 3 Syracuse 2 (F)
Milwaukee 1 G. Rapids 4
Stockton 1 Ontario 6
Texas 6 San Diego 3
Jeudi 18 février
Iowa à Chicago, 20h.
Vendredi 19 février
W./B. Scranton à Toronto, 19h.
San Antonio à Lake Erie, 19h.
Utica à Syracuse, 19h.
Charlotte à G. Rapids, 19h.
Portland à Rochester, 19h05.
Springfield à Lehigh Valley, 19h05.
St. John's à Binghamton, 19h05.
Manitoba à Rockford, 20h.
Texas à Ontario, 22h.
San Diego à Bakersfield, 22h.

LHSAM

QUARTS DE FINALE
(QUATRE DE SEPT)
Vendredi 19 février
St-Cyrille à Joliette, 20h.
(Joliette mène la série 2-0)
Ste-Anne à Windsor, 20h30.
(La série est égale 1-1))
Cap-Mad. à St-Léonard, 20h30.
(St-Léonard mène la série 2-0)
Waterloo à Lac-Mégantic, 21h.
(Waterloo mène la série 1-0)
Samedi 20 février
Lac-Mégantic à Waterloo, 19h30
St-Léonard à Cap-Mad, 20h
Joliette à St-Cyrille, 21h

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Jonquière	34	23	10	1	0	135	91	47
Riv.-du-Loup	35	22	11	2	0	150	116	46
T.-Rivières	**34**	**20**	**11**	**3**	**0**	**147**	**138**	**43**
Thet. Mines	35	21	13	0	1	141	117	43
Laval	34	15	17	2	0	117	127	32
Sorel-Tracy	35	14	17	3	1	119	134	32
St-Georges	36	14	18	3	1	113	137	32
Cornwall	35	10	21	3	1	101	163	24

Jeudi 18 février
St-Georges 3 Sorel-Tracy 8
Vendredi 19 février
Cornwall à Jonquière, 20h.
Thet. Mines à Riv.-du-Loup, 20h.
Sorel-Tracy à T.-Rivières, 20h.
Laval à St-Georges, 20h.
Samedi 20 février
Riv.-du-Loup à Thet. Mines, 19h30.
T.-Rivières à Cornwall, 19h30.
Dimanche 21 février
Jonquière à Laval, 16h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 18 février.

	MJ	B	A	Pts
Beauregard, TR	34	29	32	61
Charpentier, Sor	33	30	24	54
Cloutier, StG	35	16	34	50
Deschatelets, RDL	31	19	29	48
Corsi, Jon	30	22	24	46
Sleigher, Lav	33	20	26	46
Bellemare, TR	34	15	31	46
Tourigny, RDL	34	12	34	46
Corbeil, TM	35	20	21	41
Huot, TR	33	18	22	40
Carpentier, Jon	34	16	24	40
Gratton, Jon	28	14	25	39

NASCAR

Kyle Busch et Dale Earnhardt fils en deuxième ligne

DAYTONA BEACH (AP) — Kyle Busch et Dale Earnhardt fils ont remporté les courses de qualification en prévision du Daytona 500, jeudi, et ils composeront donc la deuxième ligne de départ lors de l'épreuve.

Earnhardt s'est imposé lors de la première course, signant du même coup une 17e victoire en carrière au Daytona International Speedway le jour du 15e anniversaire du décès de son père. Le regretté Dale Earnhardt a été tué en piste lors du dernier tour du Daytona 500 en 2001 et il détient le record avec 34 victoires en carrière à Daytona.

Earnhardt a dominé la course de 150 milles et il a facilement doublé le meneur Denny Hamlin avec six tours à faire afin de filer vers la victoire.

Busch a survécu à la deuxième course, qui a été marquée par un carambolage impliquant plusieurs pilotes de pointe lors du dernier tour.

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
Toronto	35	17	,673	—
Boston	32	23	,582	4½
New York	23	32	,418	13½
Brooklyn	14	40	,259	22
Philadelphie	8	45	,151	27½

SECTION SUD-EST

	G	P	Moy.	Diff.
Atlanta	31	24	,564	—
Miami	29	24	,547	1
Charlotte	27	26	,509	3
Washington	24	28	,462	5½
Orlando	23	29	,442	6½

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.
Cleveland	38	14	,731	—
Indiana	28	25	,528	10½
Chicago	27	25	,519	11
Detroit	27	27	,500	12
Milwaukee	22	32	,407	17

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION SUD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
San Antonio	45	8	,849	—
Memphis	31	22	,585	14
Dallas	29	26	,527	17
Houston	27	28	,491	19
La N.-Orléans	20	33	,377	25

SECTION NORD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Okl. City	40	14	,741	—
Portland	27	27	,500	13
Utah	26	27	,491	13½
Denver	22	32	,407	18
Minnesota	17	37	,315	23

SECTION PACIFIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
Golden State	48	4	,923	—
L.A. Clippers	35	18	,660	13½
Sacramento	22	31	,415	26½
Phoenix	14	40	,259	35
L.A. Lakers	11	44	,200	38½

Jeudi 18 février
Utah 89 Washington 103
Chicago à Cleveland, 20h.
San Antonio à L.A. Clippers, 22h30
Vendredi 19 février
Dallas à Orlando, 19h.
Detroit à Washington, 19h.
New York à Brooklyn, 19h30.
Indiana à Okl. City, 20h.
Philadelphie à La N.-Orléans, 20h.
Toronto à Chicago, 20h.
Charlotte à Milwaukee, 20h.
Minnesota à Memphis, 20h.
Miami à Atlanta, 20h.
Houston à Phoenix, 21h30.
Golden St. à Portland, 22h.
Denver à Sacramento, 22h.
Boston à l'Utah, 22h30.
San Antonio à L.A. Lakers, 22h30.
Samedi 20 février
Milwaukee à Atlanta, 19h30.
Washington à Miami, 19h30.
New York au Minnesota, 20h.
Golden St. à L.A. Clippers, 20h30.
Dimanche 21 février
La N.-Orléans à Detroit, 15h30.
Cleveland à Okl. City, 15h30.
Boston à Denver, 17h.
San Antonio à Phoenix, 17h.
Memphis à Toronto, 18h.
Charlotte à Brooklyn, 18h.
Indiana à Orlando, 18h.
Philadelphie à Dallas, 19h.
L.A. Lakers à Chicago, 20h.
Utah à Portland, 21h.

COLLÉGIAL DIV. 1

FÉMININ

	MJ	G	P	PP	PC	Diff.
Montmorency	17	14	3	1260	874	0.0
Sainte-Foy	16	13	3	1022	776	0.5
Trois-Rivières	**16**	**13

leNouvelliste

HOCKEY Experts

voyages arc-en-ciel

Pelti
VITRES TEINTÉES
DEPUIS 1989

LA CAGE
BRASSERIE SPORTIVE
| TROIS-RIVIÈRES |

1ER PRIX 1500$

Le premier pointeur au classement général à la fin de la saison gagnera un certificat-cadeau de 1500$

2E PRIX 1000$

Le 2e pointeur au classement général à la fin de la saison gagnera un crédit-voyage de 1000$

3E PRIX 500$

Le 3e pointeur au classement général à la fin de la saison gagnera un certificat-cadeau de 500$

À CHAQUE SEMAINE 50$

Le meilleur pointeur de la semaine gagne un certificat-cadeau de 50$

LE MEILLEUR POINTEUR DE LA SEMAINE

MICHEL PLOURDE de SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS avec 70 points au 182e rang

200 MEILLEURS AU CLASSEMENT GÉNÉRAL

LES STATISTIQUES SONT EN DATE DU DIMANCHE 14 FÉVRIER 2016. LE CLASSEMENT DES POINTEURS EST DETERMINÉ DE LA FAÇON SUIVANTE: 1) PLUS DE POINTS 2) PLUS DE BUTS 3) MEILLEURE FICHE DANS LES +/-.

RG	NOM	B	P	PTS	+/-
1	GUY LACHAPELLE	325	508	833	101
2	DANIELLE PLOURDE	321	508	829	83
3	STÉPHANIE FERRON	339	487	826	89
4	ALEXANDRE MAILHOT	332	490	822	51
5	CÉLINE NORMANDIN	323	495	818	40
6	SERGE BARIL	304	511	815	65
7	ORELY LAFONTAINE	324	489	813	86
8	FÉLIX LESSARD	336	476	812	96
9	SIMON DAOUST	313	499	812	40
10	FRANCOIS CATELLIER	321	489	810	14
11	YVON LESIEUR	316	493	809	26
12	YVES MYRAND	300	509	809	73
13	DANIEL LAFONTAINE	312	496	808	-10
14	PIERRE SIMARD	329	476	805	60
15	GUYLAINE BERGERON	321	483	804	52
16	PATRICIA DÉRY	310	494	804	6
17	SERGE PAQUETTE	314	488	802	25
18	ALAIN CARON	298	504	802	61
19	FERNANDE CARON	312	489	801	28
20	KATE MASSON	331	467	798	47
21	ALEXANDRE FAUCHER	328	470	798	72
22	FÉLIX BERGERON	320	478	798	31
23	ANDRÉ BLAIS	296	502	798	21
24	MAURICE MARTEL	310	487	797	17
25	GILLES NOLIN	298	499	797	75
26	LUCAS LAMBERT	304	492	796	33
27	PASCALE FRÉDETTE	295	501	796	24
28	MÉLANIE PERRON	310	485	795	6
29	PATRICK TOURVILLE	309	486	795	30
30	ALEXIS HÉON	291	503	794	41
31	MARKUS SCHAERLI	312	480	792	86
32	DIANE PÉPIN	296	496	792	16
33	JEAN TURBIDE	290	502	792	33
34	MARC PROULX	316	475	791	124
35	VANESSA LANDRY	301	490	791	43
36	JONATHAN CHAREST	300	491	791	81
37	JACKY MICHAUD	300	491	791	21
38	LOUIS-PHILIPPE TURBIDE	322	468	790	85
39	MICHEL MONGRAIN	317	473	790	41
40	GILLES NADEAU	315	475	790	80
41	RENÉ DÉSILETS	306	484	790	46
42	HÉLÈNE SYLVESTRE	321	468	789	5
43	ANDRÉ NORMANDIN	304	485	789	74
44	CLÉMENT DÉSILETS	306	482	788	29
45	JEAN-YVES THIBOUTOT	304	484	788	85
46	JULES DOUCET	293	495	788	71
47	MARC LANDRY	328	459	787	23
48	MARCEL CANUEL	324	463	787	11
49	GUYLAINE LEMAY	323	464	787	-4
50	YVON SÉGUIN	316	471	787	-13
51	ROGER LAMY	283	504	787	86
52	YVON FERRON	310	476	786	31
53	HÉLÈNE JULIEN	308	478	786	51
54	JEAN MAILHOT	295	491	786	37
55	JESSICA BEAUDRY	314	471	785	58
56	MARC DALLAIRE	301	484	785	-6
57	CLAUDE L'HEUREUX	312	472	784	29
58	PIERRE DESCOTEAUX	293	491	784	71
59	WILLIAM DARGIS	322	461	783	108
60	CAROLINE CHARBONNEAU	308	475	783	30
61	SYLVAIN BARIL	277	506	783	23
62	YVES RATELLE	321	461	782	12
63	GAÉTAN BOLDUC	304	478	782	12
64	SYLVAIN COSSETTE	301	481	782	44
65	PATRICE FRÉDETTE	286	496	782	45
66	BÉATRICE LONGVAL	329	452	781	85
67	ALAIN OUELLETTE	319	462	781	75
68	YVES DESAULNIERS	314	467	781	27
69	NICOLE L'HEUREUX	313	468	781	30
70	LYNDA LALIBERTÉ	293	488	781	74
71	YVES COULOMBE	318	462	780	-9
72	MATTHIEU GRAVEL	307	473	780	53
73	CLAIRE LAMPRON	307	473	780	2
74	ROGER DELAGE	291	489	780	28
75	JUDE LAMBERT	308	471	779	10
76	PASCAL BOURNIVAL	290	489	779	15
77	PIERRE AYOTTE	282	497	779	45
78	YVES MONGRAIN	278	501	779	76
79	SYLVIE DUMAS	290	488	778	55
80	RENÉ DUMAS	319	458	777	-6
81	LUCIEN MONTEMBEAULT	307	470	777	69
82	ANY FORTIN	303	474	777	54
83	JEAN-CLAUDE CROTEAU	296	481	777	4
84	MADELEINE PLOURDE	311	465	776	54
85	GUYLAINE BEAUDRY	308	468	776	57
86	ROBERT FLEURY	299	477	776	48
87	NICOLAS PERRON	295	481	776	22
88	JEAN-LOUIS CARON	287	489	776	57
89	DENIS LESSARD	272	504	776	52
90	ALEXANDRA FERRON	316	459	775	15
91	JOHANNE RIVARD	309	466	775	60
92	MARTINE VINCENT	309	466	775	44
93	MARIE-JOSÉE CANUEL	309	466	775	-10
94	SYLVIE OLIVIER	302	473	775	66
95	MICHEL PLANTE	292	483	775	68
96	DENISE RODRIGUE	274	501	775	45
97	MAURICE RHEAULT	299	475	774	56
98	CHANTAL BEAUMIER	302	471	773	61
99	YVES RICHER	299	473	772	5
100	MARIE-CLAUDE SÉVIGNY	317	454	771	37
101	HÉLÈNE RIVARD	297	474	771	54
102	DENIS RHEAULT	296	475	771	6
103	ANNIE ST-PIERRE	294	477	771	63
104	KEVIN MCCOLLOUGH	320	450	770	55
105	DANIEL BARIL	317	453	770	29
106	DANY LEMAIRE	313	457	770	23
107	HÉLÈNE MASSÉ	274	496	770	80
108	DANIK PAILLÉ	304	465	769	37
109	FRANCIS BERTHIAUME	301	468	769	57
110	SÉBASTIEN LEMAY	298	471	769	7
111	CAROLE PLOURDE	295	474	769	35
112	GILLES RATELLE	289	480	769	2
113	PATRICK MCCOLLOUGH	316	452	768	58
114	ROBERT PROULX	298	470	768	52
115	MARCEL TREMBLAY	289	479	768	46
116	YANICK BÉLIVEAU	287	481	768	-17
117	NICOLE PAQUIN	286	482	768	-25
118	MICHEL PRONOVOST	305	462	767	41
119	RÉJEANNE LEHOUX	302	465	767	-16
120	MARC TERRIAULT	294	473	767	53
121	SERGE HUDON	293	474	767	23
122	GEORGETTE LAMBERT	284	483	767	-13
123	ISABELLE BOURNIVAL	274	493	767	29
124	MARCO MASSICOTTE	301	465	766	-12
125	YVES GRENIER	293	473	766	10
126	CLAUDE SAMSON	325	440	765	61
127	RICHARD HARVEY	313	452	765	16
128	RAYMOND LARIVÉE	303	462	765	-35
129	CÉLESTIN BOURNIVAL	300	465	765	44
130	GREG VILLIARD	287	478	765	57
131	MICHEL LACOMBE	293	471	764	92
132	GILLES BERGERON	283	481	764	71
133	ROBERT NOLIN	310	453	763	61
134	PAUL FOURNIER	286	477	763	91
135	ALEXIS DESRUISSEAUX	319	443	762	123
136	JEAN BELLEFEUILLE	316	446	762	51
137	MAURICE MARTEL	312	450	762	43
138	JEANNINE JACOB	306	456	762	32
139	RÉAL CLOUTIER	304	458	762	29
140	JOCELYN DARGIS	296	466	762	72
141	FABIEN DÉSILETS	284	478	762	0
142	MARTIN CRÊTE	283	479	762	23
143	JEAN-PAUL DESAULNIERS	280	482	762	40
144	NATHALIE LAFORME	275	487	762	72
145	LOUISE LAMPRON	311	450	761	-9
146	JULIE SÉVIGNY	303	458	761	129
147	VICKY BERTHIAUME	250	511	761	66
148	ANNE BERNIER	326	434	760	82
149	YVAN DÉSILETS	312	448	760	-13
150	SYLVIE PELLERIN	303	457	760	98
151	DAVID PERRON	302	458	760	23
152	MARIO LAMY	291	469	760	18
153	ROSALIE BOISVERT	299	460	759	60
154	TOMMY TOUSIGNANT	276	483	759	56
155	SYLVAIN MAILHOT	274	485	759	32
156	PIERRE GRAVEL	274	485	759	-3
157	MICHAEL VOULIGNY	268	491	759	63
158	LISE THERRIEN	310	448	758	66
159	SÉBASTIEN GÉLINAS	310	448	758	41
160	SYLVIE PARENTEAU	307	451	758	21
161	ROGER PAQUIN	293	465	758	-1
162	CAROLE DUMONT	287	471	758	62
163	MIC CHAINÉ	295	462	757	35
164	PHILIPPE MAZIADE	286	471	757	28
165	RAPHAEL POLIQUIN	267	490	757	35
166	GUY ÉBACHER	315	441	756	2
167	ROGER THERRIEN	313	443	756	46
168	NATHALIE MARTEL	303	453	756	38
169	NORMAND HINSE	301	455	756	-19
170	MARIO RICHARD	274	482	756	65
171	MAXIME ST-PIERRE	308	447	755	13
172	ÉLISE ROY	303	452	755	-28
173	LUC RIVARD	301	454	755	44
174	SYLVAIN DAOUST	293	462	755	4
175	DANIEL PELLERIN	293	462	755	-13
176	JACQUES LAMY	285	470	755	136
177	JACQUES SAMSON	285	470	755	47
178	CLÉMENCE VIGNEAULT	257	498	755	49
179	SERGE LACHAPELLE	305	449	754	28
180	JEAN-LOUIS COUTU	301	453	754	57
181	MARCEL FRÉDETTE	292	462	754	-12
182	MICHEL PLOURDE	266	488	754	60
183	ÉVE-MARIE TESSIER	305	448	753	-37
184	ALAIN BOURNIVAL	286	467	753	52
185	ALBERT BLAIS	275	478	753	90
186	SYLVIE MASSE	274	479	753	82
187	MICHEL COUTURE	274	479	753	65
188	JEAN-YVES DROLET	272	481	753	26
189	JEAN-PAUL MARTIN	311	441	752	38
190	MAXIME GODIN	307	445	752	7
191	JOSÉE DOYON	305	447	752	26
192	GINETTE DESAULNIERS	298	454	752	34
193	LUC BENOIT	283	469	752	9
194	JACQUES GINGRAS	275	477	752	1
195	RICHARD MASSÉ	273	479	752	-14
196	DIANE JANELLE	264	488	752	-28
197	ROBERT LAROCHE	319	432	751	49
198	YVES MAGNY	303	448	751	33
199	JACQUES RAYMOND	299	452	751	-6
200	LÉO-PAUL LEMIRE	295	456	751	85

Le «cumulatif» est une référence pour vos échanges seulement. Votre rang au classement général est déterminé par la somme des pointages depuis le début de la saison 2015. Notez qu'en raison du nombre de participants, il nous sera impossible de vous renseigner par téléphone sur les performances de votre équipe. Tous les gagnants seront contactés par téléphone dans la semaine suivant la publication.

STATISTIQUE DES JOUEURS

N.B.: En cas d'égalité chez les 200 meilleurs pointeurs, seront déterminants: 1) le plus de buts 2) la meilleure fiche +/-. Si l'égalité persiste, un tirage au sort sera effectué pour déterminer le ou les gagnants. Pour le prix hebdomadaire ainsi que les prix de fin de saison, s'il y a égalité, le meilleur rang au classement général déterminera le gagnant. Si l'égalité persiste, un tirage au sort sera effectué pour déterminer le ou les gagnants.

NOM	ÉQUIPE	B	P	PTS	+-	B	P	PTS
RONDE 1								
John Tavares	NYI	21	24	45	-3	2	3	5
Sidney Crosby	PIT	24	29	53	0	2	2	4
Alexander Ovechkin	WSH	35	14	49	22	5	0	5
Tyler Seguin	DAL	30	32	62	13	2	4	6
Steven Stamkos	TAM	22	20	42	-5	1	1	2
RONDE 2								
Jamie Benn	DAL	29	34	63	18	1	3	4
Claude Giroux	PHI	16	30	46	-8	0	2	2
Evgeni Malkin	PIT	23	26	49	-3	0	0	0
Ryan Getzlaf	ANA	6	36	42	10	2	6	8
Patrick Kane	CHI	33	45	78	22	1	1	2
RONDE 3								
Vladimir Tarasenko	STL	27	22	49	3	1	1	2
Ryan Johansen	NSH	10	32	42	2	0	2	2
Phil Kessel	PIT	16	19	35	-2	1	1	2
Corey Perry	ANA	21	17	38	-4	0	3	3
Taylor Hall	EDM	18	32	50	-1	0	0	0
RONDE 4								
Jakub Voracek	PHI	8	36	44	-4	0	2	2
Nicklas Backstrom	WSH	17	36	53	19	0	5	5
Tyler Johnson	TAM	8	14	22	1	1	1	2
Max Pacioretty	MTL	20	19	39	-9	0	1	1
Connor McDavid	EDM	9	15	24	-2	2	4	6
RONDE 5								
Henrik Sedin	VAN	9	30	39	9	0	2	2
Joe Pavelski	SAN	25	27	52	18	0	1	1
Jonathan Toews	CHI	21	19	40	18	0	2	2
Anze Kopitar	LOS	16	34	50	23	3	1	4
Jordan Eberle	EDM	18	14	32	-9	4	1	5
RONDE 6								
Daniel Sedin	VAN	22	23	45	13	1	0	1
Logan Couture	SAN	5	13	18	4	1	5	6
Filip Forsberg	NSH	18	18	36	-7	3	0	3
Zach Parise	MIN	17	15	32	-11	0	3	3
Ryan Nugent-Hopkins	EDM	8	22	30	-8	0	0	0
RONDE 7								
Johnny Gaudreau	CGY	21	30	51	9	0	2	2
Jaden Schwartz	STL	1	5	6	6	1	1	2
Jeff Carter	LOS	14	25	39	10	1	3	4
Gabriel Landeskog	COL	14	23	37	-1	0	1	1
Derek Stepan	NYR	12	15	27	9	3	2	5
RONDE 8								
Nick Foligno	CLB	6	22	28	-8	0	2	2
Rick Nash	NYR	12	21	33	7	0	0	0
Erik Karlsson	OTT	11	52	63	3	0	4	4
Nikita Kucherov	TAM	23	25	48	1	2	1	3
Matt Duchene	COL	25	19	44	-6	1	0	1
RONDE 9								
Jiri Hudler	CAL	7	22	29	-2	0	1	1
Joe Thornton	SAN	12	36	48	17	1	3	4
Kyle Turris	OTT	13	17	30	-13	0	0	0
Sean Monahan	CGY	17	19	36	0	1	0	1
Kyle Okposo	NYI	15	29	44	-10	0	3	3

NOM	ÉQUIPE	B	P	PTS	+-	B	P	PTS
RONDE 10								
Henrik Zetterberg	DET	12	29	41	5	3	4	7
Alexander Steen	STL	16	28	44	0	1	0	1
Ondrej Palat	TAM	6	10	16	1	0	0	0
Blake Wheeler	WPG	15	37	52	-1	1	2	3
P.K. Subban	MTL	5	39	44	7	0	2	2
RONDE 11								
Pavel Datsyuk	DET	11	22	33	14	5	2	7
Radim Vrbata	VAN	11	12	23	-26	0	1	1
Andrew Ladd	WPG	13	17	30	-11	0	0	0
T.J. Oshie	WAS	16	17	33	16	0	1	1
Eric Staal	CAR	9	21	30	0	0	0	0
RONDE 12								
Mark Stone	OTT	17	25	42	-15	3	1	4
Gustav Nyquist	DET	14	16	30	-2	0	1	1
Thomas Vanek	MIN	15	18	33	-4	1	3	4
Patric Hornqvist	PIT	11	19	30	1	0	1	1
Nathan MacKinnon	COL	19	25	44	-2	1	0	1
RONDE 13								
James Van Riemsdyk	TOR	14	15	29	3	0	0	0
Jason Pominville	MIN	6	15	21	-2	0	0	0
John Carlson	WSH	6	24	30	6	0	3	3
Milan Lucic	LOS	14	22	36	14	2	4	6
David Krejci	BOS	13	31	44	4	1	4	5
RONDE 14								
Jason Spezza	DAL	18	22	40	5	0	0	0
Marian Hossa	CHI	10	18	28	10	0	0	0
Tomas Tatar	DET	16	17	33	-2	1	0	1
Bobby Ryan	OTT	20	26	46	-5	1	0	1
Jonathan Huberdeau	FLO	11	29	40	10	1	2	3
RONDE 15								
Mike Ribeiro	NSH	6	30	36	3	0	3	3
Scott Hartnell	CLB	18	19	37	-1	0	1	1
Derick Brassard	NYR	19	23	42	17	1	2	3
Patrick Marleau	SAN	17	18	35	-17	2	1	3
Paul Stastny	STL	6	22	28	-3	0	2	2
RONDE 16								
Tomas Plekanec	MTL	12	30	42	1	2	1	3
Kris Letang	PIT	9	31	40	-11	0	2	2
Bryan Little	WPG	17	25	42	-12	2	2	4
Wayne Simmonds	PHI	20	16	36	-7	2	0	2
Patrick Sharp	DAL	16	25	41	-2	0	1	1
RONDE 17								
Brent Burns	SAN	18	30	48	-11	0	4	4
Jarome Iginla	COL	15	17	32	-16	2	3	5
Patrice Bergeron	BOS	21	26	47	10	2	0	2
Alex Galchenyuk	MTL	14	20	34	-8	2	1	3
David Perron	ANA	9	18	27	-3	2	1	3
RONDE 18								
Andrei Markov	MTL	3	25	28	-2	0	2	2
David Desharnais	MTL	9	17	26	-5	0	2	2
Brendan Gallagher	MTL	14	16	30	7	1	1	2
Lars Eller	MTL	9	8	17	-11	0	1	1
Alexander Semin	MTL	1	3	4	1	0	0	0

Les deux côtés de P.K. Subban

GUILLAUME LEFRANÇOIS
La Presse

Le flamboyant style de jeu de P.K. Subban en enrage certains, mais ils sont peu à ne pas se lever lorsqu'il marque.
— PHOTO: LA PRESSE

MONTRÉAL — Dans le monde du hockey, difficile de trouver une figure plus polarisante que P.K. Subban. Sur Twitter comme sur les sites d'information, il y a un véritable schisme au sujet du meilleur compteur du Canadien. Son erreur en fin de match mercredi — et l'incapacité de ses coéquipiers à la réparer — n'a fait qu'amplifier la discussion. Que disent les chiffres quant à la contribution de Subban?

61,3 %

Le chiffre martelé sur Twitter hier par le collègue Arpon Basu. Le Canadien a marqué 155 buts cette saison. Subban était sur la patinoire pour 95 d'entre eux, soit 61,3 %. Un seul joueur dans la LNH affiche un taux identique : Erik Karlsson. Tous les autres joueurs se retrouvent sous cette marque. En chiffres absolus, seuls Karlsson (98), Patrick Kane (98), John Klingberg (98) et Jamie Benn (96) étaient sur la patinoire lors de plus de buts de leur équipe. Mais ils ont tous en commun de jouer pour des machines offensives, ce qui n'est pas le cas de Subban.

46,9 %

Le Canadien a accordé 160 buts cette saison. Subban était sur la patinoire lors de 46,9 % d'entre eux. Cette proportion correspond essentiellement à celle du temps qu'il passe sur la patinoire, puisqu'il joue en moyenne 26 minutes par match. Quand il a été sur la patinoire à cinq contre cinq, son équipe a marqué 52 buts et en a accordé 41. Son ratio de 55,91 % est le 3e de l'équipe, derrière Brendan Gallagher et Sven Andrighetto.

25 MIN 59 S

C'est la moyenne du temps d'utilisation de Subban par match. Certains feront valoir, avec raison, que sa surutilisation en avantage numérique le favorise. Il joue en effet 4 min 36 s par match dans cette situation. Seuls Karlsson (4'48") et Oliver Ekman-Larsson (5'21") jouent plus que lui avec l'avantage d'un homme. Mais contrairement à ces deux joueurs, Subban joue aussi régulièrement en désavantage numérique (moyenne de 2'16" par rencontre).

85

Un chiffre souvent utilisé par les détracteurs de Subban. C'est le nombre de revirements qu'il a commis cette saison, un sommet dans la LNH. Au 2e rang, on retrouve Drew Doughty (73), suivi de Brent Burns (71). Parmi les autres membres du top 15, notons la présence de Karlsson, Klingberg, Brent Seabrook, Joe Pavelski, Jamie Benn et Johnny Gaudreau. Cette véritable équipe d'étoiles nous rappelle donc que les joueurs qui contrôlent le plus la rondelle sont aussi les plus susceptibles de la perdre! Mais il est vrai que Subban est un brin au-dessus de la moyenne...

1,07

Par tranche de 60 minutes jouées, il écope en moyenne de 1,07 pénalité mineure. Chez le Canadien, seuls Torrey Mitchell, Devante Smith-Pelly et Alexei Emelin sont plus indisciplinés. Cet aspect du jeu de Subban est souvent critiqué, et la statistique est d'autant plus mauvaise que Subban base son jeu sur la possession de rondelle et qu'il a souvent droit aux mises en jeu en zone offensive. Mathématiquement, il n'a pas à se défendre aussi souvent que d'autres.

L'INCHIFFRABLE

De façon générale, les chiffres établissent donc que Subban fait partie de l'élite à sa position. Mais il y a aussi ces facteurs impondérables à son sujet qui font en sorte que la discussion déborde le «200 par 85». Ses admirateurs vont rappeler le don fait par le joueur et sa fondation à l'Hôpital de Montréal pour enfants, ou sa façon d'élever son niveau de jeu en séries. Ses pourfendeurs vont plutôt souligner que ses erreurs surviennent au mauvais moment, que son caractère ne fait pas l'unanimité dans le vestiaire (ce que Subban a lui-même admis devant le collègue Marc-Antoine Godin mercredi). Dans un contexte où rien ne fonctionne pour le CH, ces dernières considérations prennent évidemment une importance plus grande que lorsque l'équipe gagne...

DEUXIÈME ÉDITION DU RALLYE LA TUQUE

«La compétition va être excessivement relevée»

AUDREY TREMBLAY
audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca
Collaboration spéciale

LA TUQUE — Les organisateurs du Rallye La Tuque travaillent d'arrache-pied pour que tout soit parfait pour la deuxième édition du Rallye La Tuque. D'ailleurs, la fébrilité se fait déjà sentir et on promet un spectacle de très grande qualité.

«Ça va être tout simplement incroyable! La compétition va être excessivement relevée», lance d'entrée de jeu Éric Tremblay, président du Championnat des Rallyes du Québec (CRQ).

La piste est presque prête à accueillir des pilotes automobiles, qui, pour une des premières fois en Amérique du Nord, rouleront avec des pneus à crampons WRC (World Rally Championship). D'ailleurs, Tremblay fait partie des rares personnes à regarder tomber la pluie avec un très grand sourire en cette période hivernale.

«Ce sont des pneus qui sont faits pour rouler sur la glace. La pluie qu'on a eue il y a quelques semaines a fait qu'on s'est retrouvé avec une bonne glace. La neige qui est tombée par la suite a protégé cette surface-là. Présentement, il y a une équipe qui enlève la neige pour qu'on roule sur la glace. Si la tendance se maintient, les pilotes vont pouvoir exploiter les pneus à pleine capacité. Je le rappelle, c'est une première en Amérique du Nord», affirme le président.

Au total, près d'une vingtaine d'équipes seront de la partie. Un peu moins que l'objectif du départ, mais un peu plus sur le plan de la qualité.

«Les équipes ont dû investir beaucoup d'argent pour les pneus. Il y en a qui étaient capables de le faire, d'autres non. À 17 équipes, je suis satisfait. [...] La quantité n'est pas au rendez-vous comme je l'avais espéré, je souhaitais 25 équipes. Par contre, la qualité est incroyable. Le niveau des pilotes qui seront là est impressionnant», commente Éric Tremblay.

La recherche de bénévoles est encore difficile et les gens sont invités à se joindre à l'équipe. Le président du CRQ est d'ailleurs catégorique, c'est la meilleure façon de voir de l'action.

«Les bénévoles ont un spectacle hors pair et ils sont très bien traités.»

Les pilotes auront la journée de vendredi pour tester les nouveaux pneus. Les organisateurs ont trouvé un site d'entraînement, autre que le circuit.

«Étant donné que c'est nouveau, les pilotes voulaient tester la voiture», mentionne l'organisateur.

«Pour moi, c'est le couronnement de 10 ans de recherches d'un site, d'une communauté qui veut s'impliquer, de recherches de manufacturier... Je dois absolument souligner l'implication de la communauté d'affaires et de la Ville de La Tuque qui fait qu'on peut tenir un tel événement.»

Les spectateurs sont invités à se rendre au bout de la rue Bourassa pour assister au spectacle, samedi. Les motos feront leur apparition sur le circuit. Les pilotes seront en piste pour tester la faisabilité. Il ne s'agira pas d'une compétition.

«Ils vont être avant les voitures officielles de l'événement. Les motos vont être en preuve de concept.»

Éric Tremblay, président du Championnat des Rallyes du Québec, montre un des pneus qui seront utilisés lors du prochain Rallye La Tuque.
— PHOTO: AUDREY TREMBLAY

Les voisins se retrouvent une dernière fois

Le Blizzard a vaincu Sorel-Tracy quatre fois depuis un mois et demi

LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

Jean-Philippe Caron et ses équipiers du Blizzard ont le numéro des Éperviers depuis le début de la campagne. —PHOTO: STÉPHANE LESSARD

TROIS-RIVIÈRES — Ça n'effacera jamais le revers crève-coeur essuyé en prolongation du septième match de la demi-finale à Sorel-Tracy, mais force est d'admettre que le Blizzard a le numéro des Éperviers cette saison.

Depuis le choc mémorable des dernières séries éliminatoires, les Trifluviens ont soutiré des victoires dans quatre des cinq duels du calendrier régulier jusqu'à maintenant. Ils pourraient en ajouter une cinquième vendredi soir, au Colisée, où ils retrouveront leurs partisans, sept jours après la débâcle de 9-3 subie aux mains des River Kings.

«C'était inacceptable, personne ne trouvait ça drôle. Mais dès le lendemain, on a su se relever. C'est ce qui m'a plu de la dernière fin de semaine», mentionne l'entraîneur-chef Alain Côté, qui n'a pas vécu de soirées aussi pénibles depuis qu'il mène la barque à Trois-Rivières.

«Ç'a été ma pire dégelée à la maison en quatre ans, mais c'est derrière nous. On se prépare pour les Éperviers.»

Champions du calendrier régulier et finalistes des séries l'an passé, les Sorelois n'ont gagné que 13 matchs en 34 sorties et, sans surprise, ce n'est guère reluisant sur la route (3-10-3). «Les Éperviers ne jouent pas du mauvais hockey, mais ils semblent incapables d'aller chercher les gros matchs. Les retours de Mathieu Dumas à la ligne bleue et de Stéphane Roy devraient quand même leur permettre de bien finir l'année et préparer les séries.»

Quant au Blizzard, il se présentera avec sept défenseurs en uniforme. «Il y a toujours moyen de faire jouer [Benjamin] Lecomte ou [Pierre-Olivier] Beaulieu en attaque. Contre une équipe très physique comme Sorel, ça ne peut pas nuire d'avoir sept défenseurs.»

LA SOIRÉE DE YANN JOSEPH

Il a reçu les félicitations de ses coéquipiers et la reconnaissance des dirigeants du circuit qui lui ont attribué la troisième étoile de la semaine. Vendredi soir, Yann Joseph pourra maintenant célébrer avec ses partisans l'obtention de son 600e point dans la LNAH.

Le Blizzard a prévu une courte cérémonie avant le duel contre Sorel-Tracy. Joseph est devenu, samedi dernier, le neuvième joueur de l'histoire de la ligue à atteindre ce plateau. Ses 34 premiers points ont d'ailleurs été réussis dans l'uniforme du Viking de Trois-Rivières, pendant la campagne 2003-2004.

Après des passages avec les équipes de Lotbinière, Laval, Saguenay, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe et Windsor, il a effectué un retour dans la cité de Laviolette en 2012-2013.

LES INVINCIBLES ÉLITES EN VILLE

Les Estacades recevront deux rivaux de division, vendredi et samedi, pour leurs derniers matchs en saison régulière.

En premier lieu, les Élites de Jonquière, champions de la saison, débarqueront au Complexe sportif Alphonse-Desjardins avec leur épatante fiche de 33 gains en 45 sorties. Puisque les Jonquiérois n'ont plus rien à gagner avant le début des séries, il sera intéressant de voir si leur entraîneur Steve Thériault utilisera ses meilleurs joueurs contre les adolescents de Frédéric Lavoie, qui sont assurés de conclure au deuxième échelon de la section La COOP.

Samedi, ce sera au tour des Commandeurs de Lévis de rendre visite aux Estacades lors du dernier match de saison à être présenté en Mauricie.

BASKETBALL COLLÉGIAL AAA

Le troisième rang dans la mire

LOUIS-SIMON GAUTHIER
l.s.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

L'entraîneur des Diablos Faisal Docter présente une fiche de 13-3 depuis le début de la saison à la barre de l'équipe féminine du Cégep de Trois-Rivières. —PHOTO: ANDRÉANNE LEMIRE

TROIS-RIVIÈRES — Les deux défaites encaissées contre Montmorency et celle de la semaine dernière à Sainte-Foy devraient, en toute logique, empêcher les Diablos de terminer parmi les deux meilleures équipes du circuit collégial de basketball féminin.

Se frayer une place au sein du prestigieux top-2 aurait confirmé la participation des filles au Championnat provincial de division 1. Au lieu de cela, tout porte à croire qu'elles devront batailler pour la troisième place du circuit.

Il reste encore deux matchs à domicile pour sécuriser cette troisième place. Après la visite des Blues du Collège Dawson, vendredi soir au pavillon des Sciences du Cégep de Trois-Rivières, les Cavaliers du Collège Champlain St-Lambert visiteront les Diablos dimanche après-midi. Ces mêmes Cavaliers pourraient bien se retrouver sur le chemin des Diablos, lors du match de barrage du 1er mars à Trois-Rivières.

«Ce sera eux ou Nouvelles Frontières. Tout dépend de notre classement final. Avec une victoire on s'assurerait de finir troisième et de croiser la sixième équipe au match de barrage», explique l'entraîneur-chef Faisal Docter, dont la troupe n'a échappé que trois parties en 16 sorties.

«Je serais très surpris que Montmorency ou Sainte-Foy perdent un match d'ici la fin de l'année, c'est pour ça qu'on ne pense pas trop au top-2. C'est dommage, mais on a perdu trois des quatre matchs contre eux alors nous n'avons pas l'avantage au bris d'égalité. Par contre, nous sommes très contents de dire qu'on va enfin pouvoir disputer un match de séries à Trois-Rivières le 1er mars. Ce sera la première fois depuis le changement de format des éliminatoires il y a trois ans!»

Si la saison régulière des Diablos prendra fin au terme de l'affrontement de dimanche, plusieurs équipes ne disputeront l'ultime partie que la semaine prochaine. Les Diablos Rouges miseraient donc sur une longue semaine de répit avant le fameux match de barrage.

La rencontre de ce soir contre Dawson commence à 19 h.

Un Lopez arrive, un autre quitte

Les Aigles s'entendent avec un lanceur républicain prometteur, mais perdent leur général en défensive

LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La journée de mercredi en a été une de contrastes pour les Aigles de Trois-Rivières. Après avoir annoncé l'arrivée d'un lanceur républicain prometteur de 25 ans en Porfirio Lopez, le gérant Pierre-Luc Laforest a confirmé au *Nouvelliste* que l'arrêt-court Pedro Lopez ne serait pas de retour avec l'équipe cet été.

Il s'agit d'une énorme perte pour les champions de la Ligue Can-Am. Par son calme et son flair, le vétéran était sans contredit le capitaine de la défensive, ayant affiché un excellent taux d'efficacité de ,972 pour dix petites erreurs. Véritable métronome à la plaque, Lopez a aussi terminé l'année avec une moyenne au bâton de ,314, la plus élevée du club.

Lopez a accepté une offre d'une formation mexicaine pour poursuivre sa carrière, avec des conditions financières beaucoup plus avantageuses que celles de la Can-Am. Laforest et le directeur général René Martin savaient depuis quelque temps que leur inter étoile reluquait une autre destination. Le gérant avait d'ailleurs témoigné de son inquiétude de perdre Lopez dans un récent article du *Nouvelliste*.

«Il ne fait pas partie de nos plans pour le début de la saison, mais ce ne serait pas impossible qu'il nous rejoigne en cours de route. Par contre, ça reste très hypothétique», mentionnait Laforest jeudi.

«À partir de maintenant, on part à la recherche d'un bon joueur d'arrêt-court.»

En trois saisons, aucun autre porte-couleurs n'a pu arriver à la

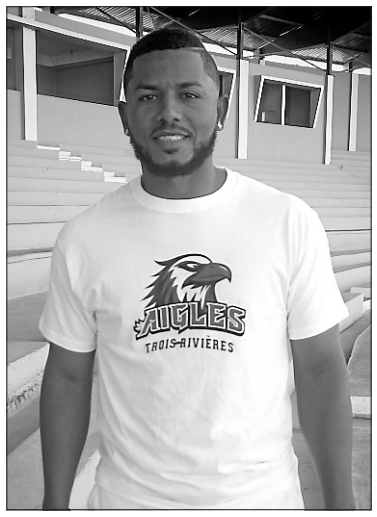

Porfirio Lopez a évolué pendant cinq saisons dans le réseau des filiales des Pirates de Pittsburgh.
— PHOUTO: AIGLES DE TROIS-RIVIÈRES

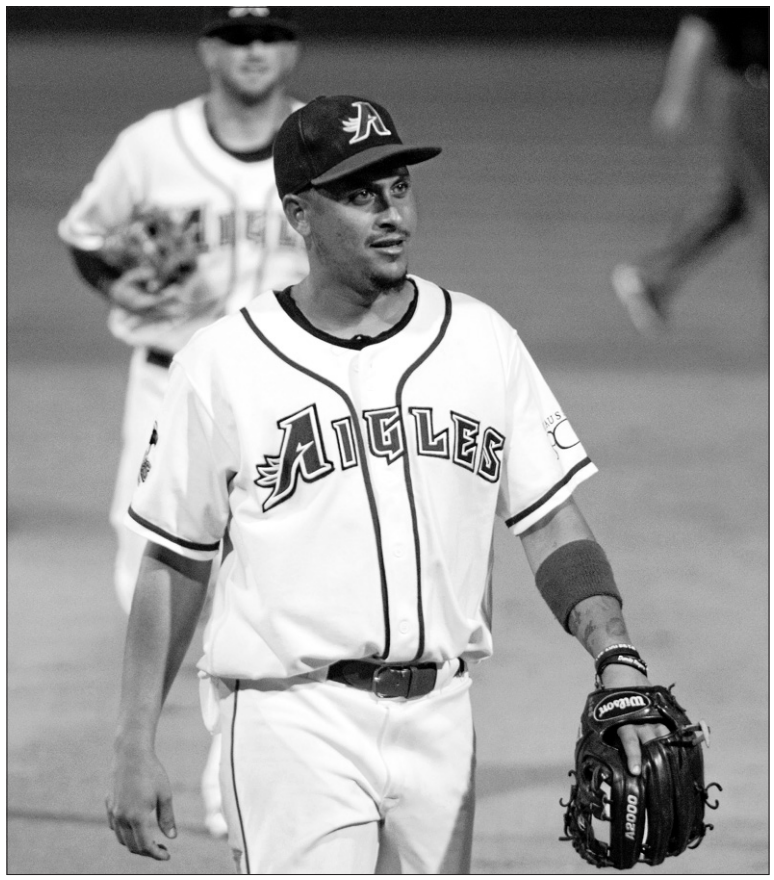

Après avoir été un élément clé du championnat des Aigles en 2015, Pedro Lopez évoluera au Mexique. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

cheville de Lopez à cette position névralgique, que ce soit David Cooper, Eric Grabe, Travis Weaver ou Felix Brown.

UN NOUVEAU PAVLIK?

Le camp d'essai organisé par les Aigles en République dominicaine, il y a deux semaines, a fait découvrir aux dirigeants une pléiade d'excellents joueurs, surtout des lanceurs. Parmi eux se trouvait Porfirio Lopez, un petit gaucher de 5 pi 10 po et 200 livres, recommandé par Steve Brown et Daniel Mateo.

Lopez, qui détiendra le statut de joueur LS2 ou LS3 dans la Can-Am, a remporté les grands honneurs de la Ligue de la Colombie aux côtés de Brown cet hiver et il serait muni de tout un arsenal de lancers, ce qui en ferait un artilleur partant dominant, aux dires de Laforest.

«Dès le troisième frappeur qu'il a affronté, je savais que c'était un gars très agressif. Ses lancers à l'intérieur sont efficaces, sa rapide oscille entre 90 et 92 milles à l'heure.»

«Je le vois dans notre rotation de partants. Il me rappelle un peu Isaac Pavlik au New Jersey: un petit gaucher en mesure de devenir très dominant.»

Lopez a évolué pendant cinq saisons dans le réseau des Pirates de Pittsburgh. Depuis 2012, il a beaucoup voyagé, mais n'a pas joué en Amérique du Nord.

«Je le vois dans notre rotation de partants. Il me rappelle un peu Isaac Pavlik au New Jersey: un petit gaucher en mesure de devenir très dominant. Mais encore là, il faut être très prudent. Chose certaine, on a hâte de voir son potentiel!»

Matthew Rusch et Porfirio Lopez sont les seuls partants confirmés pour 2016, mais les Aigles tentent toujours de s'entendre avec Ryan Bollinger, présentement en Australie. Luis Munoz, fumant en séries 2015, devrait aussi participer au camp d'entraînement au mois de mai.

Raphaël Gladu fait son entrée dans la NCAA avec Louisiana Tech

Après avoir été nommé meilleur joueur au Québec, Raphaël Gladu tentera maintenant de faire sa place dans la division 1 de la NCAA.
— PHOTO: COURTOISIE

NICOLAS DUCHARME
nicolas.ducharme@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Après deux années passées dans les *junior colleges* américains, Raphaël Gladu deviendra l'un des quelques Québécois à évoluer dans la division 1 de la NCAA. Une nouvelle étape qui, si tout va pour le mieux, le mènera au repêchage du Baseball majeur.

La nouvelle formation du Trifluvien, les Bulldogs de Louisiana Tech, amorcera sa saison vendredi à La Nouvelle-Orléans dans le cadre du Urban Youth Invitational, un tournoi avec six équipes organisé par les Ligues majeures. Un moment parfait pour Gladu pour se faire repérer par les recruteurs qui l'ont ignoré l'an dernier, même s'il avait été l'un des meilleurs avec les Whitecaps de Galveston dans les *junior colleges*.

Les Bulldogs ont connu une saison difficile en 2015, avec une fiche de 25 victoires et 27 défaites. L'entraîneur Greg Goff s'est tourné vers plusieurs joueurs ayant deux ans d'expérience au niveau universitaire, tel que Gladu, pour garnir son alignement, plutôt que des joueurs venant des écoles secondaires. Même s'il a obtenu la plus importante bourse de l'histoire de l'institution, Gladu dit ne pas savoir à quoi s'en tenir quant à son utilisation à titre de joueur de troisième but — et peut-être de champ — cette saison. Peut-il s'attendre à être un joueur partant?

«J'imagine que oui. On a fait une partie intra-équipe et je me suis retrouvé dans l'alignement des joueurs qui, je crois, seront tous partants. Je suis un peu confiant, mais je vais être stressé rendu là. On a tant de bons joueurs qu'on peut faire deux formations. Je sais qu'il (Goff) m'aime, mais si je ne livre pas, il va me débarquer», souligne l'athlète de 21 ans.

Louisiana Tech évolue dans l'une des bonnes associations de la NCAA, la Conference USA. Mais les Bulldogs ne sont pas considérés comme favoris, à vrai dire, ils ont été établis 11e sur 12 au sein de l'association par les entraîneurs.

«Je n'ai pas vraiment aimé ça, mais c'est compréhensible. Je serais très déçu si on ne s'améliorerait pas pour atteindre le milieu du classement cette année. Je pense qu'avec les joueurs qu'on a acquis, et ceux qui reviennent, on peut faire un saut», a déclaré Goff au *Shreveport Times* cette semaine.

Gladu se mesurera aussi à de grosses pointures nationales tel que Louisiana State University (7e) Texas Christian University (12e) et Louisiana-Lafayette (13e). Un calibre bien différent de ce qu'il a connu l'été dernier alors qu'il a dominé la Ligue de baseball junior élite du Québec.

«Je suis nerveux un peu, mais pas plus, dit-il. Les lanceurs sont plus forts et il y a plus d'effet dans les lancers. Nos partants lancent à 90 mph et plus, alors que chez les Aigles, c'est 83 mph. Dans notre équipe, à Galveston, nous en avions un à 94 mph et j'ai affronté des lanceurs qui ont signé avec les gros programmes de la NCAA. Je vais être bon pour m'adapter.»

Les Bulldogs amorceront leur tournoi face à Prairie View A&M vendredi. Samedi, c'est avec Southern University at New Orleans qu'ils croiseront le fer, un match qui sera diffusé sur MLB.tv.

«Ils connaissent la recette»

Une première sortie pour Bouchard à Baie-Comeau

STEVE TURCOTTE
steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

Claude Bouchard est devenu jeudi le conducteur des Cataractes. Il reste maintenant à voir où le pilote mènera son équipe. — PHOTO : SYLVAIN MAYER

SHAWINIGAN — Les dernières heures ont été un peu folles pour Claude Bouchard, qui a accepté de succéder à Martin Bernard mercredi matin. C'est après une balade de huit heures en autobus jeudi soir qu'il s'est adressé à ses nouveaux joueurs dans un hôtel de Baie-Comeau, 24 heures avant de les lancer dans la mêlée face au Drakkar.

«À l'origine, je devais les rencontrer à mon arrivée à l'aréna mais les choses se sont bousculées, et on a repoussé ça à notre arrivée à Baie-Comeau», explique Bouchard, qui s'est exposé à un premier point de presse en matinée à quelques mètres de ses nouveaux quartiers. «Idéalement, on aurait aimé faire tout ça à domicile. Mais le *timing* idéal dans le hockey, ça n'existe pas. Il faut toujours s'ajuster», sourit-il.

Le message qu'il allait livrer en soirée était somme toute assez simple. Bouchard exigera de l'intensité, de l'intensité et de l'intensité à sa nouvelle équipe. Il y aura bien sûr de petits ajustements point de vue tactique. Mais ce sont les intentions des joueurs qui sont dans le collimateur du nouveau pilote des Cataractes de Shawinigan. «Il y a une recette pour connaître du succès en séries dans cette ligue, et c'est sur quoi on doit s'arrimer d'ici à la fin de la saison régulière. Les joueurs connaissent la recette, ils l'ont appliquée ces deux dernières années. Je me souviens très bien d'avoir affronté ce noyau de joueurs en première ronde des séries il y a deux ans quand j'étais avec le Drakkar, et les Cataractes nous avaient donné beaucoup de fil à retordre. C'est cette façon de jouer qu'on veut établir comme base.»

Bouchard a bien sûr regardé le match de mercredi face aux Sea Dogs. Il avait laissé Steve Larouche, Mario Richer et Mario Carrière préparer l'équipe, sans intervenir. Il a aimé ce qu'il a vu dans l'ensemble. «Ce sont des gars d'expérience, je savais qu'ils pouvaient très bien préparer l'équipe. On a vu pas mal plus d'intensité que la veille à Québec. On aurait pu gagner ce match-là. Le jeu-clé s'est produit quand nous n'avons pas été en mesure d'être opportunistes sur un jeu de puissance alors que nous menions 2-0. Par la suite, nous avons été malchanceux sur le premier but des Sea Dogs, et le vent a viré. Reste que j'ai vu de belles choses. C'était un bon point de départ.»

Après sa rencontre avec les joueurs mercredi soir, Bouchard avait rendez-vous avec ses adjoints, question de faire le point sur les prochains jours. Le coloré pilote n'a pas caché qu'il pourrait réaménager certaines tâches au sein de son personnel. «On a des choses à discuter en équipe. Le but, ce sera toujours de prendre des décisions dans le meilleur intérêt de l'équipe.»

Même si les Cataractes ont perdu leurs deux derniers matchs, le baptême de Bouchard à la barre de l'équipe devrait être victorieux. C'est que les Shawiniganais se mesurent à la pire formation du circuit, qui a été battue à ses neuf dernières sorties. Durant ce segment, le Drakkar a accordé 54 buts, et n'en a marqué que 13. L'avenir du pilote Marco Pietroniro fait d'ailleurs de plus en plus jaser sur la Côte-Nord.

LES FORCES EN PRÉSENCE

Cataractes	Drakkar
Fiche: 35-16-4	Fiche: 8-42-3
MEILLEURS MARQUEURS	**MEILLEURS MARQUEURS**
Alexis D'Aoust: 35-45-80	Vincent Deslauriers: 14-23-37
Dmytro Timashov: 19-56-75	Matt Jones: 17-19-36
Danny Moynihan: 32-31-63	Fabrizio Ricci: 14-15-29

AFFRONTEMENTS PRÉCÉDENTS

26 septembre 2015
Drakkar 2 Cataractes 4
31 octobre 2015
Cataractes 7 Drakkar 4
28 décembre 2015
Drakkar 0 Cataractes 8
23 janvier 2016
Cataractes 5 Drakkar 2

NOTRE VIDÉO
Voyez les faits saillants du point de presse de Claude Bouchard sur nos applications mobiles et sur **lenouvelliste.ca**

sports

LE CHIFFRE DU JOUR

69

Après 12 saisons dans la NFL, l'ailier défensif Jared Allen a annoncé sa retraite par l'entremise d'une vidéo sur les réseaux sociaux. Nommé quatre fois sur l'équipe d'étoiles, il a réalisé un total de 136 sacs du quart en carrière.

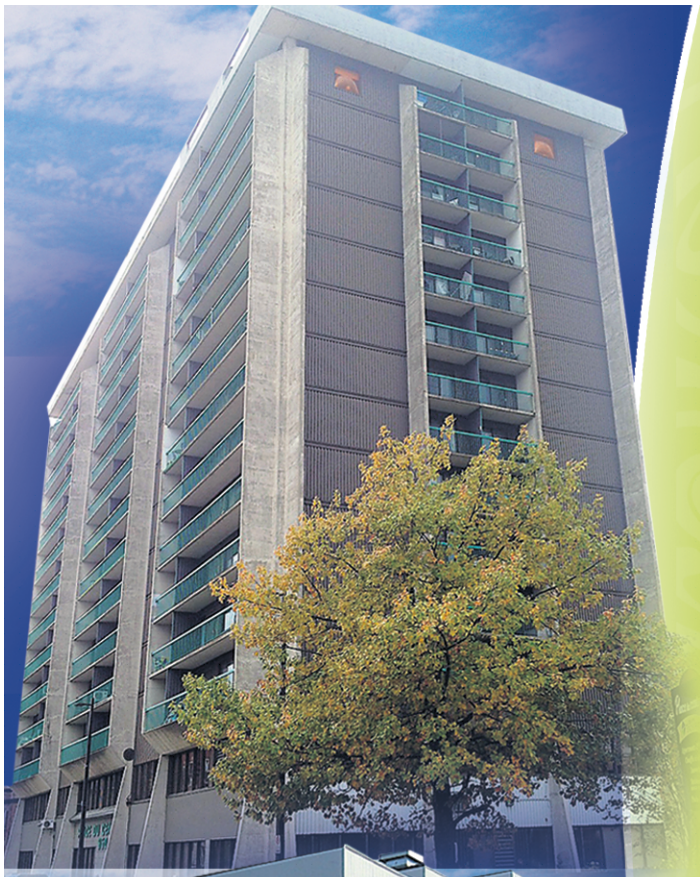

POUR VOS **BESOINS** EN

LOGEMENT

PLACE DU CENTRE
950, rue Royale, Trois-Rivières

DOMAINE LES RIVIÈRES
1425, des Cyprès, Trois-Rivières

TERRASSES SEIGNEURIALES
3400-3470, Louis-Pasteur, Trois-Rivières

Appartements refaits à neuf

1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 ou 5 1/2 pièces

chauffés , éclairés, piscine intérieure,
places de stationnement intérieures et extérieures,
conciergerie et maintenance sur place, immeuble insonorisé.

Possibilité de visites avec rendez-vous.

PROMOTIONS DISPONIBLES
rabais de 150 $ par mois

TROISVERT

www.troisvert.com

Appelez dès maintenant
819 379-9429